

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Le charbon, premier souci de Bonn...

DANS tous les pays du monde, l'industrie charbonnière traverse une mauvaise passe. En Europe occidentale, on a fermé et on devra fermer encore des puits, notamment en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et en Belgique. Et fermer des puits signifie réduire des mineurs au chômage et les obliger à trouver une nouvelle activité, ce qui est plus facile à dire qu'à faire.

En République fédérale, vingt-cinq millions de tonnes de charbon attendent, sur le carreau des mines de Rhénanie, de la Ruhr et de la Sarre, des acheteurs de plus en plus hypothétiques. Cent quatre-vingt-cinq mille mineurs ont déjà perdu leur gagne-pain, au cours de ces dernières années, et des dizaines de milliers d'autres s'attendent à subir le même sort. Le mécontentement grandit, pour le plus grand profit des extrémistes de gauche et de droite; les syndicats reprochent aux autorités un trop long laisser-aller et les députés au Bundestag courent une fois de plus après la quadrature du cercle dans une atmosphère chargée d'électricité.

Si la nonchalance reprochée aux gouvernements d'Adenauer et d'Erhard est indiscutable, il est juste de dire que les députés de tous les partis portent une large part de responsabilité dans la situation actuelle. Tous, gouvernants et parlementaires, se sont en effet contentés de palliatifs, alors qu'il aurait fallu recourir au chirurgien.

Il y a trois ans presque jour pour jour, le Bundestag pensait encore (ou feignait de penser) que la crise pourrait être résolue en « garantissant » l'écoulement annuel de 140 millions de tonnes de charbon, et en limitant par divers moyens la production et la consommation des combustibles pouvant concurrencer celui des mines. Mais tous ces beaux rêves s'en sont allés en fumée!

Aujourd'hui, le ministre de l'économie, le socialiste Schiller, préconise un programme dont les trois points principaux sont: a) adaptation de la production de charbon aux besoins réels du pays; b) « mesures sociales » en faveur des mineurs privés de leur emploi; c) implantation de nouvelles industries dans la Ruhr.

Sur le papier, tout cela est très beau, mais les milieux économiques allemands se demandent à juste titre ce qu'il en sera dans la pratique. Schiller entend laisser à l'initiative privée le soin de remettre de l'ordre dans la maison, tout en conservant à l'Etat un droit d'intervention si la situation vient à empirer. Qui décidera quand, où et comment cette intervention devra se produire? Personne ne peut encore le dire, mais on voit déjà le parti que les politiciens de tout crin sauront tirer de cette incertitude.

Tout aussi nébuleuses apparaissent les « mesures sociales » à prendre en faveur des chômeurs. Comme on peut considérer comme résolu, et susceptible d'être revu à tout moment, le problème des indemnités aux sans-travail, il devrait logiquement s'agir de nouvelles dispositions tendant à soutenir artificiellement la consommation de charbon; restrictions d'importations ou majoration du prix des autres combustibles, c'est-à-dire de l'électricité et du mazout. L'économie de la Ruhr aurait, certes, tout à y gagner, mais que diraient les consommateurs — industriels et particuliers — du reste de l'Allemagne? Ce ne serait qu'une mesure provisoire, soit, mais si elle devait se prolonger jusqu'à ce que la Ruhr dispose d'industries de remplacement dignes de ce nom...

Comme on le voit, les problèmes posés par la situation des charbonnages sont loin d'être résolus et donneront encore du fil à retordre à bien des gouvernements.

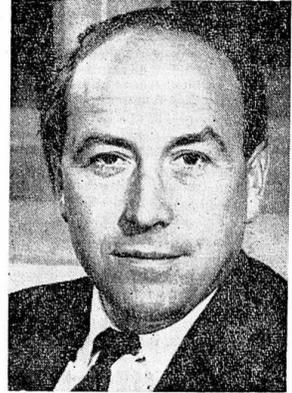
Léon LATOUR

CONSÉQUENCE DE LA DÉVALUATION DE LA LIVRE Callaghan quitte l'Echiquier où le remplace Roy Jenkins un des Européens britanniques

LONDRES (AP). Le chancelier de l'Echiquier, M. Callaghan, a démissionné de ses fonctions à la suite de la dévaluation de la livre et il sera remplacé à ce poste par le secrétaire au Home Office, M. Roy Jenkins.

M. Callaghan prendra le poste qu'occupait jusqu'ici M. Jenkins au sein du cabinet.

Ce dernier est considéré comme l'un des plus ardens défenseurs de l'adhésion britannique au Marché commun et il aurait également préconisé la dévaluation du sterling décidée le 18 novembre dernier.



M. Roy Jenkins. (Dalmas)



M. James Callaghan. (Agip)

et à laquelle M. Callaghan n'avait cessé de s'opposer au cours de ces trois dernières années.

En plaçant M. Jenkins au ministère des finances, le premier ministre attire l'attention sur l'un de ses rivaux les plus forts pour la direction du parti.

Agé de 46 ans, M. Jenkins est le favori des jeunes intellectuels du Labour qui ne sont pas tributaires des traditions socialistes mais le nouveau ministre prend son poste à un moment difficile. Les prochains 18 mois doivent dire si le pari de la dévaluation a été gagné.

Après la dévaluation, M. Callaghan avait déclaré aux Communes qu'il ne voulait rester à son poste que le temps nécessaire pour passer le cap de la dévaluation, c'est-à-dire pour s'assurer que le nouveau taux de la livre tenait sur les marchés internationaux et que la Grande-Bretagne disposait d'un prêt suffisant. Ces deux objectifs semblent aujourd'hui atteints.

En fait, quelques minutes avant l'annonce de la dévaluation le 18 novembre, M. Callaghan avait remis à M. Wilson sa lettre de démission. Le changement a été décidé officiellement au cours d'une réunion secrète du conseil privé. L'annonce a été publiée ensuite, ainsi que le texte de la lettre.

M. Callaghan devait se rendre aujourd'hui à Paris avec M. Crossland pour la réunion de l'OCDE. M. Crossland s'y rendra finalement seul, tandis que M. Jenkins s'installe à son nouveau poste.

On déclare de bonne source qu'il n'y aura pas de remaniement important du gouvernement après le changement qui vient d'être annoncé. Toutefois, M. Wilson pourrait décider quelques changements aux échelons inférieurs pendant les vacances parlementaires de Noël.

(Lire la suite en dernière page)

Conséquence d'un malencontreux coup de volant Drame de la route à Opfikon près Zurich: 3 morts et 3 blessés

OPFIKON (UPI). — Un grave accident de la route a fait trois morts, mercredi, à Opfikon, près de Zurich. Le conducteur d'une automobile a donné un coup de volant à gauche, au lieu de le donner à droite, lorsqu'il aperçut un camion au milieu de la route. Sa voiture tamponna le camion avec une grande violence.

Peu avant midi, le camion allait bifurquer de la Talacherstrasse à Opfikon dans la Thurgauerstrasse. Il se trouvait déjà à un mètre au-delà de la ligne du milieu de la chaussée, lorsque le chauffeur aperçut une automobile survenant dans la direction opposée et roulant à vive allure.

Pour éviter une collision, le chauffeur du camion redressa pour revenir sur le côté droit de la route.

Mais pour des causes qu'on ignore, l'automobile se dirigea sur la gauche en direction du milieu de la route, alors qu'à droite, elle aurait eu largement la place de passer.

Au lieu de cela, elle se lança littéralement dans l'avant du camion et fut totalement démolie. La voiture transportait six personnes, dont trois furent tuées sur le coup. Ce sont deux ressortissants allemands, Roland Hader, 22 ans, et Gerhard Glemser, 29 ans, ainsi qu'un Zurichois, Rolf Galli, 24 ans, tous trois employés dans une entreprise.

Les trois autres occupants ont été grièvement blessés. Ils ont été transférés à l'hôpital cantonal. Le conducteur n'a pas encore pu être interrogé.



Un « Vampire » s'écrase près d'Estavayer : un mort

Voici l'épave encore fumante de l'avion militaire « Vampire » qui s'est abattu mercredi matin vers 11 heures, à Chables, près d'Estavayer (Fribourg). Le pilote, le caporal René Gross, âgé de 21 ans, étudiant au Technicum de Fribourg, a trouvé la mort dans l'accident.

(Photo studio Mobile, Estavayer)
(Lire en page 8)

Un accord serait intervenu entre la Grèce et la Turquie dans l'affaire de Chypre

Prématuré disait-on cependant à Ankara

ATHÈNES (AP). — Selon des sources diplomatiques, un accord sur le problème de Chypre serait intervenu entre la Grèce et la Turquie.

L'accord a pu être obtenu, assurait-on, grâce aux dernières négociations de M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN avec les dirigeants turcs et de M. Cyrus Vance, envoyé spécial du président Johnson, avec le président Makarios.

M. Brosio s'était en effet rendu à Ankara dans la journée pour transmettre les dernières propositions grecques aux dirigeants turcs. A son retour à Athènes, tout semblait accepté sauf quelques détails. Mais ceux-ci devaient être rapidement réglés.

L'accord prévoyait, pense-t-on, l'arrêt des menaces de guerre de la part de la Turquie, et l'évacuation des forces grecques et turques de Chypre.

DISCRETION

Cependant, en début de soirée, le chef de la délégation cyprite aux Nations unies, M. Rossides, se refusa à tout commentaire sur les informations en provenance d'Athènes selon lesquelles la Turquie et la Grèce étaient parvenues à un accord sur la crise cyprite.

« Il n'y a pas eu d'accord de la part de Chypre, pour autant que je le sache », a-t-il néanmoins fait remarquer.

(Lire la suite en dernière page)

**LE PYROMANE
de Boudry et de Cormondrèche
A ÉTÉ ARRÊTÉ**
(Lire notre enquête en page 3)

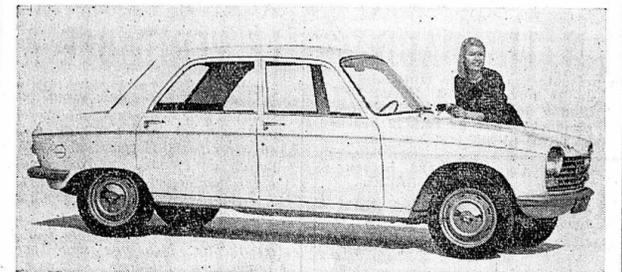
Grand concours **LES JUMEAUX**



INCROYABLE
MAIS VRAI!

IL A GAGNÉ
CETTE
SPLENDIDE
PEUGEOT 204

du Garage du Littoral - Segessemann & Cie



Richard ALLIMANN, âgé de dix ans! Maladière 27, à Neuchâtel (photo ci-dessus) est l'heureux gagnant du premier prix de notre grand concours LES JUMEAUX (lire en page 3 L'INCROYABLE HISTOIRE D'UN HEUREUX GAGNANT).

- 2me PRIX — M. FRANÇOIS RŒSCH, Thurgauerstrasse 18, Winterthur un voyage pour deux personnes au pays du soleil, offert par Voyages & Transports, Neuchâtel.
- 3me PRIX — Mme H. DONNER, Rochettes 11, Auvornier un fauteuil « relax », offert par les Meubles Meyer, Neuchâtel.
- 4me PRIX — M. P. TRIFONI, Pont 44, Saint-Sulpice une cuisinière électrique automatique « Scholtes » offerte par la Maison Cretegnay & Cie, Neuchâtel.
- 5me PRIX — Mme CH. ARNOULD, Rouges-Terres 24, Hauterive un tourne-disque stéréo Philips offert par Interdiscount, Neuchâtel.
- 6me PRIX — Mme MARIE-TH. WEHREN, Maladière 33, Neuchâtel un vélomoteur « Cady », offert par la Maison G. Cordey, Neuchâtel.
- 7me PRIX — M. JEAN-PIERRE CHARRÈRE, les Petits-Clos 3, Fleurier un week-end pour deux personnes à Paris, offert par les Voyages Wittwer, Neuchâtel.
- 8me PRIX — M. OTTO SCHETTY, route de la Gare 9, Auvornier un poste radio à transistors, offert par la Maison Jeanneret, Neuchâtel.
- 9me PRIX — M. PAUL BARBERAT, rue de la Gare 8, Saint-Aubin un grill électrique « Kœnig », offert par la Maison Vuilliamet, Neuchâtel.
- 10me PRIX — M. PIERRE JAUNIN, Marnière 31, Hauterive un batteur « Rotel », offert par la Maison Jordan, Neuchâtel.

DEMAIN : une nouvelle liste d'heureux gagnants

LE SERGENT-MAJOR À LA FABRIQUE !

La technique, nous dit-on chaque jour, évolue de plus en plus vite. En revanche, dans les fabriques, les ateliers et les bureaux, le facteur humain, c'est-à-dire le comportement, les préoccupations, les émotions et les réactions des hommes et des femmes au travail sont insuffisamment étudiés. Tout le monde, employeurs et employés, gagnerait à une meilleure adaptation de ce facteur humain aux conditions de labeur, en constante mutation.

Aussi une importance de plus en plus considérable est-elle attribuée, dans les moyennes et grandes entreprises principalement, à l'homme responsable au premier chef du « climat » interne: le directeur du personnel. Suivant des méthodes fort diverses certes, mais avec un égal souci de résoudre au mieux le problème psychologique sur le lieu du travail, les grands pays industriels, Etats-Unis et URSS en tête, poussent en avant ce chef du personnel, dans la bataille quotidienne pour la productivité et le rendement.

D'une enquête approfondie à laquelle vient de se livrer un professeur de l'Université du Michigan (Etats-Unis), M. McFarland, il résulte que maints responsables américains de services du personnel sont tout à fait incapables à participer à la direction de leurs entreprises. Leur compréhension des problèmes de gestion reste limitée. Les objectifs réels de l'entreprise leur demeurent étrangers.

Mais il y a plus grave: ils sont presque totalement indifférents aux problèmes humains. Ils s'imaginent que l'autorité qui leur est déléguée par la direction générale s'identifie à celle d'un sergent-major dictatorial, irascible et borné. Trop préoccupés des techniques professionnelles abstraites, les chefs du personnel ont tendance à se soucier avant toute chose... de leur propre profession et de leur propre situation au sein de l'entreprise! Aussi la majorité d'entre eux sont-ils d'abord satisfaits d'eux-mêmes — ce qui leur permet sans remords d'être mécontents de tous les autres membres du personnel.

Mais, si le chef du personnel s'intéresse davantage à l'activité des syndicats qu'à l'évolution des structures internes et à leur adaptation aux possibilités humaines, la faute en revient en partie à la direction générale, qui le tient presque toujours à l'écart des décisions importantes, notamment quand sont faites les prévisions et définis les objectifs à atteindre à moyen et à long terme.

Ces observations, faites par un spécialiste américain, peuvent-elles s'appliquer également à la Suisse, du moins en partie? Il n'est pas trop téméraire, sans doute, de répondre par l'affirmative.

R. A.

Lire aujourd'hui

Dévaluation et automatisation:
personnel congédié en Gruyère

Budget de la Chaux-de-Fonds:
près de 4 millions de déficit

(Lire page 7)

Livre: remous monétaires

(Lire page 11)

Pages 2, 3, 7, 8 et 12: L'actualité régionale

Page 11: Notre page économique

Pages 16 et 18: Les sports

Page 21: Les programmes Radio-TV / Le carnet du jour / Les bourses

A LA DANTE ALIGHIERI

Le message de Pirandello aujourd'hui

par M. T. R. Castiglione

INTRODUIT en termes fort aimables par Mlle Alice Blattner, présidente de la Dante Alighieri, le professeur T. R. Castiglione de Genève a parlé mardi soir au Musée des beaux-arts du « message de Pirandello aujourd'hui ».

Né le 18 juin 1867 à Agrigente, en Sicile, Luigi Pirandello disparaissait le 10 décembre 1936, après trois jours de maladie, alors qu'il était en pleine activité; il travaillait à une nouvelle adaptation cinématographique de son roman « Feu Mathias Pascal » à Cinecittà.

Pirandello s'en est allé très discrètement dans la paix et dans le silence. Ses dernières volontés étaient nettes: ni fleurs, ni couronnes, ni prières, ni prières. Point de cérémonie, point de discours, le char des pauvres. Ses cendres devaient être transférées à Agrigente sans que personne le

AVIS TARDIFS

PHARMACIE DE L'ORANGERIE

Dr M.-A. Wildhaber Fermé jeudi et vendredi pour cause de transformations

Manteaux d'enfants Léacril chauds, avantageux, 1-4 ans

Neuchâtel Gd-Rue 5 Seyon 16 T. (038) 5 34 24

DOMINO

★ CADEAUX ★

AU SALON D'ART DE LA COTE NEUCHÂTELOISE 6, rue des Chansons, Peseux

JEAN THIÉBAUD

vous présente ses natures mortes du 19 nov. au 3 déc. 1967 chaque jour de 15 à 22 heures, dimanche aussi de 10 à 12 heures ENTRÉE LIBRE

Ce soir, à 20 heures CERCLE LIBÉRAL

LOTO

Premier tour gratuit. - Abonnements.

ELNA

Vendredi 1er décembre, de 15 à 22 heures,

DÉMONSTRATION DE COUTURE

Maison de la commune, PESEUX

Vendredi 1er décembre

match au cochon

dès 20 heures.

Hôtel de la Croix-Fédérale, SAINT-BLAISE

Aujourd'hui, clôture exposition COSTE

ouvert jusqu'à 22 heures

Mandarines d'Espagne

USEGO le kg Fr. 1.35 net

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

demoiselle de bureau et vendeuse

à notre rayon de garçons. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux. Faire offres à Vêtements S.A., Saint-Maurice 12, Neuchâtel.

Bata HOT-SPOT

RÉOUVERTURE

de ses locaux fbg du Lac 2

SALLE DE LA PAIX

Dimanche 3 décembre à 20 h

TÉLÉVISION

et superbes quines au GRAND LOTO

organisé par le FC XAMAX

Restaurant de la Grappe Réservez votre table au 3 26 26

La Coudre Neuchâtel

AUJOURD'HUI

POLENTA et LAPIN

Le magasin SOLLBERGER & Cie

Place des Halles 8

SERA FERMÉ vendredi 1er décembre pour cause de deuil

Ce soir à 20 h 30

CERCLE DU SAPIN

« Questionnez, on vous répondra »

sur les affaires communales, avec M. Pierre Meylan, conseiller communal et quelques conseillers généraux.

Parti radical

Parti radical

sût. Ainsi entendait-il entrer dans l'immortalité: comme le plus obscur de tous les hommes.

On raconte que, lorsque le dictateur apprit cela, il assena sur son bureau un coup de poing si violent et si retentissant que le bruit résonna dans toutes les salles du Palais de Venise. Ces dernières volontés ne furent pas respectées. Il y eut des discours, des cérémonies et des prières. Après la guerre, ses cendres furent portées néanmoins près d'Agrigente, dans la vallée des Temples où elles reposent aujourd'hui.

Comme on demandait un jour à Pirandello de rédiger sa biographie, il traça quelques lignes qu'il intitula « Information sur mon involontaire exil sur la terre ». En fait, Pirandello aurait pu et dû avoir une vie heureuse et facile. La fortune de son père lui permit d'étudier à Rome, puis en Allemagne. Il se maria et eut trois enfants.

Mais une catastrophe survint: un éboulement détruit la mine de soufre dans laquelle étaient investis la fortune du père et la dot de sa femme. C'est la pauvreté. Pirandello doit donner des leçons d'italien aux touristes allemands. Seconde catastrophe pire que la première. Sa femme tombe malade; d'abord paralysée, elle est atteinte ensuite de folie. Pendant vingt ans, il essaiera de la regagner à force de compréhension et d'amour, mais sans succès.

C'est cette tragédie vécue qui a formé le caractère de Pirandello, c'est elle qui a alimenté sa philosophie et donné l'éveil à son génie. Il est vain de se demander ce qu'aurait été Pirandello s'il ne l'avait pas traversée, car on n'écrit pas l'histoire avec des si. C'est elle qui l'a amené à se poser toutes ces questions si troublantes: qui suis-je? Celui que tu me crois, ou celui que je crois être, ou que tel autre pense que je suis? Ou ne serais-je pas plu-

tôt personne? Qui a raison? Qui a tort? Chacun sa vérité. Pirandello devient ainsi l'interprète de milliers de créatures incompréhensibles, qui, sans le savoir, étaient à la recherche de leur auteur.

Tout homme porte un masque, qui est celui de sa propre folie. Quand par hasard il se guérit, comme Henri IV, il ne lui reste qu'à rejouer le rôle qui est le sien. Dans « Six personnages en quête d'auteur », Pirandello a représenté le drame de la famille, où les enfants, privés de compréhension et d'amour, sont sacrifiés à l'égoïsme des parents. C'est le calvaire douloureux qu'il a lui-même traversé lors de la désagrégation de sa propre famille. Après avoir été sifflée à Rome, cette pièce connut le succès à Paris avec les Pitoëff. Pirandello était sur la voie qui devait le mener à la célébrité mondiale.

Dans une autre pièce, « La Nouvelle Colonne », apparaît un masque qui en offrant son fils au ciel, appelle l'avènement d'une société plus juste. La poésie palpète dans l'émotion prophétique de l'auteur, dont le message invite les hommes à la solidarité, à la fraternité et à la tolérance.

Pour vivre, il n'est pas nécessaire de savoir, mais de croire. La tragédie comporte une catharsis, c'est-à-dire une purification, qui nous amène à mieux nous comprendre nous-mêmes. Ce que Pirandello a décrit dans une langue neuve, d'une netteté d'une transparence et d'une vivacité incroyables, c'est la conscience tourmentée et angoissée de notre époque. Dramaturge dont on a pu dire qu'il était le théâtre fait homme, il est l'interprète de nous tous.

Dans cette conférence si intéressante et si vivante, le professeur Castiglione a su, sans se perdre dans les complications de la psychologie pirandellienne, expliquer l'œuvre et l'homme, et montrer qu'au fond, ils ne font qu'un. Nous l'en remercions très vivement.

P.-L. B.

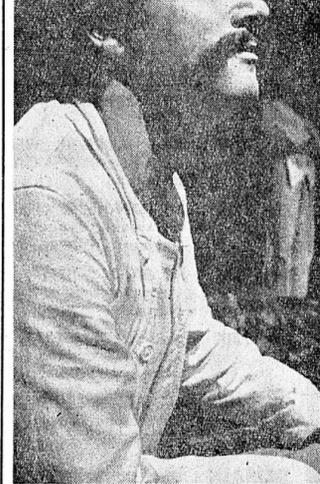
« Il est arrivé », de Miodrag Bulatovic QUAND LE METTEUR EN SCÈNE DEVIENT LE VÉRITABLE AUTEUR D'UNE PIÈCE !

Quand on parle de cinéma, on ne conteste plus l'identité de l'auteur d'un film. On sait qu'il s'agit du metteur en scène. Jusqu'à présent, quand on parlait de théâtre, on avait coutume d'attribuer l'œuvre au dramaturge.

Il suffit parfois d'un spectacle et tout est bouleversé.

« Il est arrivé », applaudi hier soir au théâtre, bien que signé par le Yougoslave Miodrag Bulatovic, ne peut chercher son créateur que du côté de Jorge Lavelli. Jamais encore au théâtre, une mise en scène n'a été aussi éclatante, prédominante. Jamais

« Il est arrivé », applaudi hier soir au théâtre, bien que signé par le Yougoslave Miodrag Bulatovic, ne peut chercher son créateur que du côté de Jorge Lavelli. Jamais encore au théâtre, une mise en scène n'a été aussi éclatante, prédominante. Jamais



ROLAND BERTIN

Godot. (Photo Daniel Vittet)

un metteur en scène ne s'est à tel point fait peu oublier.

« Il est arrivé » bénéficie d'une éblouissante mise en scène. Cette dernière, dès les premiers instants, fascine, envoûte. Lavelli a accompli une recherche formelle plus que riche. Il n'est lui-même pas avaro d'idées. Il utilise tout: du comédien au plus infime objet. Il ne se limite bien sûr pas au décor (sublimé, surréaliste). Il travaille le mot; la voix de ses comédiens. Dans « Il est arrivé », de Jorge Lavelli, le langage est disloqué. Le mot n'a que rarement une signification, même un entendement audible. Il est note musicale. Le mot n'existe plus. Reste un chant. Quelques phrases échappent à cette entreprise. S'écourent alors une suite de mots qui retrouvent leur sens conventionnel, celui que l'on pratique, dont on est coutumier. Le phénomène est rare.

C'est pourquoi il ne serait guère honnête de dire que le spectacle (essentiellement œuvre de peintre et de musicien) d'hier soir appartenait à Bulatovic. Bulatovic a écrit un texte. Cela est certain. Mais quel texte? Où se trouvait-il, hier soir, dissimulé, en attendant par les merveilleuses recherches formelles de Lavelli? Dès lors, comment aboutir à une interprétation d'un message possible transmis par Bulatovic? De quelle manière affirmer que Bulatovic est un bon ou mauvais auteur? Bulatovic n'existe guère dans « Il est arrivé », présenté par le Théâtre de la Colline de Genève. Lavelli s'est attribué toute l'importance, partant celle des comédiens. Sa mise en scène est solide, vigoureuse, intéressante. Mais dans quelle mesure n'était-elle pas dangereuse? Dangereuse puisqu'elle masque le texte, lequel pourtant devrait être la colonne vertébrale d'une pièce. Si Lavelli a choisi cette option, doit-on en conclure que le texte de Bulatovic est faible, confus, ennuyeux? Un seul fait est certain: la mise en scène de « Il est arrivé » par Jorge Lavelli (qui est prodigieuse, répétitive) est la seule qui n'ait pas rencontré de « bide »...

Lucienne MONNIN

Politique

Poubelles et Musée des Beaux-Arts

Une résolution de l'Association patriotique radicale

Neuchâtel - Serrières - la Coudre

Réunie en assemblée générale extraordinaire le mardi 28 novembre au Cercle national, l'Association patriotique radicale de Neuchâtel-Serrières-la Coudre a examiné la situation créée à la suite de l'abandonnement du référendum dit des poubelles.

Après un large échange de vues, et sur la base de nombreux arguments, l'assemblée, à l'unanimité, a décidé de recommander aux citoyens et citoyennes d'accepter la suppression de la troisième tournée de ramassage des ordures votée le 9 octobre dernier par le Conseil général.

Considérant l'effort de compréhension demandé aux habitants de Neuchâtel par la suppression de cette troisième tournée, l'Association patriotique radicale proteste énergiquement contre le projet du Conseil communal d'investir 3,320,000 fr. pour la transformation du Musée d'art et d'histoire (Beaux-Arts), alors qu'il est de notoriété publique qu'une dépense de 830,000 fr. aurait permis de procéder aux réfections nécessaires (toiture).

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale: Marc Wolfrath Direction politique du journal: René Braichet Rédacteur en chef: Jean Hostettler

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY

Au début de l'audience, M. François Kneppfer, juge suppléant extraordinaire, a lu le jugement d'une affaire dont les débats ont eu lieu la semaine dernière. L.G. était prévenu de détournement d'objets mis sous main de justice et d'infraction à la loi sur l'A.V.S. et à la loi fédérale sur la taxe d'exemption militaire. Le tribunal a tout d'abord examiné les infractions concernant la loi sur l'A.V.S. L.G. était accusé d'avoir déduit des cotisations du salaire de ses ouvriers et de ne pas les avoir versées à la caisse cantonale de compensation. Le prévenu reconnaît le fait mais affirme pour sa défense qu'il a payé le salaire net à ses employés et a pris en charge toutes les assurances, y compris l'A.V.S. Les témoins, les ouvriers en cause, ont confirmé cette déclaration du prévenu; c'est pourquoi le tribunal n'a pas retenu ce chef d'accusation. Par contre le prévenu a commis une négligence en omettant de remplir le carnet des cartes de cotisations pour 1966 et de le faire parvenir à la Caisse cantonale de compensation, malgré deux sommations de cette dernière.

Le tribunal fait bénéficier le prévenu du doute quant à l'accusation lui reprochant d'avoir arbitrairement disposé de biens saisis par l'Office des poursuites du district de Boudry. En effet, L.G. devant faire face à de nombreuses difficultés a fourni un grand effort pour se tirer d'affaire dans la mesure du possible, en se contentant d'un salaire dérisoire. Ainsi on ne saurait lui reprocher les quelques paiements qu'il a faits en négligeant la priorité de l'Office des poursuites, car il les a faits pour sauver son entreprise. Le tribunal n'a par contre pas pu admettre les excuses du prévenu concernant le non-paiement de sa taxe militaire pour l'année 1964.

Prenant en considération toutes les circonstances atténuantes, le tribunal condamne L.G. à 5 jours d'arrêts avec sursis pendant 4 ans, à 50 fr. d'amende et au paiement des frais de la cause, fixés à 300 fr.

C'est ensuite M. Philippe Aubert qui préside l'audience du tribunal de police, M. André Mannwiller continuant d'assumer les fonctions de greffier.

IL SE LOGEAIT CHEZ AUTRUI...

R.M. est prévenu de vols et de dommages à la propriété. S'étant évadé de la colonie du Devens le 10 septembre, le prévenu a pénétré dans deux chalets des

Il voulait à tout prix sauver son entreprise: indulgence

éclairateurs de la Béroche au lieu dit « Entre-Roches », à Saint-Aubin, et y a dérobé un litre de Rossi, un litre de Suze et une bouteille de vin blanc. Le lendemain, 11 septembre, il s'est introduit dans le rucher de G. M. à Saint-Aubin, où il a volé un falot qu'il a ensuite abandonné dans la forêt. Le 12 septembre, il a visité le chalet de Mlle J. F., à Montalchez, où il s'est servi de vin rouge, et le 13 septembre, s'installant dans la maison de week-end appartenant à P.-A. H., de la Chaux-de-Fonds, il a consommé six litres et trois bouteilles de vin rouge. En pénétrant dans tous ces immeubles, R. M. a causé des dégâts: forçant des volets, brisant des vitres et causant encore d'autres dommages à la propriété. Le tribunal condamne R. M. à deux mois d'emprisonnement, moins 30 jours de détention préventive. Cette peine est complémentaire de celle prononcée par le tribunal de police d'Aigle le 2 octobre 1967. Les frais de la cause fixés à 330 francs sont mis à la charge du prévenu.

ATTENTAT A LA PUDEUR J. J., prévenu d'attentat à la pudeur d'une jeune fille âgée de moins de 16 ans, est condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et paiera les frais de la cause se montant à 90 francs.

IVRESSE AU VOLANT Le 21 septembre, à 21 h 45 environ, rentrant du Comptoir de Lausanne, J. B. conduisait son automobile sur la R 5, en circuitant derrière une colonne en bois en carrefour de Chauvigny, près de Bevaix, le conducteur a perdu la maîtrise de sa voiture qui s'est mise à zigzaguer sur la chaussée qu'elle a ensuite traversée du sud au nord pour finir sa course sur le toit dans un verger. Il faisait nuit, l'endroit n'était pas éclairé, le temps était couvert et le vent soufflait en tempête. Le conducteur est sorti indemne de l'accident tandis que ses trois passagers, plus ou moins grièvement blessés, ont dû être transportés à l'hôpital. La carrosserie de l'automobile était complètement démolie. Le conducteur, J. B., qui s'était mis au volant, en n'étant pas de sang-froid, payera 1200 fr. d'amende et 160 fr. de frais.

SANS ASSURANCES Le 11 septembre, à 19 heures, titulaire d'un permis d'être conducteur, mais accompagné d'une personne bénéficiant d'un permis de conduire, B. D. a conduit une automobile dans le village de Cormondrèche

VAL-DE-RUZ

L'ACS, section de Neuchâtel réuni aux Geneveys-sur-Coffrane

L'Automobile-Club de Suisse, section de Neuchâtel, a tenu son assemblée générale annuelle hier en fin d'après-midi aux Geneveys-sur-Coffrane, à l'hôtel de Commune, en présence de 52 membres. Une bonne proportion lorsque l'on songe que 20 membres seulement ont participé récemment à l'assemblée d'une section alémanique qui compte quelque 6000 membres!

M. Adrien Thiébaud, président, a salué la présence de MM. De Georgi, sous-directeur de l'ACS, à Berne, Russbach, chef de la police cantonale, Alex Billeter, directeur de l'ADEN et Maurice Quinche, responsable de la signalisation routière dans le canton.

Après adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, lu par le secrétaire-trésorier, M. Paul Gicot, M. Adrien Thiébaud a tiré le bilan de dix années de présidence. Parmi les éléments positifs, notons le recrutement, qui est allé son petit bonhomme de chemin, sans être fulgurant; l'installation d'un secrétariat permanent qui rend bien des services.

Parmi les éléments négatifs, le président a insisté sur les problèmes financiers de la section et les traces administratives, inhérents à toutes associations de ce genre.

Si l'ACS, Section de Neuchâtel, a pu recruter quelques membres au cours de l'exercice, il n'en reste pas moins que l'effectif est encore insuffisant. Il faudrait compter sur 1000 membres. Or, on en comptait 706 au 1er janvier 1966!

Et pourtant, il suffirait de peu de chose. Que tous les membres de l'ACS suivent le conseil du président central, M. Pierre Haefeli, de la Chaux-de-Fonds, et trouve un nouveau membre...

Et comme l'a dit M. Thiébaud, il

faudrait insuffire à chaque membre de l'ACS assez d'enthousiasme pour cela. Tout la question est là. La question de la fusion entre la section du Bas et celle du Haut et qui garantirait quelque 1500 membres à l'ACS du canton ne peut guère entrer en considération, il faut donc trouver d'autres moyens. Attirer les jeunes, oui. Mais comment? Par le sport automobile, certes, mais là, de nouveau, il s'agit d'abord de résoudre quelques problèmes.

Le président de section a ensuite passé en revue l'activité de l'année 1966. Il n'y a pas eu de changements au comité; la sortie du personnel hospitalier, à Konojingen, a connu un franc succès et le projet d'une course en circuit à Lignières (qui aurait été organisée avec la section des Montagnes neuchâtelaises) est tombée à l'eau, parce que le comité directeur de l'ACS n'était pas d'accord...

Quant aux comptes de la section, ils ont été approuvés par l'assemblée après que les vérificateurs, MM. André Gavillet et André Aellen, eurent préconisés quelques assainissements. Ces deux vérificateurs ont été reconduits dans leur fonction et M. Willy Moser a été nommé suppléant.

Puisque nous en sommes ici au chapitre des comptes, précisons que le budget 1967 a été accepté sans discussions! (C'était un peu tard, mais si cette assemblée, qui a lieu généralement au printemps, s'est donnée si tard, ce fut pour des raisons administratives internes).

L'ACS n'échappe pas à cette « loi »: tout va en augmentant. Et comme la caisse de l'ACS (que ce soit cette section ou telle autre) ne se porterait pas plus mal si elle était mieux garnie, il convenait de revoir le chapitre des cotisations.

A ce sujet, M. De Bosset s'est demandé s'il ne convenait pas d'augmenter un peu le montant des cotisations. Le comité avait étudié le problème et a présenté un projet qui consiste à maintenir les cotisations de base tout en rendant obligatoire l'achat du livret d'assistance internationale. Ce livret, qui rend de grands services pour le rapatriement des véhicules de l'étranger en cas d'accident, qui permet le remboursement des frais dus aux dégâts causés par le gibier, et qui offre bien d'autres avantages encore. La section pourrait ainsi bénéficier des commissions qui lui sont cédées par l'organisation centrale sur chaque livret. Et chaque membre payerait un peu plus de cotisations tout en ayant un avantage. Après quelques discussions, ce projet du comité a été accepté sans opposition et sans abstention.

Dans le « divers », M. Roland Christen (Réd.: spécialiste de notre rubrique automobile) s'est demandé s'il ne convenait pas de faire preuve d'un peu plus de dynamisme pour attirer des adhérents, en présentant notamment des films intéressants, en mettant sur pied quelques soirées. Le comité a pris note de ces suggestions. L'assemblée s'est ensuite réunie pour le dîner, à l'issue duquel M. Alex Billeter a avec le coup de crayon et la verve que nous lui connaissons, a fait revivre, au grand plaisir de tous, les néripiétés du récent rallye des vieux tacots.

Bh

COMMUNIQUÉ

Le Sixième degré à skis

Après ceux de Genève et Lausanne, à Neuchâtel, ce soir, les amateurs d'alpinisme et de ski seront comblés. En effet, sous le patronage du Ski-club Neuchâtel-Gérald-Hostettler, bien connu des téléspectateurs romands pour qui il a commenté des extraits de ses films, les présentera à la salle des conférences.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Après ceux de Genève et Lausanne, à Neuchâtel, ce soir, les amateurs d'alpinisme et de ski seront comblés. En effet, sous le patronage du Ski-club Neuchâtel-Gérald-Hostettler, bien connu des téléspectateurs romands pour qui il a commenté des extraits de ses films, les présentera à la salle des conférences.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

Nul doute que Sixième degré à ski, la Corde européenne et Acrobatie à skis, avec Michel Darbellay, Gérard et Michel Hostettler et Arthur Furrer feront connaître aux spectateurs des sensations toutes nouvelles.

sans être au bénéfice d'une assurance de responsabilité civile et sans que son véhicule soit muni d'une plaque de contrôle. Le prévenu écope de 100 fr. d'amende auxquels s'ajoutent 70 fr. de frais. Cette peine pourra être radicalement du casier judiciaire dans un délai de 2 ans.

F. B. a garé sa voiture dans la zone bleue de la place de la Fontaine, à Peseux, en omettant de signaler l'heure où il avait parké son véhicule. Il est condamné à 35 fr. d'amende et au paiement des frais fixés à 40 francs.

Ch. S. a fait entreprendre d'importants travaux de creusement au lieu dit « les Echançons », à Colombier, sans avoir demandé l'autorisation à l'autorité communale. Il est condamné par défaut à 150 fr. d'amende auxquels viennent s'ajouter 50 fr. de frais.

PESEUX

Passante grièvement blessée

Hier, à 18 h 05, un accident a eu lieu à la rue de Neuchâtel, à Peseux. Mme Madeleine Pinot qui roulait en voiture en direction du Vauseyon, s'est trouvée en présence de Mme Walburga Antenen, âgée de 77 ans, qui s'était imprudemment avancée sur la chaussée sans emprunter un passage de sécurité. Malgré un violent coup de frein de la conductrice, Mme Antenen fut projetée à terre. Elle fut transportée sans connaissance à l'hôpital des Cadolles, où l'on a diagnostiqué une forte commotion cérébrale et une fracture de la clavicule gauche.

La gendarmerie de Boudry a procédé au constat.

SAINT-BLAISE

Les référendums ont abouti

(c) Les deux référendums lancés il y a quinze jours ont abouti, puisque le chiffre requis de 201 signatures a été largement dépassé. Après vérification, le Conseil communal a arrêté le chiffre de 245 signatures valables pour le référendum relatif à l'augmentation du taux de l'impôt sur les ressources et celui de 315 signatures, pour ce qui concerne le changement de zonage aux Bourguillards avec de nombreuses constructions prévues sur cet emplacement.

La date de la double votation n'a pas encore été fixée. Elle n'aura en tout cas pas lieu cette année, le scrutin des 16 et 17 décembre étant déjà suffisamment chargé.

Dieu est amour.

Madame César Béguerel-Cuany; Madame et Monsieur Gaston Bourgeois-Béguerel, leurs enfants et petite-fille à Toulon, La Seyne et Orléans; Madame et Monsieur Gaston Monnier-Béguerel et leur fils, à Malvilliers, ainsi que les familles Buchs, Cuany, parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

César BÉGUEREL

retréité T. N.

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 77me année, après une longue et pénible maladie supportée avec un grand courage et résignation.

Neuchâtel, le 29 novembre 1967. (Saars 33)

Si tu gardais le souvenir des inquiétés, Eternel, Seigneur, qui pourrais subsister? Mais le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne. Ps. 130/3-4.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 2 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pssaume 73 : 28.

Monsieur et Madame Gilbert Delbrouck, leurs enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

Richard, le gagnant du concours «Les jumeaux», a 10 ans «MA PEUGEOT 204 EST PLUS "TERRIBLE" QUE LES AUTOS-JOUETS DES VITRINES DE NOËL»

Nous l'indiquons en première page: le gagnant de notre concours «Les jumeaux» est le jeune Richard Allimann, dix ans... En avant-première de son Noël 1967, il recevra une vraie voiture, premier prix, qu'il a remporté après tirage au sort devant notaire.



M. et Mme Allimann entourant le vainqueur du concours «Les jumeaux» organisé par notre journal.

Richard ne fut mis dans le secret qu'hier, à midi, en notre présence. Il en était émerveillé. — Recevoir une voiture? C'est irréel. Pour moi les voitures, c'est avant tout celles que je peux admirer dans les vitrines, avant Noël; les voitures des marchands de jouets.

Comment est-il arrivé, en indiquant le chiffre 19057, si près du résultat (19060)? La famille tout entière s'est amusée à assembler les jumeaux. Et l'avis est unanime: C'était pas toujours facile, car plusieurs d'entre eux ne se ressemblaient pas du tout!

des traits caractéristiques et c'est surtout ces parties de visage qui nous ont permis d'assembler les jumeaux.

Papa avait agi. C'était au tour de la maman de Richard de trouver la solution!

Maman a eu une idée. Elle et moi nous sommes nés le même jour. Un 19 octobre. Mon année de naissance est 1957. C'est là que maman a été géniale. Pour déterminer le nombre des participants au concours, elle a mis d'un côté le chiffre 19, de l'autre 57 et, entre les deux, elle a

introduit... un petit zéro! Cela faisait donc 19,057...

Mme Allimann participe souvent aux jeux publicitaires. Jusqu'à présent, pourtant, elle n'avait jamais gagné... Quant à M. Allimann, s'il achète parfois des billets de loterie, il n'a encore jamais touché le gros lot!

A propos de gros lot... Que va donc faire Richard et ses dix ans de sa belle Peugeot 204?

— Je veux l'offrir à mes parents... Pour l'anniversaire de leurs quinze ans de mariage.

Il avait bouté le feu à Boudry et à Cormondrèche Le pyromane neuchâtelois arrêté Appréhendé mardi, il a passé hier aux aveux

On se souvient des deux incendies qui ont eu lieu à 24 heures d'intervalle dans les nuits du 22 et du 23 novembre. Le premier avait détruit totalement l'entrepôt de la fabrique de meubles Rossetti à Boudry, et le second le complexe agricole de M. Samuel Staehli à Cormondrèche. Notre journal avait émis, dès le 23 novembre l'hypothèse d'un acte criminel. Fondée sur des faits pour le moins troublants, cette supposition s'est révélée exacte. Mardi, à la suite d'une rapide et efficace enquête des polices neuchâteloises, l'auteur de ces deux incendies a pu être arrêté.

Voici d'ailleurs le communiqué du juge d'instruction: «Les incendies des 22 et 23 novembre 1967 à Boudry et à Cormondrèche sont criminels. L'auteur est arrêté. Il s'agit de Jean Droz né en 1941, manoeuvre, sous tutelle. L'auteur déclare avoir agi par ressentiment contre la société et n'avoir aucune raison d'en vouloir aux lésés. L'enquête se poursuit.» Il a été arrêté à Boudry et a passé aux aveux hier dans la soirée.

L'incendiaire n'aura donc pas couru longtemps. Es-t-il besoin de préciser que c'est avec soulagement que la population du vignoble apprendra cette nouvelle.

Le film d'un incendie

Nous le verrons plus loin, Jean Droz venait de quitter sa dernière place, où il ne se plaisait plus. Précisons-le, pour des raisons qui lui étaient propres et qui n'avaient rien à faire avec ses employeurs, à qui il donnait satisfaction. Etre instable, complexe à souhait, Jean Droz n'a jamais fait partie de la société. Il avait souvent fréquenté les établissements publics de Boudry, notamment dans les années 1963. Depuis on ne le revit plus jusqu'à la période précédant de peu les deux incendies. En 1963, saoul, il provoqua un scandale dans le café du Pont. Le tenancier dut faire appel à la police, ne pouvant faire taire le jeune homme, ni le faire sortir de son établissement. Lorsque la force publique fut sur place, il lui opposa une vive résistance, se débattit violemment contre deux agents qui purent tout juste le maîtriser. L'un d'eux d'ailleurs sortit de l'aventure avec un doigt cassé. Le cafetier se souvint que Jean Droz proféra alors des menaces: «Je me vengerai!»

Mais on décrit le jeune homme, bien connu dans ce café de Boudry, comme une personne étrange. «Il avait toujours un air bizarre, essayant — mais n'osant pas — de se mêler aux conversations, souriant lorsqu'on riait près de lui. Droz était toujours seul. D'allure maline, de petite stature, blond de cheveux, pâle de teint. Mais néanmoins un paquet de nerfs qui, en colère, pouvait avoir une force peu commune. Je me souviendrai toujours de la manière dont il a tenu tête aux agents», a déclaré le tenancier.

Deux bières

Mardi, le soir de l'incendie de Boudry, Droz était sorti vers 22 h 30 du café du Pont. Il n'avait consommé que deux bières et son air n'était pas différent de celui des autres jours. Il était revenu trois ou quatre fois dans cet établissement. Et le cafetier se souvint de cette tête sans réussir à lui mettre un nom. Puis vendredi, particulièrement sensibilisé par les deux incendies supposés criminels, le tenancier du café du Pont se décida à parler de ce client à la police. Il se souvint qu'il avait causé du scandale chez lui en 1963. On lui présenta des photos. Il reconnut Jean

Notre enquête

Droz. La piste était chaude; la police fit rechercher l'homme, qui fut appréhendé mardi. Les aveux, nous l'avons dit, ont eu lieu hier dans l'après-midi, au bureau de M. Bolle, juge d'instruction.

Paille et caisses

Le café du Pont se trouve sur la route des gorges de l'Areuse, à quelque cinq cents mètres de l'entrepôt Rossetti. Droz, passant devant, a dit au juge d'instruction qu'il y avait trouvé des caisses et de la paille. Une allumette, et le feu prenait.

Une enfance malheureuse

Jean Droz est né en 1941 à Neuchâtel, d'un père alcoolique. Il avait dix frères et sœurs, était originaire des Bayards. Jean Droz était très jeune lorsque son père est mort des suites d'une bagarre qui avait eu lieu dans un café de Boveresse. Son enfance, il l'a passée dans des orphelinats, notamment aux Bayards et à Malvilliers. Enclin depuis tout jeune à la boisson, par atavisme, Jean Droz n'a pas réussi à combattre ce malheureux penchant. Ainsi récemment, il dut être interné aux Prés-Neufs, établissement où les alcooliques subissent une période de désintoxication. Jean Droz s'était enfui de la plaine de l'Orbe avec un camarade, également interné, et avait commis en sa compagnie quelques frasques qui se terminèrent devant un tribunal genevois. Mais ce fut la seule fois qu'il eut affaire à la justice. Sorti des Prés-Neufs cette année, au mois de juillet, Droz avait trouvé du travail dans une fabrique du littoral neuchâtelois. Ses employeurs ont toujours été contents de son travail. Mais il y a une quin-

zaine de jours, le jeune homme retrouvait d'anciens camarades de café, et ce fut à nouveau la chute.

Il se remit à boire, quitta son travail sans raison apparentes. Son tuteur s'entretint avec ses patrons, qui se déclarèrent d'accord de continuer à l'employer. Jean Droz ne voulut rien savoir.

Ainsi, il n'y avait pas d'autres solutions que de l'envoyer suivre une nouvelle cure de désintoxication.

Muni de quelque argent, il retourna à Boudry chez une personne qui était d'accord de l'héberger. La soirée du 22 novembre commença dans un café de Neuchâtel, se continua dans d'autres établissements publics, et finit dans ce café de Boudry, où le patron l'a remarqué le soir du 22 novembre.

Pourquoi mettre le feu?

La question de savoir pourquoi Jean Droz a commis ces actes reste en suspens pour le moment. On peut néanmoins dire que c'est par pur ressentiment contre la société, cette société dans laquelle il n'avait jamais pu s'intégrer normalement.

Il a changé très souvent d'emploi. Ses tuteurs successifs ne savaient souvent où le trouver. Ce que l'on devine en tout cas, c'est que l'imminente décision qui allait être prise de le réintégrer aux Prés-Neufs ne devait guère l'enchanter. Cette société qu'il ne connaissait très probablement pas. Même chose pour la ferme de M. Samuel Staehli à Cormondrèche.

Précisions

Il est nécessaire de préciser que Jean Droz n'avait jamais travaillé pour la fabrique de meubles Rossetti. Jean Droz n'avait aucun ressentiment particulier contre cette famille, qu'il ne connaissait très probablement pas. Même chose pour la ferme de M. Samuel Staehli à Cormondrèche.

Emue et souriante, Mme Rachel Pons, jeune centenaire a reçu fauteuil officiel, fleurs et accolades

Pour la septième fois cette année, le Conseil d'Etat de Neuchâtel a offert le fauteuil traditionnellement remis aux personnes entrant dans leur centième année. Hier, Mme Pons-de Perregaux, née le 29 novembre 1868, ne cachait pas son émotion. Les fleurs arrivaient par brassées, les vœux étaient si nombreuses qu'elle

avait de la peine à serrer toutes les mains et elle a même été embrassée par un conseiller d'Etat et le président de la ville. Le fauteuil, arrivé quelques heures avant la cérémonie officielle, semblait parfaitement convenir à Mme Pons. — Comme je suis gâtée! Tous ces gens qui se dérangent spécialement



pour moi! Toutes ces fleurs! Et encore du vin! M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, posa un bouquet aux couleurs neuchâteloises sur les genoux de la centenaire, en lui transmettant les félicitations et les vœux du gouvernement. Il tenta de décrire brièvement la vie toute de dévouement de Mme Pons, mais il fut bien vite interrompu par un: — Je ne mérite pas tous ces compliments... je suis paresseuse! Centenaire mais encore un peu timide, Mme Pons ne put empêcher ses joues de rosir légèrement lorsque M. Clottu lui donna une chaleureuse accolade.

Le président de la ville, M. Pierre Meylan, apporta lui aussi les félicitations de la commune; il remit un splendide arrangement floral venant des serres de la ville, du vin récolté dans les vignes de la commune et, ne voulant pas faire moins que son collègue du Château, donna lui aussi l'accolade. Pleinement heureuse, la jeune centenaire leva sa coupe de champagne et but à la santé de chacun. Quant à ses hôtes, ils lui souhaitèrent de nombreuses et belles années à venir. Disons encore qu'un huitième fauteuil sera remis au mois de décembre à Dombresson. L'année 1967 aura vraiment été l'année des centénaires dans notre canton.

RWS

EMOTION. — Entourée de M. Pierre Meylan, à gauche, sa nièce et M. Gaston Clottu, à droite, la nouvelle centenaire, Mme Rachel Pons-de Perregaux, ne cache pas son émotion. (Avipress - Baillod)

Le marbre conservera le souvenir gravé des Neuchâtelois généreux

Il y a une soixantaine d'années, la ville de Neuchâtel avait fait poser deux plaques de marbre au-dessus de l'imposante rampe d'escalier de l'hôtel de ville. Les noms des bienfaiteurs de la ville devaient y être gravés. Les Ulrich et Berthold de Neuchâtel, Ehard Borel tirent tous sur la même plaque... Mais aujourd'hui, une nouvelle liste, comportant neuf donateurs a été établie, de quoi remplir la deuxième plaque de marbre.

Albert Spahr, legs en faveur de l'Ecole de commerce et des orphelinats, 1931. Geneviève Boy de la Tour de Meuron, legs en faveur du Musée des Beaux-Arts, 1933. Louisa Jeannot, legs en faveur du Fonds de l'hôpital, 1937. Gabrielle de Meuron, legs en faveur du Musée des Beaux-Arts, 1944. Charles-Henri Berger, legs en faveur d'institutions de bienfaisance, 1953. Paul Savoie-Petitpierre, legs au Fonds Savoie-Petitpierre, 1956. Maria Frascotti, legs de l'immeuble J.-J. Lallemand No 1, 1962. Lydia Gyax-Pfäffeli, legs en faveur du secours aux enfants, 1963. Ces trois dernières lignes seront gravées ces jours prochains car le travail que fait M. Oudin est long. Il faut un mois pour graver la plaque, et plus tard il faudra dorer les lettres à la feuille. Il faudra 1200 feuilles d'or pour recouvrir toutes les inscriptions. Le marbre conservera ainsi, à travers les années, le souvenir de la générosité de plusieurs Neuchâtelois et Neuchâteloises. J.-P. N.



LA VILLE DE NEUCHÂTEL RECONNAISSANTE A SES BIENFAITEURS HÉRITIERS D'ALFRED BOREL, LEGS EN FAVEUR DE L'HÔTEL DE LA VILLE, 1901. ALBERT SPAHR, LEGS EN FAVEUR DE L'ÉCOLE DE COMMERCE ET DES ORPHELINATS, 1931. GENEVIÈVE BOY DE LA TOUR DE MEURON, LEGS EN FAVEUR DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 1933. LOUISA JEANNOT, LEGS EN FAVEUR DU FONDS DE L'HÔPITAL, 1937. GABRIELLE DE MEURON, LEGS EN FAVEUR DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 1944. CHARLES-HENRI BERGER, LEGS EN FAVEUR D'INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE, 1953. PAUL SAVOIE-PETITPIERRE, LEGS AU FONDS SAVOIE-PETITPIERRE, 1956. MARIA FRASCOTTI, LEGS DE L'IMMEUBLE J.-J. LALLEMAND NO 1, 1962. LYDIA GYAX-PFÄFFELI, LEGS EN FAVEUR DU SECOURS AUX ENFANTS, 1963.

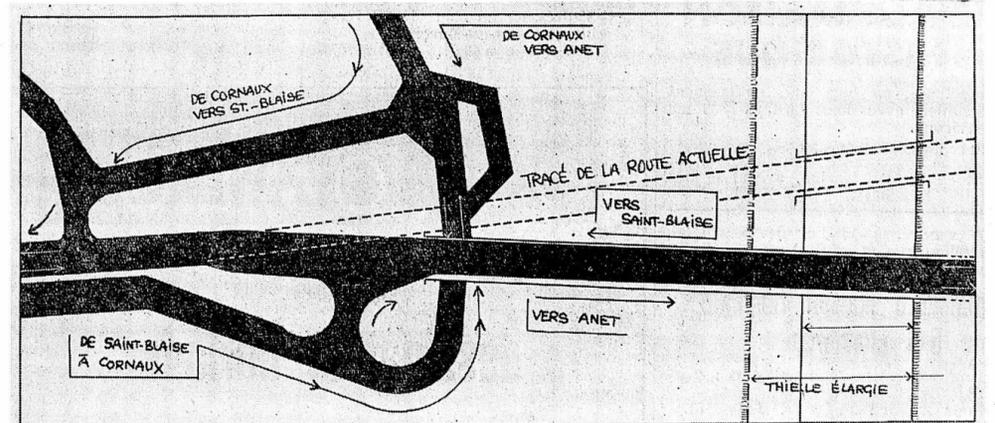
(Avipress - Baillod)

Ecole supérieure de commerce

Requête au Conseil communal

Dans sa séance du 27 novembre 1967, la commission de l'Ecole supérieure de commerce présidée par M. Olivier Cornaz, président, a procédé aux nominations suivantes: Mlle Claudine Perrenoud, secrétaire de l'école, Mme Edmée Galland, chef de bureau à la chancellerie de l'école, M. Pierre Dubois, professeur de branches commerciales. La commission a examiné le problème que pose à l'école de commerce l'aménagement des terrains gagnés sur le lac. Elle a adressé une requête à ce sujet au Conseil communal demandant à ce dernier de tenir compte dans ses projets des intérêts légitimes de l'école de commerce tant pour le présent que pour l'avenir.

Les premiers travaux au pont de Thielle précèdent la mise en chantier de la nouvelle route de Cornaux



Premiers travaux au pont de Thielle: depuis quelques jours, on a commencé à implanter pieux, palées et culées ce qui revient à reporter sur le terrain les axes directeurs du plan. Les travaux de construction dureront 18 mois. Dans ce même secteur, la mise en chantier de la RN5 verra tout d'abord, et ceci dès les premières semaines de janvier, la construction d'une route qui doit desservir Cornaux. Partant du futur échangeur de circulation du pont de Thielle, cette route, longue de deux kilomètres, aura une largeur de sept mètres, soit le gabarit des chaussées cantonales.

Grossièrement, cette route sera déjà parallèle à l'actuelle puis elle passera sur l'autoroute à la hauteur de la centrale électrique de l'ENSA pour aboutir à Cornaux, devant le cimetière. Là, les travaux dureront une dizaine de mois. La nouvelle route pourra utilement remplacer l'actuelle RG 411 dont la chaussée passablement fatiguée n'était pas faite, on le conçoit, pour le trafic de poids lourds. Prochaine étape dans l'Entre-deux-Lacs: la mise à l'enquête de l'autoroute de Thielle à l'extrême pointe du Landeron, soit un parcours de cinq kilomètres.

«Dumbo et le Mystère de Noël»



(Avipress - Baillod)

FAN
Réception centrale:
 Rue Saint-Maurice 4
 Neuchâtel
 Téléphone (038) 5 65 01
 Compte de chèques postaux 20-178
 Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.
 Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité:
Annonces
 Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
 Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
 Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
 la veille avant 8 h 30
 Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

Tarif des abonnements
SUISSE:
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 52.- 26.50 18.50 5.-
ETRANGER:
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 90.- 48.- 24.- 8.50
 Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 95.- 52.- 27.- 10.-

Tarif de la publicité
ANNONCES: 34 c. le mm, min. 30 mm. — Annonces locales 20 c. min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 1.50 — Réclames Fr. 1.15. — Mortuaires, naissances 50 c. — Petites annonces non-commerciales à tarif réduit 20 c. le mot, min. 10 mots. Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
 Annonces Suisses S.A., «ASSA»
 agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

A LOUER

A louer à Neuchâtel, à la rue de Grise-Pierre, immédiatement ou pour date à convenir,
APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES
 tout confort.
 Loyer à partir de 355 fr. par mois + prestation de chauffage et d'eau chaude.
 GARAGES à disposition: loyer mensuel 60 fr.
 FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ, faubourg de l'Hôpital 13, Neuchâtel, tél. 5 76 71.

LA VUE-DES-ALPES CHALET MEUBLÉ
 7 lits: électricité, chauffage à mazout, pompe automatique, cheminée de salon; terrasse. Vue magnifique. Disponible immédiatement jusqu'au 30 juin 1968, éventuellement fin décembre 1968. Fr. 250.- par mois.
 Renseignements à case postale 607, 2001 Neuchâtel.
 Maison de transport à Zurich offre

dépôt et livraisons
 de meubles et boissons. Tél. (051) 35 36 29.
 A LOUER A CRESSIER (nouvelle poste)
magnifiques appartements de 3 pièces
 libres tout de suite ou pour date à convenir.
 Pour visiter et traiter: Sunier & Cie, Cressier, tél. 7 74 20.

Baux à louer
 à vendre à l'imprimerie de ce journal

Dem. à louer
 Chambre indépendante ou studio est demandé de toute urgence par le garage J.-L. Segessenmann & Fils pour l'un de ses ouvriers. Tél. 5 99 91.

CHAMBRE
 propre, confortable, bien chauffée, avec eau chaude et froide, cherchée par jeune femme, chef de rayon d'un grand magasin de la place. Téléphoner au 5 76 44, demander Mlle Wöhler.

OFFRES D'EMPLOIS
 On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,
OUVRIÈRES
 pour travaux faciles.
 Faire offres à COSMO S.A., COLOMBIER. Tél. 6 36 36.

Bar à café de Neuchâtel cherche
garçon d'office et de buffet
 Entrée à convenir.
 S'adresser au bar le Réverbère, Croix-du-Marché. Tél. (038) 5 48 01.

tels que perçages et alésages, filetages et taraudages, fraisages, etc., sur pièces décolletées Ø max. 30 mm en acier, laiton, alliages légers?
 Faire offres sous chiffres P 50,241 N à PUBLICITAS S.A., 2001 Neuchâtel.

OMEGA

Pour le département de préparation du travail de notre division Ebauches et Fournitures, nous engageons

dessinateur horloger
 ou
dessinateur technique

à même d'exécuter de manière indépendante les tâches suivantes, dont il assumera simultanément la responsabilité:
 — Tenu à jour des dossiers de plans
 — Confection de plans d'opérations
 — Accomplissement des démarches administratives consécutives aux modifications.

Pour ce poste, une formation de base acquise dans l'horlogerie ou la mécanique, de même que quelques années d'activité pratique au sein d'un bureau technique, sont nécessaires.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle, à OMEGA, département du personnel de fabrication, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11.

IMMEUBLES
 A VENDRE, à Gigny (Jura français),
BELLE MAISON HISTORIQUE
 spacieuse, en bon état, entièrement meublée, avec deux jardins (800 m² environ).
 Prix: 40,000 francs.
 Etude Jaques Meylan, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. 5 85 85.

A vendre, à 15 km de Neuchâtel, trolley, vue étendue, tranquillité, soleil, accès facile,
plaisante maison familiale de 5-6 chambres
 Prix extrêmement avantageux: 98,500 fr.
 Pour traiter: 38,500 fr. seulement.
 Surface totale, environ 700 m². Très bon état, soignée, salle de bains, garage, chauffage par calo à mazout, joli jardin. Cédée pour raison de santé.
 AGENCE IMMOBILIÈRE
 CLAUDE BUTTY
 ESTAVAYER-LE-LAC
 Tél. (037) 63 12 19

A vendre ou à louer, à Conclise,
VILLA avec LOCAL INDUSTRIEL
 construction récente comprenant 5 pièces et 1 chambre indépendante, chauffage à mazout, 2 garages, atelier de 150 m².
 Faire offres sous chiffres AS 64,522 N aux Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre ou à louer
CAFÉ-RESTAURANT
 de campagne.
 Bon chiffre.
 S'adresser sous chiffres P 800-289 E à Publicitas, 1401 Yverdon.

agence 13 13
 Neuchâtel
 Epancheurs 4
 Ø 5 13 13
offre à vendre

Hôpital du canton engagerait
infirmières diplômées
 à mi-temps et à temps complet. Conditions de travail agréables et salaire en fonction des responsabilités.
 Adresser offres sous chiffres F V 2552 au bureau du journal.

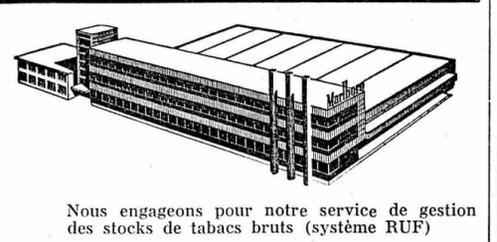
La rédaction de L'ILLUSTRE, à Lausanne, cherche pour engagement immédiat ou date à convenir

jeune stagiaire de rédaction
 Nous demandons:
 — bonne culture générale;
 — si possible connaissance d'allemand et d'anglais;
 — style alerte et orthographe sûre;
 — esprit ouvert et méthodique.
 Nous offrons:
 — formation nécessaire à la profession de journaliste;
 — activité variée et esprit d'équipe;
 — ambiance de travail agréable.
 Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, de références éventuelles et, le cas échéant, de travaux déjà réalisés dans le secteur du journalisme, doivent être adressées au rédacteur en chef de L'ILLUSTRE, 1, galeries Benjamin-Constant, 1002 Lausanne.

La Fabrique d'ébauches du Landeron
 cherche
 pour la fabrication de montres et pendulettes électroniques:
UN MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES
UN MÉCANICIEN
 pour l'automatisation de machines de production;
des MÉCANICIENS
 d'entretien;
du PERSONNEL FÉMININ ET MASCULIN
 de production.
 Faire offres au bureau de la fabrique ou téléphoner au No (038) 7 93 21.

CIMENTERIE AU LIBAN
 cherche pour une période de 2 à 3 ans, à partir du printemps 1968,
2 SERRURIERS
 bien qualifiés, avec expérience et enthousiasme, pour entretien et montage de machines et installations. Age idéal 25 à 30 ans. Conditions avantageuses, logement assuré, situé au bord tallation. Age idéal 25 à 30 ans. Conditions
 Prière de communiquer curriculum vitae et références au
 Centre Technique Holderbank
 Département Projets
 5113 Holderbank

Clinique privée en Suisse romande engagerait, pour date à convenir,
INFIRMIER (ÈRE)-CHEF
 et
INFIRMIÈRE CHEF DE DIVISION
 (obstétrique - gynécologie)
 Situations stables, bien rémunérées pour personnes très qualifiées.
 Ambiance de travail agréable.
 Avantages sociaux.
 Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photo à Case 898, 1001 Lausanne. Discretion garantie.



Nous engageons pour notre service de gestion des stocks de tabacs bruts (système RUF)
JEUNE EMPLOYÉE COMMERCIALE
 Nous demandons: apprentissage commercial ou formation équivalente. Langue maternelle française de préférence. Goût pour les chiffres.
 Nous offrons: place stable, activité intéressante dans une équipe jeune et dynamique. Conditions d'engagement et avantages sociaux d'une grande entreprise.
 Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et copies de certificats, à notre chef du personnel, «Réf. tabac brut», FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 NEUCHÂTEL.

Nous cherchons
 pour fin décembre - début janvier, une
SECRÉTAIRE
 si possible bilingue
 Place stable et bien rétribuée. Conditions de travail agréables. Avantages sociaux actuels. Semaine de 5 jours.
 Prière de faire offres écrites, ou de se présenter au chef du personnel.

AU LOUVRE
 La Nouveauté SA
 Tél. 5 30 13
 NEUCHÂTEL

La Fabrique des montres et chronomètres Ernest Borel, Maladière 71, Neuchâtel, engagerait tout de suite ou pour époque à convenir
OUVRIÈRE
 pour différents petits travaux d'atelier. Préférence sera donnée à personne ayant déjà travaillé dans l'horlogerie.
 Faire offres écrites ou se présenter.

C. I. P. — PESEUX
 Centrale Industrielle de production de mouvements d'horlogerie
 avenue de Beauregard 3
 Tél. 8 33 75
 engage tout de suite ou pour date à convenir:
VIROLEUSES - CENTREUSES
 sur petites et grosses pièces en atelier ou à domicile. (Travail continu assuré).
 Faire offres ou se présenter à l'atelier.

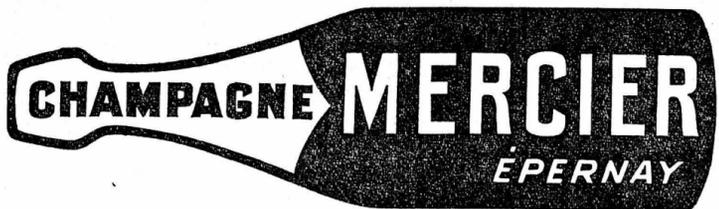
LESCHOT S. A.
 Fabrique de cadrans
 Mail 59
 2002 NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 5 84 44

engage
OUVRIÈRES
 pour son département de dorage. Travaux intéressants. Une personne étrangère acceptée.
 Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 5 84 44.

DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR
 Nous cherchons pour notre service de construction un dessinateur-constructeur ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la petite mécanique de précision.
 Travail indépendant. Ambiance agréable. Logement à disposition. Faire offres, avec curriculum vitae, à Fabrique Maret, 2014 Bôle.

L'Association pour le développement de Neuchâtel et la section neuchâteloise de l'Automobile-Club de Suisse cherchent, pour le 1er janvier ou date à convenir,
employé (e) de bureau
 qui serait chargé (e) d'assumer les services du Bureau officiel de renseignements et du secrétariat de P.A.C.S.
 Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, au secrétariat de l'ADEN, Maison du Tourisme, 2001 Neuchâtel.

Boulangier-pâtissier
 ou
pâtissier
 est demandé tout de suite ou pour date à convenir.
 BOULANGERIE VALLOTTON, avenue du Premier-Mars 22, tél. 5 21 14, 2000 Neuchâtel.

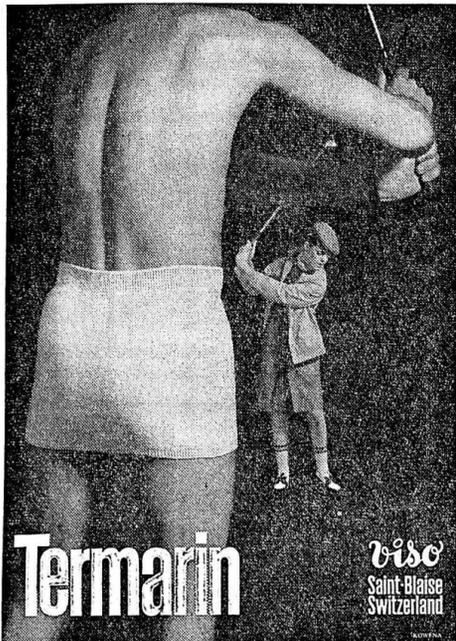


3 bout. ~~71.25~~
55.-

brut bout. 23.75
demi-sec » 22.75

Le magasin du champagne

AUX GOURMETS



Termarin

visc
Saint-Blaise
Switzerland

Ceinture moderne
en pure laine

Tellement plus chaude
et confortable !...

Contre
rhumatismes,
refroidissements,
douleurs
musculaires,
CONTRE
LE FROID

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — TEL. 54544

BAISSE
RAVIOLIS RIVAL
(AUX ŒUFS)

La bte 1 kg **150**

avec ristourne dans tous les magasins

meubles Rossetti Boudry



Agence Miller pour Neuchâtel et environs

Le bruit court...

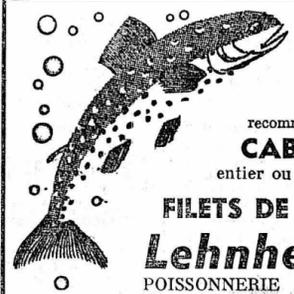
... que les machines à laver le
linge ou la vaisselle

Miele

sont les meilleures...

CH. WAAG

Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 4, tél. 5 29 14



**Poissons
frais**

recommandés cette semaine

CABILAUD
entier ou en tranches

FILETS DE CARRELETS

Lehnerr frères

POISSONNERIE Tél. 5 30 92
Place des Halles Neuchâtel

**L'ACTUALITE
CHEZ WYSS**

**fera plaisir encore après
des années**

Qualité lourde
Choix immense
Prix imbattables



WYSS

J. Wyss S. A. tapis, rideaux, linos
Neuchâtel 6, Place d'Armes, tél. 038 521 21
(Voyez notre vitrine spéciale à la rue St-Maurice)

**Le macédonien,
un tapis
noué main qui vous**



Macédoniens

- 190 x 96 cm Fr. 395.-
- 190 x 124 cm Fr. 560.-
- 202 x 132 cm Fr. 595.-
- 206 x 140 cm Fr. 645.-
- 209 x 141 cm Fr. 660.-
- 221 x 137 cm Fr. 675.-
- 255 x 169 cm Fr. 715.-

Macédoniens

- Tour de lit, 3 pièces . . . Fr. 1140.-
- 307 x 197 cm Fr. 1310.-
- 327 x 223 cm Fr. 1635.-
- 326 x 250 cm Fr. 1645.-
- 347 x 247 cm Fr. 1730.-
- 358 x 240 cm Fr. 1980.-

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Importante fabrique de chocolat cherche

REPRÉSENTANT

actif et bien introduit auprès des commerces d'alimentation, boulangeries, pâtisseries, etc., pour le Jura bernois et une partie du canton de Neuchâtel. Celui-ci devra être bilingue français-allemand.

Faire offres, avec indication de l'activité actuelle, curriculum vitae, références, photo, sous chiffres PB 81828 à Publicitas, 1002 Lausanne.



La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

a besoin de vous !

N'hésitez pas à vous engager comme

receveur-conducteur

de cet important service public.

Formation accélérée. Salaire et sécurité sociale intéressants.

Conditions d'engagement et formules d'inscription disponibles sur demande téléphonique au No (022) 25 02 60.

Direction de la C.G.T.E., la Jonction, Genève.

Une place

d'aide-concierge

est à repourvoir à l'hôtel des postes de Neuchâtel, pour le 1er janvier 1968 ou date à convenir.

Se présenter au service des bâtiments et du matériel de la direction d'arrondissement postal, place du Port 2, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour l'entretien de nos machines

un serrurier

capable de travailler de manière indépendante.

Place stable et bien rétribuée.

Transports VON ARX S.A., PESEUX, tél. (038) 8 29 35.

JEUNE VENDEUSE

Place stable et bien rétribuée. Semaine de 45 heures.

Adresser offres écrites, avec photo, à CW 2582 au bureau du journal.

MOVOMATIC S.A.

Gouttes-d'Or 40 - Neuchâtel engage pour ses ateliers de développements d'appareils électroniques de métrologie,

micromécanicien ou mécanicien de précision

avec quelques années de pratique. Etrangers : permis C. Tél. (038) 5 33 75.

TAPISSIER-DÉCORATEUR

qualifié est demandé.

Place stable. Semaine de cinq jours.

Faire offres à Marcel Jacot S.A., rue Neuve 1, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 25 51.

Hôtel Touring au Lac, Neuchâtel, tél. 5 55 01

cherche :

sommelière femme de chambre filles ou garçons d'office lingère

Faire offres ou se présenter à la direction.

DIXI S.A., LE LOCLE

cherche

un garçon et une fille de cuisine

pour son réfectoire. Préférence sera donnée à couple.

Se présenter à DIXI S.A., 42 av. du Technicum, 2400 le Locle. Tél. (039) 5 45 23.

Travaux de machine à écrire

Dame, ou demoiselle, est cherchée par bureau du centre de la ville pour travaux à la demi-journée. Paiement à l'heure. Tél. 5 14 14.

Nous cherchons, pour notre bureau technique de Neuchâtel,

jeune dessinateur qualifié

désireux de compléter ses connaissances dans le domaine particulier de la construction de machines destinées à la production en série d'articles relevant du secteur du chauffage.

- Climat de travail agréable dans entreprise jeune et en pleine expansion. - Semaine de cinq jours, trois semaines de vacances, conditions et avantages sociaux d'une maison d'avant-garde. - Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres E T 2551 au bureau du journal.

UN MANŒUVRE

pour travaux divers, éventuellement à la demi-journée. S'adresser à MOVOMATIC S.A., Gouttes-d'Or 40, Neuchâtel - Monruz. Tél. (038) 5 33 75.

Café-brasserie cherche bonne sommière (étrangère acceptée). Tél. (038) 5 17 95.

Restaurant Bagatelle, sous les Arcades, cherche garçon d'office et de cuisine. Tél. (038) 5 82 52.

FAN

Les occasions ne manquent pas, il suffit de les découvrir!

UNE PETITE ANNONCE

fera certainement votre affaire si vous l'insérez dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

DEMANDES D'EMPLOIS

Comptable

cherche occupation à mi-temps (tous travaux de bureau). Adresser offres écrites à 3011-1252 au bureau du journal.

Homme possédant voiture cherche TRAVAIL PARTIEL Libre l'après-midi et le soir. Adresser offres écrites à B. V. 2581 au bureau du journal.

Jeune DROGUISTE cherche place dans droguerie ou pharmacie (éventuellement grand magasin, pour le rayon parfumerie). Adresser offres écrites à E. Y. 2584 au bureau du journal.

COMMERCE

Restaurateur ayant plusieurs années de pratique cherche à louer café-restaurant. Adresser offres écrites à LB 2558 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

PIANO Famille de la campagne achèterait tout de suite, en bon état, piano brun pour les enfants. Adresser offres, avec indication de prix et marque, sous chiffres P 55159-29 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

J'achète MEUBLES anciens et modernes, bibelots, tableaux, logements complets. A. Loup, tél. 4 10 76 - 6 50 55, Rochefort.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre ou à échanger contre glisseur ou caravane, grand BATEAU A CABINE

moteur Volvo 100 CV. Prix 9500 fr. Téléphoner aux heures des repas au (038) 4 13 75.

ROVER 2000

1965. Etat impeccable. 3 mois de garantie. FACILITÉS DE PAIEMENT 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel, tél. (038) 5 30 16.

Citroën ID 19 1966

10 CV, blanche, intérieur drap, moteur révisé. Essais sans engagement. Facilités de paiement. SEGESMANN & FILS GARAGE DU LITTORAL Téléphone 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51 Neuchâtel

A vendre AUSTIN 1100

Speedwell, beige, 28.500 km, pneus et pneus neige neufs, ceintures de sécurité, très belle occasion. Prix très intéressant. Téléphoner après 19 h 30 au 3 31 20.

A vendre Mustang V8 1967

direction et freins assistés, radio, accessoires, 12 km, impeccable, 15.900 francs (catalogue 23.000 fr.). Téléphoner le soir au (021) 26 84 60.

OCCASIONS

OPEL Kadett

1967, 25.000 km, état de neuf.

GARAGE du ROC

A vendre AMI 6

1961, en bon état, 700 fr., avec plaques. Tél. (038) 7 85 26, des 18 h 30.

FIAT 2300

1962. Expertisée. Prix intéressant. Facilités de paiement. Garage H. PATTHEY 1, Pierre-à-Mazel Neuchâtel. Tél. (038) 5 30 16

A vendre VW

en parfait état de marche. S'adresser : Parcs 30, Louis Boggia, de 17 à 19 heures.

PEUGEOT

404 - 1962 Expertisée. Bas prix. Garage H. PATTHEY 1, Pierre-à-Mazel Neuchâtel. Tél. (038) 5 30 16

A vendre TRIUMPH 1300 TC

modèle 1967, 5 places. Garantie de fabrication. Grandes facilités de paiement.

A vendre MGA 1600

rouge, 1960, révisée, etc. Paiement comptant, 2500 fr. + hardtop, 600 fr. Tél. heures des repas (038) 8 66 27.

Garage R WASER rue du Seyon 34-38 Neuchâtel

Sunbeam chamois

modèle 1966, état impeccable. Téléphoner entre 18 et 19 heures au (038) 8 45 18

Je cherche VOITURE

4 à 6 CV, bon état, à échanger contre BATEAU. Téléphoner le matin de 8 h à 9 h au (038) 6 32 51.

A vendre Renault Dauphine

Modèle 1962, 56.787 km. Tél. 5 85 85.



Pour toute transmission d'annonces aux journaux suisses et étrangers, les 18 succursales et agences des ANNONCES SUISSES SA « ASSA » sont à votre disposition. Elles vous renseignent sans engagement et sans frais sur les tarifs de la publicité, les délais et les conditions d'insertion dans les divers pays.



Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

ZÉRO

par Stanislas-André Steeman

14

Malaise et moi reposons dans des fauteuils, lui à droite de la cheminée du salon, du côté de la fenêtre, moi à gauche, du côté de la porte. Un des hommes de l'inspecteur se trouvait dans la deuxième pièce, le bureau; le second dans la dernière, la chambre à coucher. Il n'y avait qu'à attendre...

— Pensez-vous qu'il viendra ? fis-je à voix basse. — Certainement, me répondit Malaise, catégorique. Puis il me fit signe de me taire.

Je pouvais un soupir et m'enfonçai plus profondément dans mon fauteuil.

Vainement eussions-nous cherché heures plus propices à un traquenard. C'était un de ces soirs où l'homme, écrasé de moiteur, convaincu de sa misère, attend, le souffle court, qu'il se passe quelque chose. Il attend et espère, incapable de rien empêcher, résigné à tout subir.

L'orage éclata, soudain, avec une violence inouïe.

De longs éclairs haichaient l'obscurité, illuminant pour une seconde la ronde face de Malaise, un coin de la pièce encombrée d'armes, l'angle d'un meuble, ou parant d'une gloire éphémère Tangaloo dressé au centre de la table, grimaçant et sardonique. Après chacun d'eux j'étais libre, fixant un point dans le noir, de choisir l'image que me révélerait l'éclair suivant.

Les coups de tonnerre s'espacèrent bientôt, la pluie crépita contre les vitres. Un éclair bleu me permit de voir que Malaise avait fermé les yeux... Dormait-il ?

Moi, je me sentais incapable d'en faire autant... du moins pour le moment.

Je passai en revue les événements de ces deux derniers

jours. Les acteurs du drame défilèrent dans l'ombre : ce fut d'abord Hassan et son turban, puis Donaldson avec sa figure rouge, Charles-Quint, plein de grâce et de mollesse, Sally et la photo de Sally, Octavius Brown, déhanché et sans tête...

Pourquoi donc, à présent, m'étais-je mis à croire à l'innocence du nègre ? Et contre qui, puisque j'y croyais, pouvais-je formuler une accusation ?

Froidement et une à une, j'examinai toutes les éventualités. Je conclus en m'avouant qu'il n'y avait pas plus de quatre personnes connues de moi que je pouvais soupçonner...

Hassan d'abord. La science divinatoire de cet homme tenait du prodige... Ne fallait-il pas chercher ailleurs la raison de tant de clairvoyance ? Son départ précipité (pour Zurich, m'avait-il dit) ouvrait également le champ à bien des hypothèses. Il avait dû quitter Bruxelles après le crime, donc... Cependant — et ceci militait en sa faveur — quel intérêt aurait eu le fakir à m'avertir en quelque sorte qu'il allait frapper ? Et pourquoi aurait-il frappé ?

Puis il y avait la concierge qui avait donné l'alarme, qui l'avait donnée quand il lui avait plu. Mais là non plus, je ne distinguais pas l'intérêt auquel elle eût obéi... sans compter que je voyais mal la brave femme manier le tomahawk ; il aurait fallu admettre chez elle un extraordinaire talent de dissimulation. Enfin il me répugnait de soupçonner une concierge, l'un de ces piliers de la société moderne...

En troisième lieu, Charles-Quint. Malaise n'avait démontré qu'il avait eu la possibilité (de même que moi d'ailleurs) de commettre le crime. L'inspecteur m'avait également dit comment mon ami, après que je les eusse quittés, lui et Malaise, avec Sally, était entré dans un accès de fureur qui le rendait réellement redoutable. Je voyais très bien Charles-Quint en face de l'explorateur, lui réclamant l'adresse de sa fille. Pour peu que la colère les eût empoignés tous deux, la scène du meurtre se reconstituait aisément... Cette hypothèse était jusqu'à présent la plus vraisemblable puisque l'idole n'avait pas été volée.

Enfin, il y avait... Sally. Sally qui pouvait être arrivée à Bruxelles dans l'après-midi, connaissant, quoi qu'elle eût dit,

l'adresse de son père. Qu'elle se fût disputée avec lui ou qu'elle eût décidé, poussée par la haine, de le tuer, elle était, dans tous les cas, suffisamment robuste pour avoir pu porter le coup fatal. Elle avait pu aussi être guidée par l'intérêt, ayant appris d'une façon ou d'une autre que son père n'avait pas encore écrit de testament la désobligeant... Cette hypothèse aussi était, hélas ! vraisemblable.

Pour Malaise (si Malaise n'avait pas été uniquement préoccupé par Octavius Brown), il pouvait soupçonner une cinquième personne : moi. Mais il m'était difficile, pour ma part, de m'attarder à pareille supposition...

Je crois bien que j'en étais arrivé là de mes réflexions quand je m'endormis.

Toujours est-il que je sentis soudain une main s'appuyer doucement, mais fermement, sur ma bouche, une autre étreindre mon poignet droit. J'ouvris les yeux...

Je ne distinguai pas grand-chose tout d'abord. Seul un léger souffle d'air m'apparut qu'il y avait maintenant une porte ou une fenêtre ouverte dans l'appartement. Je ne bougeai pas, comprenant que c'était Malaise, dressé derrière mon fauteuil, qui m'empêchait ainsi de remuer ou de proférer une parole imprudente.

Le cœur battant, j'écoutais.

Des pas légers glissaient sur le tapis. M'habituant à l'obscurité, je vis que la porte du salon était entrouverte. Sans nul doute l'homme que nous guettions se trouvait là...

Par une pression de doigts je fis comprendre à Malaise que j'étais réveillé et sur mes gardes. Ses mains lourdes quittèrent ma bouche et mon poignet.

Confusément, je distinguai une ombre se mouvant avec lenteur et précaution. Elle alla jusqu'à la fenêtre. Il y eut un craquement ténu, un second. Octavius Brown — ce ne pouvait être que lui — ouvrait la croisée.

A ce moment, je sentis plutôt que je n'entendis Malaise passer derrière mon fauteuil et se diriger vers le commutateur. Mes mains se crispèrent aux bras de mon fauteuil. Je me ramassai pour bondir...

Ce qui suivit eu lieu pour ainsi dire simultanément et en quelques secondes...

AU LOUVRE La nouveauté SA

Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

Advertisement for '1er VENDEUR (euse) ARTICLES MESSIEURS' with details about job conditions and application process.

LE LOCLE - LE LOCLE

Un événement musical au Locle

Les sociétés chorales de la Chaux-de-Fonds et du Locle, la seconde fondée par Charles Fallier, et s'appêtant à fêter son 50^{me} anniversaire, chanteront le « Deutsches Requiem » de Brahms

De notre correspondant :

Il y a bientôt cinquante ans que Charles Fallier avait préfiguré une politique de collaboration sur tous les plans, mais en l'occurrence sur celui des arts, entre la Chaux-de-Fonds et le Locle. Ce Genevois à peine débarqué au Locle en 1915, n'eût de cesse qu'il réunît les efforts des deux populations, soit pour fonder une véritable école de musique, soit afin de trouver les éléments nécessaires à l'exécution régulière des grandes œuvres chorales.

C'est ainsi que depuis tantôt cinquante ans, chaque année a vu la mise sur pied d'un grand concert, depuis fort longtemps avec l'Orchestre de la Suisse romande, et un corps de solistes soigneusement distingués. Si l'on passe en revue les titres qui se sont succédés depuis 1918, on trouvera tout le répertoire classique, romantique et moderne, de la « Messe en si min. » aux Passions, Magnificat, Oratorio de Noël ou de Pâques, de J.-S. Bach, Messe et Requiem de Mozart, Messie de Haendel, à la Grande Messe de Beethoven, Neuvième Symphonie, Deutsches Requiem de Brahms, Roi David et Nicolas de Flue d'Honegger, Psalmus Hungaricus de Kodaly, In Terra Pax de Frank Martin : toute la liste a d'ailleurs été publiée dans le onzième Cahier de l'Institut neuchâtelois : « Charles Fallier, textes et documents ».

L'on imagine ce que les Montagnes neuchâteloises auraient perdu si ce riche florilège ne leur avait été offert : d'ailleurs, selon la grande leçon de Charles Fallier, ce sont encore les chanteuses et chanteurs qui en ont le plus profité, car ils ne se sont pas bornés à entendre de la musique, ils en ont fait, ce qui est beaucoup plus important.

RETOUR A BRAHMS

La grande querelle latino-germanique à propos de Brahms est en train de mourir de sa belle mort, tant mieux. On a peine à croire que l'on a pu parler de « lourdeur », « enflure », « pathos » à propos d'un compositeur qui se méfiait à tel point de toute verve, de toute facilité, de tout laisser-aller qu'il vérifiait tout, n'admettait aucun glissement dans l'éloquence qu'il n'eût voulu et préparé. Rien de plus éloigné de Brahms que le musicien échevelé, inspiré, qui va chercher dans les nuées de la vieille mythologie des Lorelei et des Wotan des accents pathétiques ou tragiques. Avec une tranquillité imperturbable, il continue ce que ses grands devanciers, de Beethoven à Schubert et à son grand frère (comme il l'appelle) Schumann, ont fait, étend les moyens de l'orchestre avec une opiniâtreté discrète, ne brûle aucune étape, ne révolutionne rien, mais rend la musique, aussi bien dans la liberté de son inspiration poétique que dans ses moyens orchestraux, autre qu'il l'avait reçue.

Mais il n'a rien bouleversé : il a écrit des œuvres régulièrement, les a dirigées, jouées, entendues, sa gloire a connu également une marche constante. Chose étrange, un musicologue français le compare sans hésitation à Gabriel Fauré pour la sûreté de son travail, le rôle et l'influence qu'il a eus sur son temps et celui qu'il a immédiatement suivi, également sur leur manière extrêmement retenue d'être, sur leur bonté. Franchement étrange que l'on pût décerner le même nombreux compliment à celui qui fut l'incarnation de la musique allemande et à l'autre, figuration suprême de ce qu'il y a de plus profondément

et sélectivement français en musique, Brahms et Fauré.

POURQUOI « DEUTSCHES » ?

Aussi bien s'est-on longtemps trompé sur la signification du titre « Deutsches Requiem » dans lequel on a voulu voir une sorte de manifeste de l'art allemand nationaliste ou pangermaniste. Au contraire, avec ses amis Joachim, Grimm, Scholz, il s'opposait énergiquement au «néo-germanisme musical» qui allait bientôt s'emparer de Richard Wagner pour précisément l'opposer à Brahms, tenu pour un craintif et un adversaire de la notion purement allemande de la musique, du caractère unique de l'inspiration germanique, etc.

Cette opposition était inventée de toutes pièces, car personne non plus n'aurait eu plus de sérieux tant les œuvres de Wagner que les autres, « ses » Beethoven, Bach, Haendel. Il n'ignorait pas qu'il y eût un caractère spécifique, venu du fond des âges et de la culture de l'Allemagne. Il disait lui-même que « l'Allemagne et la France se feraient éternellement la guerre dans tous les domaines, mais que ces deux noms brillaient également éternellement au fronton du temple des arts ».

C'est précisément vers l'époque où il compose ce « Deutsches Requiem » qu'il se bat contre ce nationalisme musical que, mieux que de l'exécuter, il ne peut comprendre, c'est-à-dire entre les années 1964-1968 (en effet, on fêtera l'an prochain le centenaire de la première exécution, en 1868, à Brème et à Zurich simultanément, de la première version de cette œuvre à six morceaux, auxquels il rajouta en 1869, le No 4). Peut-être pense-t-il à sa mère, à d'autres de ses proches disparus, toujours est-il que le mot « allemand » ne désigne que la langue employée, puisqu'il veut explicitement faire œuvre musicale et non pas liturgique, non une messe de requiem au sens culturel du mot, mais exprimer les sentiments que l'on éprouve devant la mort, affliction sur terre, joie dans le ciel et la vie éternelle, à la façon d'un simple croyant pleurant ses disparus, disant son angoisse devant le sépulcre, mais affirmant sa foi dans un au-delà doué de toutes les félicités promises. En fait, en un sens, le « Requiem allemand » est bien une page grandiose, la plus vaste et durable peut-être, du romantisme spécifiquement allemand (même par opposition au germanisme autrichien), mais d'un romantisme qui ne supporte aucune solution de continuité avec soit le préromantisme des descendants de

Bach par exemple, ni surtout le premier romantisme de Beethoven - Schubert - Schumann.

UN PEU PLUS...

IL ÉTAIT DRAMATIQUE...

La génération Nietzsche - Wagner a été passionnée par la tragédie grecque, puis le grand helléniste et son ami, devenu ennemi intime, créateur de la « tragédie musicale allemande », ont toute leur vie soit étudié les origines de la tragédie, soit tenté de la recréer sur un plan nouveau, en réunissant la musique et le théâtre sur un plan nouveau, l'Allemagne jouant alors le rôle de la Grèce à l'aube des temps intelligibles. Brahms ne pouvait échapper à ce courant de pensée, et il a été tenté par l'opéra, précisément dans ce sens-là. Il a longuement médité un Faust qui aurait eu le mérite de ne pas le dissocier ni de l'Allemagne actuelle ou ancienne, le « mythe » Faust y jouissant d'un fervent particulier, ni de l'Europe, où il est aussi familier (voir le théâtre élizabéthain en Angleterre).

Pourtant, il ne l'écrivit jamais. Trop précautionneux, inquiet sur ses aptitudes à entrer dans un genre qui venait d'être si prodigieusement illustré par Wagner, il n'en composa finalement que l'introduction, précisément cette « Ouverture tragique » que l'on jouera en lever de rideau lors du concert chaux-loclois. Pourtant, cette page contient en elle tout ce qu'eût été l'opéra, c'est bien le thème du « destin qui est sur les genoux non pas tant des dieux que du fatum » qu'il évoque et traite d'une manière absolument saisissante. Étrange de comparer comment, à vingt-cinq ans de distance, Brahms conclut sur deux sujets certes différents, puisque l'un affirme et l'autre interroge, mais qui veulent tous deux exprimer l'homme dans sa transcendance.

J.-M. N.

Etat civil du 29 novembre 1967

DÉCÈS. — Burren, née Jornod, Emma-Bertha, ménagère, née le 15 février 1883, veuve d'Aurèle; Zbinden, Hermann-Henri, horloger, né le 3 octobre 1904.

Au tribunal de police de la Chaux-de-Fonds

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé hier sous la présidence de M. Pierre-André Rognon, assisté de M. Bernard Voirol qui remplissait les fonctions de greffier. P. B. de la Chaux-de-Fonds est condamné à 20 jours d'emprisonnement sans sursis et à 200 fr. d'amende, 200 fr. de frais et à la publication du jugement pour ivresse au volant et infractions à la LCR.

Perte de maîtrise

M. A. B., de la Chaux-de-Fonds, circulait hier à 2 h 45 au volant d'une automobile à la rue de la Ruche. Sur le Grand-Pont, le conducteur perdit le contrôle de son véhicule qui heurta le parapet situé à gauche par rapport à son sens de marche, et se tourna en travers de la route sous l'effet du choc. Le conducteur abandonna son véhicule tous feux éteints. Il semble qu'il ait été légèrement blessé.

Dérapiage et collision

Un automobiliste de la Chaux-de-Fonds, M. A. F., descendait la rue de Pierre-Grise hier à 12 h 45. Dans un virage à droite, le conducteur freina et sa voiture dérapi, pour entrer en collision avec une automobile venant en sens inverse, conduite par M. W. L., de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

Et le « stop » ?

Hier, à 14 h 10, M. G. S., de Peeseux, circulait au volant d'une automobile sur la rue de la Fusion. A l'intersection de la rue Numa-Droz, le conducteur n'observa pas le « stop » et sa voiture entra en collision avec une automobile conduite par M. P. K. de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS

Budget 68 de la Chaux-de-Fonds : un déficit de près de 4 millions

De notre correspondant :

Le projet de budget qui sera remis à la commission du budget ce soir porte au compte ordinaire les chiffres suivants: Dépenses: 41,130,572 fr.; recettes: 37,257,622 fr., soit un déficit de 3,872,950 francs.

Rappelons que le budget pour 1967 portait 32,411,100 fr. aux recettes et 35,116,500 fr. aux dépenses, les comptes de 1966, 33,661,600 et 33,578,900. Autrement dit, des comptes 1966 au budget 1967, les dépenses présumées augmentent de huit millions et les recettes de quatre. Par rapport au budget 1967, et six et cinq millions respectivement. Le déficit est porté au compte « Variations de la fortune », qui comprend le budget ordinaire et le budget des grands travaux, et qui laisse prévoir un déficit global de 5,198,368 fr. (4,006,767 en 1967): d'où une augmentation présumée du passif augmentée de 1,191,601 fr. par rapport à 1967. Il faut attendre le résultat des comptes de 1967 pour situer exactement la situation. Enfin, l'exécution du budget financier pour 1968 laisse apparaître une exigence de capitaux à se procurer par voie d'emprunts de 9,718,735 francs, soit 3,872,950 fr. d'excédent de dépenses du compte ordinaire, 4,853,050 francs d'excédent de dépenses du compte extraordinaire et 992,735 fr. remboursement d'emprunts.

Le Conseil communal conclut en disant que toutes les corporations de droit public, cantons et communes, présentent des budgets déficitaires. Jusqu'ici, l'augmentation du rendement des impôts suffisait à parer à l'accroissement des dépenses. Il est impossible de l'espérer désormais, car même si les rentrées fisca-

les dépassaient de 13 à 14 % celles de 1966, ce qui est un maximum, elles n'augmenteraient les ressources de la ville que de 1,700,000 fr. Cette situation ne tient nullement à une dégradation de la situation économique, qui se maintient voire progresse, mais à une porte et constante augmentation des charges de l'infrastructure indispensable (hôpital: déficit de 5,100,000 fr. à la charge de la ville, ce qui est énorme); écoles; travaux publics, etc.).

HOPITAL

C'est là le plus gros poste d'augmentation du déficit, soit 1,200,000 fr. Le total de 5,104,100 fr. provient des augmentations de toutes sortes, salaires, aliments, mazout, etc., d'un personnel obligatoirement plus nombreux, nous dit-on, qui doit passer de 456 à 494, soit 1,5 par malade. Les traitements du personnel hospitalier, maintenus à un niveau artificiellement bas jusqu'en 1965, ont dû et devront encore être valorisés, d'autres indexés au coût de la vie: d'un côté, 440,000 fr. pour les nouveaux postes, 420,000 fr. de revalorisation, 425,000 francs de vie chère: 1,285,000 fr. de plus-value dans les traitements, soit l'augmentation du déficit La loi sur l'aide hospitalière qui sera soumise au vote du peuple viendra alléger considérablement cette charge nettement excessive si elle est acceptée: elle n'est pas chiffrée au budget. Le coût de la construction de l'hôpital a été arrêté au 30 septembre dernier à 36,501,642 fr. dont il reste environ 25,500,000 fr. à amortir, par 1,680,000 fr. par an. Et le Conseil communal conclut ainsi:

Il est donc avéré que nos comptes ne boucleront plus sans événement extérieur d'importance. L'aide cantonale à la cou-

verture des dépenses hospitalières sera de 1,5 à 2 millions. A l'heure actuelle, cette aide semble assurée, mais l'allègement qui devrait nous procurer la cantonalisation de l'enseignement technique et professionnel, il risque bien, lui, de se faire attendre de longs mois. Le budget ordinaire ne contient aucune dépense particulièrement lourde qui ne s'inscrive dans la masse habituelle nécessaire à l'exploitation de chaque service. Le budget extraordinaire ne tient compte que de crédits déjà votés. Or, il suffit de considérer le tableau des grands travaux à envisager et le programme immédiat des constructions scolaires pour se rendre compte que ce budget ne peut que s'alourdir au cours des prochains mois.

Les problèmes financiers que nous devons résoudre ne découlent en aucune façon d'une situation économique qui se dégraderait. Bien au contraire, les investissements auxquels nous sommes contraints sont en relation directe avec une augmentation de la population (qui va passer le cap des 43,000), l'extension de la ville et les travaux d'infrastructure nécessités par le développement de l'économie locale. Les concentrations industrielles s'accomplissent, semble-t-il, sans les conséquences que l'on pouvait redouter. Nous pouvons même nous réjouir de l'implantation ici de quelques nouvelles entreprises et du regroupement d'usines dans les localités campagnardes vaudoises et valaisannes. Dans une économie générale saine, toutes les possibilités demeurent de rétablir l'équilibre des finances momentanément chargées et le devoir impose à chacun de considérer l'avenir avec confiance.

J.-M. N.

Les soirées de la «Prépro» de la Chaux-de-Fonds Rythme, gaieté, émotion et vie trépidante

Ah! mes amis... Les maîtres de la section préprofessionnelle de l'école secondaire rénovée (ouf!) avaient bien raison de dire qu'après leur triomphal succès de l'an dernier, ils retrouveraient une formule qui en dirait tout autant. On a été émerveillé, hier soir, de la variété, du naturel et de la justesse de jeu de jeunes gens de 12 à 16 ans, qui ont tout appris à l'école, ce qui, par parenthèse, en dit long sur le patient travail accompli par les monitrices et moniteurs de toute la troupe. Il y avait tout à faire, et l'on a tout fait: l'inven-

tion du jeu, le décor, les costumes, la mise en scène, l'ambiance lumineuse, tout. Et tout a réussi, c'est-à-dire ce que l'on veut, un spectacle, un théâtre-variétés que l'on envie, plus charmant, plus vif, et aussi plus vrai que ceux qu'on ne nous amène pas dans nos villes, où le cabaret se meurt... pour autant qu'il ait jamais vécu.

Le dynamique directeur de la section, animateur de ces soirées, leur accorde un très grand prix, et il a bien raison. Nulle entreprise est aussi passionnante que celle qui consiste à donner à cette prépro comme on appelle sympathiquement cette partie de l'école secondaire, sa personnalité originale et son âme singulière: que toute cette équipe s'y emploie avec autant d'enthousiasme que de compétence nous réjouit et nous donne confiance: il y a de l'avenir dans toutes nos classes, mais surtout là où c'était le plus nécessaire d'affirmer le droit de tous à la culture, à l'art, enfin, au plein exercice des facultés que chacun détient.

On l'a d'abord vu avec ces charmantes flûtes dirigées par M. R. Oppliger, si attrayantes et utiles pour la formation musicale des enfants. Puis avec ce ravissant « Petit Prince » adapté de Saint-Exupéry, et joué par des élèves de la section, en particulier un petit prince, précisément, magnifique de naturel, d'autorité, d'invention dans la mimique et gracieux de voix et

d'accent: une trouvaille que ce petit Bruce Raetz; jamais nous n'avons entendu d'enfant de 11-12 ans à ce point sûr et vivant sur la scène. Mais tous les comparses avaient cette gentillesse et toute la poésie de Saint-Ex était restituée.

Après quoi « L'Album de famille ». C'était une pièce tout entière écrite, revue et corrigée par l'école, sur des textes contemporains (1920-1940), Brecht, Carco, Cendrars, Lorca, des chansons et silhouettes de Joséphine Baker, Trenet, Maurice Chevalier, etc. D'une invention jaillissante dans l'évocation, la danse, les défilés (l'album sur lequel se profilaient les choses tendres, les choses dures, le rire, la misère, tout cet « entre-vingt-et-quarante »), cet album de variétés permit aux garçons et aux filles de s'exprimer avec une vivacité, un plaisir, un enthousiasme absolument prodigieux, et qui finit en apothéose, dans le grand chant-ballet final qui laissa le public panotés, tant l'on avait la sensation la plus exquise que l'on puisse éprouver au théâtre: celle d'un travail d'équipe. Comme Lope de Vega faisait répondre aux habitants du village: « Qui a fait cela? Funtevejuna », de même l'on répondra à qui demandera qui est l'auteur de ce très bon spectacle: « la Préprofessionnelle ».

J.-M. N.

Informations horlogères

Une réforme de structure et de statuts de la Fédération horlogère est envisagée

Mardi, le Syndicat patronal des producteurs de la montre de la Chaux-de-Fonds (S.P.P.M.) a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Charles Virchaux et en présence de plusieurs invités, parmi lesquels on reconnaissait MM. Blaise Clerc, conseiller aux Etats et président de la Chambre suisse de l'horlogerie, et Pierre Blank, directeur de la Fédération horlogère suisse.

A l'ordre du jour statutaire figurait notamment le projet relatif à une réforme de structure et de statuts de la Fédération horlogère, sur laquelle le S.P.P.M. avait à se prononcer en tant que section-membre de la F.H. M. Jacques Cornu, secrétaire général du S.P.P.M. et président de la commission F.H. chargée d'étudier cette réforme de

structure, en présente les aspects principaux dans un exposé extrêmement fouillé. Il s'ensuivit une vive discussion au terme de laquelle, l'assemblée, dans sa grande majorité, s'est prononcée à titre indicatif en faveur des principes généraux d'une réforme de structure et plus particulièrement en faveur d'une affiliation directe des entreprises à l'organisation centrale, ainsi que du système d'un vote plural.

Les autres sections de la F.H., ainsi que l'assemblée générale des délégués de la F.H. doivent encore prendre position à ce sujet avant de permettre à la commission de poursuivre ses travaux et de mettre au point un projet définitif qui devra être soumis prochainement aux organes statutaires.

Assemblée générale de l'Association bernoise des fabricants d'horlogerie

L'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH) a tenu son assemblée générale à Bienne sous la présidence de M. Alfred Suter et en présence de quelques invités parmi lesquels on reconnaissait notamment M. Charles Wittwer, directeur de la Chambre suisse de l'horlogerie. A l'ordre du jour, on relève la présentation par M. Victor Dubois, secrétaire général de l'association, du rapport d'activité 1967 et du budget 1968. En outre, l'assemblée devait se prononcer sur le principe d'une réforme de structure de la Fédération horlogère suisse, dont l'ACBFH est une des six sections membres. Le projet de réforme prévoit notamment l'introduction d'une affiliation directe du fabricant, non seulement à la section régionale, mais également

à l'organisation centrale qu'est la F.H. Il prévoit également l'institution d'un vote plural qui doit permettre au sein de l'industrie horlogère suisse l'expression d'une volonté sociale reflétant l'importance économique des diverses entreprises. Il comprend enfin un système de représentation nouveau dans les organes statutaires de la F.H. Au terme d'une discussion provoquée par l'examen de certains points particuliers, l'assemblée a délégué un vote indicatif favorable au projet de réforme, dont les principes seront prochainement soumis à l'assemblée générale de la F.H.

FRIBOURG - FRIBOURG

A cause de la dévaluation de la livre sterling et de l'automatisation

Une grande industrie de la Gruyère congédie 23,6% de son personnel

La société W.I.B. (Walgler Industrie Bulle), Usines industrielles du roulement Bulle S.A., a annoncé hier qu'elle allait devoir se séparer dans les prochaines semaines de 45 de ses 190 ouvriers et ouvrières, soit 23,6 pour cent. Deuxième en importance en Gruyère après la Nestlé, cette industrie fait un effort intense afin de rationaliser sa production. Les conditions de l'exportation dans les pays du Marché commun sont si dures que l'usine de Bulle n'est même plus en mesure de livrer une partie de sa production à sa maison-mère installée en Allemagne. Chaque roulement à bille exporté en Allemagne est grevé de droits atteignant 21 pour cent, et même 36 pour cent pour l'Italie.

L'entreprise s'est donc employée à la fois à reconverter sa production et à rechercher

une nouvelle clientèle. Ce nouveau marché a été trouvé. Il s'agit notamment de l'Espagne et des pays de l'A.E.L.E. et même de l'Amérique du Sud. La production des roulements de second choix (roulements de meubles) a été abandonnée et remplacée par celle qui satisfait aux hautes exigences de l'industrie des machines-outils et des machines textiles, en particulier. Plusieurs millions de francs ont été investis dans de nouvelles machines, et la maison a rapidement acquis une réputation de qualité.

Pour rester compétitive même sur le marché suisse (où Japonais et Russes eux-mêmes vendent des roulements), la maison bulloise doit rationaliser sa production. La récente dévaluation de la livre sterling, qui permettra aux Britanniques d'exporter des roulements moins chers de 10 à 15 pour cent, est également un coup de semonce. Le marché espagnol, notamment, risque fort d'être fermé à la Suisse pour plusieurs mois, dans l'immédiat. Un effort doit être accompli sur le plan ouvrier également, et les responsables de la maison en appellent ici aux organisations syndicales dont le rôle est permanent sur le plan de la formation professionnelle. Or, on a remarqué que la main-d'œuvre suisse, surtout, a une nette aversion pour le travail en équipe, et de nuit. Evoquant la transformation de l'économie fribourgeoise, le directeur de la maison dit en substance: « On ne peut pas gagner dans l'industrie et continuer de rêver dans l'agriculture », car il importe pour survivre d'adopter un rythme semblable à celui des autres entreprises de la branche. Pour ces diverses raisons, décision a été prise de clarifier le personnel de l'usine, qui se monte actuellement à 190 unités, dont 60 étrangers, pour le ramener à 145 per-

sonnes. Une large part de cette diminution est d'ailleurs expliquée par l'automatisation. Mais les congédiements seront faits avec souplesse, en tenant compte tout d'abord des qualifications professionnelles.



Choose 'Black & White' the Scotch that's BIG on flavour

Sole distributor for Switzerland: Pierre Fred Navazza, Genève

Expérience de recrutement professionnel dans l'horlogerie

Une nouvelle expérience de recrutement professionnel dans l'horlogerie verra bientôt le jour au Locle. Il s'agit d'une initiative conjointe de plusieurs des fabricants d'horlogerie de cette ville et de l'Ecole d'horlogerie qui a pour but d'une part, d'attirer les jeunes vers les professions horlogères en revalorisant ces professions et d'autre part, de faciliter la création de cadres horlogers selon une formule nouvelle « école-usine ». En effet, par une coopération étroite, les fabricants d'horlogerie introduiront bientôt des stages en usines plus longs que précédemment et, fait nouveau, compris dans l'année scolaire. Cette formule aura pour avantage de permettre aux jeunes étudiants d'assimiler presque simultanément les données de bases de l'horlogerie et les méthodes de production les plus récentes.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

• A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Palace: « Darling », 17 h 30: « La Bombe » de Watkins; Ritz: « Mouchette », Robert Bresson et Bernanos, 17 h 30: « Le Boxeur » de Buster Keaton; Eden: « Le retour de Ringo », 17 h 30: film italien; Corso: « Le Corniaux » Bourvil, De Funès, 17 h 30; Torna: « Plaza: « Un médecin constate... », 17 h 30; film italien; Scala: « Le Voyage fantastique ».

CABARET 55: 20 h 30 à 2 h, 2 spectacles. Danse turque et espagnole, orchestre Madison. - Strip-tease international.

PHARMACIE D'OFFICE: Coop. III L.-Robert 108; dès 22 h: No 11.

MÉDECINE: 210 17. — Main tendue 3144. Sté. prot. anim.: 32220.

EXPOSITIONS: Musée des beaux-arts: peintures d'Henri Châtillon; Galerie renovée du Manoir: peintures de J.-Cl. Schweizer; Galerie du Club 44: peintures de J.-P. Frischy; Bibliothèque de la ville: documents sur l'année 1917 à la Chaux-de-Fonds (19 heures).

THÉÂTRE. — 20 h 15: soirées Section préprofessionnelle de l'Ecole secondaire: « Saint-Exupéry »; « L'Album de famille ».

CONFÉRENCES. — 20 h 30: Club 44: Aménagement du territoire avec le conseiller d'Etat Grosjean et l'architecte cantonal vaudois Vouga; Cercle ouvrier, 20 h 15: « Le Théâtre en Suisse romande » par Chs Joris, directeur du T.P.R.; Amphithéâtre du collège primaire, 20 h 15: « Lénine en Suisse ».

• AU LOCLE

CINÉMAS. — Lux: 20 h 30: « Berlin opération Laser »; Casino: 20 h 30: « Le Pont de Waterloo ».

CONFÉRENCES. — Casino-Théâtre: 14 h: Club des loisirs.

PHARMACIE D'OFFICE. — Moderne.

AKVAVIT AALBORG

L'AKVAVIT LE PLUS ACHETÉ EN SUISSE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Réception des annonces et des abonnements

AU LOCLE

chez Mme S. FAYRE Rue D.-Jeanrichard 33 Tél. (039) 5 32 66 Discobar - Tabacs Journaux

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le préfet de Bienne, M. Marcel Hirschi, a donné son avis sur Bienne et la question jurassienne

Il ne faut pas résoudre le problème du Jura en créant un malaise biennois

Le préfet de Bienne, M. Marcel Hirschi, sur demande du Conseil exécutif du canton de Berne du 15 août 1967, a donné son avis sur Bienne et la question jurassienne. Voici le texte de sa réponse :

a) Depuis 1815, date de son entrée dans le canton de Berne, Bienne (dès 1832, chef-lieu de district) a pu s'épanouir en toute quiétude, passer d'une petite cité qu'elle était de quelque 2000 habitants à une ville industrielle et commerciale d'environ 70,000 personnes, centre incontesté d'une agglomération de plus de 150,000 personnes, une des métropoles de la production horlogère. En plein essor, elle voit également se développer des entreprises qui ne sont pas de la branche horlogère.

UN ESPRIT INDÉPENDANT

Bienne, ville bilingue, a su créer — toujours dans le cadre du canton — un climat favorable au développement harmonieux d'une population pourtant hétérogène. Ses habitants, habitués à vivre dans une ville où deux langues, deux civilisations se coudoient à égalité de droits, sont devenus tolérants : ce rapprochement constant atténue les différences de caractères de deux races, amoindrit les divergences toujours possibles dues au tempérament bien différent des Allemands et des Romands. Par la vie en commun, on apprend à se connaître, à se comprendre, à s'estimer. Cet esprit de tolérance — encore intact jusqu'à ce jour — ne s'acquiert que par une volonté sans cesse renouvelée de vouloir vivre en bonne harmonie. L'éducation scolaire et familiale, de même que la vie au sein de nos sociétés tendent à ce but. Cet effort est soutenu efficacement par les dirigeants biennois, membres des autorités communales et cantonales.

En pleine euphorie économique, le Biennois ne se plaint nullement de sa position dans le canton, faisant le pont entre l'ancienne partie du canton et le Jura. Mais d'esprit indépendant tant soit peu fondeur, il se sent « très loin de Berne » ; il accepte les directives cantonales sans enthousiasme. De par le système de la compensation financière cantonale, il a l'impression d'être le bon créancier de l'Etat, donnant beaucoup plus qu'il ne reçoit. (Ce sentiment est tangible aux représentants de l'Etat lors d'inaugurations de collèges !)

RENFORCER LA PRÉSENCE DU CANTON

Le soussigné, à la tête de son district depuis 7 ans, a le très net sentiment que le canton doit d'urgence renforcer sa présence dans les districts. Les magistrats cantonaux, aussi compétents et dévoués soient-ils, ne peuvent actuellement « faire le poids » face aux représentants des communes en pleine évolution. Le préfet, sollicité de toutes parts, ne peut — bien malgré lui — représenter l'Etat qu'aux manifestations les plus importantes de son district ; la gestion des districts devenant plus complexe et « délicate », les contrôles réguliers des administrations communales, exigés par la loi, plus nécessaires que jamais, les décisions à prendre de portée beaucoup plus grande, il serait bon d'adopter à la préfecture, comme ce fut le cas avec bonheur lors de l'application des mesures restrictives conjoncturelles en matière de construction, une « commission consultative du district », formée de représentants des milieux économiques, sociaux et même religieux.

Une fois les traitements des postes supérieurs du canton largement adaptés à ceux des communes (actuellement des différences de 15,000 à 20,000 fr. par an sont à constater au détriment des magistrats cantonaux), le canton gagnera également en prestige et autorité, conditions primor-

diales au maintien du bon ordre et de la paix sociale dans le canton !

UN STATUT RENFORCÉ

b) Dans le district de Bienne, vivent actuellement 25,000 Romands et 50,000 Suisses allemands en bonne harmonie, à égalité de droits, jouissant même d'un statut spécial de bilinguisme (décret du 26 février 1952).

Dans le canton, les Romands de Bienne sont en compagnie de quelque 120,000 jurassiens de langue française et de 700,000 Confédérés de langue allemande. La formation d'un nouveau canton dont les frontières passeraient au nord du district de Bienne, laisserait les 2500 Romands seuls, face aux 700,000 Suisses allemands de l'an-

cieu canton. Connaissant les citoyens du district, je puis d'ores et déjà déclarer qu'ils n'accepteraient une séparation du Jura qu'à la condition expresse d'obtenir les mêmes droits et les mêmes avantages qu'ils ont aujourd'hui. L'infime minorité romande biennoise dans l'ancien canton exigerait même, j'en suis certain, un statut de minorité renforcé !

A CHEVAL

c) Par ses propositions, la députation jurassienne a posé les bases d'une solution au problème jurassien. Je pense que ses propositions (y compris la formation d'un cercle électoral indépendant) sont des éléments valables pour la recherche d'une solution durable au problème jurassien. Mais on ne saurait vouloir résoudre le problème jurassien en créant un malaise biennois. Le soussigné se rallie aux propositions du Conseil de ville de Bienne qui dit ceci :

Sur la plage, en hiver, les bateaux ont pris la place des baigneurs...



De notre correspondant : Une plage, si belle soit-elle en été, devient grise et froide en hiver. La plage de Bienne est transformée chaque année, durant la mauvaise saison, en un vaste garage à bateaux.

Les deux sympathiques gardiens ont troqué leurs costumes blancs contre les salopettes. Durant les mois d'hiver, ils ne sont pas en chômage ou en vacances comme on pourrait le croire. Ils procèdent aux révisions et à l'entretien des installations de la plage.

Si d'aventure vous vous rendez à la plage, vous ne la reconnaitrez plus. De puissantes barrières de bois protègent les bâtiments des vagues, du vent, de la neige. Chaque coin et recoin du bâtiment est occupé par des bateaux de tous genres et de tous calibres. Une centaine d'embarcations sont entreposées à la plage, ce qui rend grand service aux propriétaires et rapporte une somme assez intéressante, à la plage défective.

(Avipress - Guggisberg)

« Statut spécial pour les citoyens du district de Bienne, qui pourront voter pour les candidats du Jura et pour ceux de l'ancien canton, et qui pourront aussi se porter candidats sur les listes du Jura ou sur celles de l'ancien canton. »

Si, pour une raison ou l'autre, cette solution était impossible, le soussigné, de même que les citoyens de son district, ne pourraient en aucun cas accepter d'autres solutions portant préjudice aux électeurs du district de Bienne.

« Ne foudroyons pas ! Le bilinguisme biennois ne peut être séparé géographiquement, par quartier ou par rue ; il est présent dans les sociétés, dans les usines, dans les bureaux, au sein des familles ! »

Un éventuel candidat biennois au Conseil d'Etat ou au Conseil national doit pouvoir compter, pour être élu, sur l'appui des citoyens de langue allemande et de langue française avec lesquels il est en contact constant dans sa profession et dans ses loisirs ; il est à cheval sur deux éventuels cercles électoraux !

En exprimant le vœu que tout soit entrepris pour amener les extrémistes à trouver une solution constructive et rétablir la paix dans notre pays que nous aimons, nous vous présentons, monsieur le président du gouvernement, messieurs les conseillers d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Le préfet du district de Bienne : Hirschi

JURA - JURA

Un patrouilleur scolaire jurassien représentera le canton à la finale

De notre correspondant :

La finale cantonale des patrouilleurs scolaires romands, qui mettaient aux prises Biennois et Jurassiens, s'est disputée hier après-midi, dans la grande salle de théorie du garage des pompiers à Bienne.

Les « champions » des différents collèges romands de Bienne et du Jura, soit au total 6 Biennois et 8 Jurassiens venant de Bienne, Moutier, Alle, Delémont (2), Bassecourt, Bévillard, Courgenay et la Neuveville, ont subi une première épreuve à vélo sur piste libre. Là, les quatre derniers classes furent éliminés. Restaient en course 10 concurrents dont cinq furent éliminés après le gymnase. Les cinq meilleurs affrontèrent alors les questions posées par Daniel Favre qu'assistait Laurent Theifer. Les questions n'étaient pas faciles et le vainqueur a fait preuve de beaucoup de savoir. C'est donc Jean-François Chatelat de Delémont, qui représentera le canton (Bienne et Jura) à la grande finale romande qui se disputera le vendredi 15 décembre à Yverdon.

Cette manifestation, très bien préparée par le sergent Mutner et ses proches collaborateurs, ainsi que par quelques membres de la police cantonale, fut parfaitement réussie. Elle fut honorée par la présence de Jean-Pierre Mœckli, commissaire de la police cantonale à Bienne, de M. Thomann de Berne, des présidents de

l'A.C.S. et de l'A.T.S. du sergent Wyss, de Porrentruy, qui avait transporté ces jeunes gens, et de M. Charles Goly, de l'APPSA. L'enregistrement de cette émission a été agrémenté par les productions de l'orchestre « Caméros », de Bienne, et des films meublèrent les entractes. D'autre part, chaque concurrent reçut un magnifique prix.



Jean-François Chatelat, de Delémont, représentera les patrouilleurs scolaires du canton à la finale romande.

MOUTIER — Inauguration

(c) Aujourd'hui a lieu, à Moutier, l'inauguration de la mise sous pression de l'eau sur la montagne de Moutier. Importants travaux mis sur pied par le syndicat d'initiative d'alimentation en eau de la montagne de Moutier.

FRIBOURG - FRIBOURG

Un « Vampire », qui venait de décoller de Payerne, s'écrase près d'Estavayer

Le pilote, un jeune caporal, tué sur le coup

De notre correspondant :

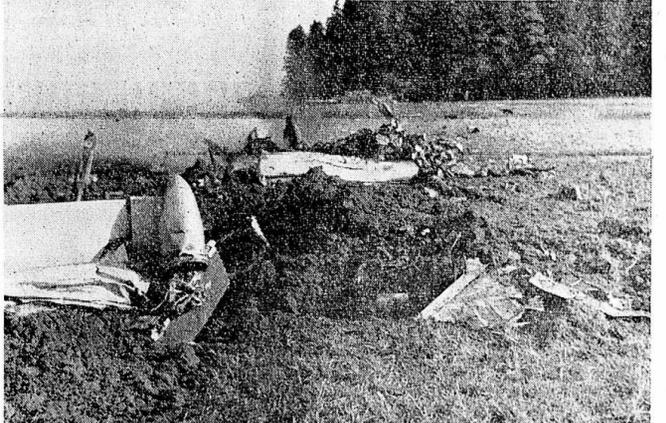
Hier matin, entre 11 h 15 et 11 h 30, un appareil militaire du type « Vampire » s'est écrasé dans un champ situé entre le village de Châbles et le hameau des Granges-de-Cheyres, sur le territoire communal de Cheyres. Le pilote, le caporal René Gross, âgé de 21 ans, étudiant au Technicum de Fribourg, a perdu la vie dans cet accident.

L'appareil venait de décoller de l'aérodrome de Payerne pour faire en solo un vol d'entraînement. Soudain, alors qu'il survolait la région de Châbles, il perdit de l'altitude et vint s'écraser non loin de la forêt du Lazé. Un agriculteur de Cheyres, M. Victor Seydoux, qui travaillait à proximité, aperçut l'avion à quelques mètres au-dessus de lui avant qu'il n'explose une centaine de mètres plus loin. M. Seydoux alerta aussitôt l'aérodrome de Payerne, les pompiers d'Estavayer-le-Lac qui se rendirent sur les lieux avec leur camion, ainsi que l'ambulance de l'hôpital de la Broye. Le gendarme de Cheyres fut l'un des premiers sur place en attendant l'arrivée des

autorités. L'explosion de l'appareil fut très violente. Les débris jonchaient le sol dans un rayon de cinq cents mètres, notamment une aile qui se trouvait à quelque trois cents mètres du point de chute. En percutant le sol, le « Vampire » creusa, en outre, un énorme cratère.

De lamas de ferraille, on devait, hélas, retirer le corps complètement déformé du malheureux pilote. Les causes de ce tragique accident ne sont pas encore établies pour le moment. Une enquête a été ouverte par l'autorité militaire. Les conditions météorologiques étaient favorables et

le plafond des nuages atteignait 1600 mètres. Des enfants ont cru apercevoir des flammes s'échapper de l'avion peu avant sa chute ; l'hypothèse d'un incendie à bord du « Vampire » semble néanmoins peu convaincante. Il apparaît toutefois avec certitude que le drame s'est déroulé très rapidement, puisque le pilote n'a pas fait fonctionner son siège éjectable. Le caporal Gross était le fils de M. Louis Gross, préparateur à l'Institut d'anatomie de l'Université de Fribourg, domicilié rue Albert-Gockel. Le jeune homme s'élevait la première partie de son école de pilote.



Le cratère creusé par l'explosion est impressionnant. (Avipress - Périsset)

Au Conseil d'Etat

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé MM. Pietro Balestra, jusqu'ici professeur titulaire, et Walter Wittmann, jusqu'ici professeur extraordinaire à la faculté de droit de l'Université, au titre de professeurs ordinaires ; M. Edouard Dumont, à Penser, membre de la commission d'impôt du district du Lac.

Il ratifie la décision de la commune de Fribourg relative à la dénomination de la rue du Comptoir (chaussée passant derrière l'église du Christ-Roi).

Il accorde à M. Hubert Lauper, à Belfaux, une patente de licencié en droit (étude de Me René Monferini, à Fribourg).

Il autorise les communes d'Hauteville, Neyruz, Planfayon et Saint-Aubin à procéder à des opérations immobilières ; celle de Goralettes à renouveler la perception des impôts ; celle de Cerniat et la paroisse de Schmitten à financer des travaux.

Il renvoie l'autorité fédérale au sujet de la surveillance des loyers et de la limitation du droit de résiliation dans les communes : 36 communes sont allées à renoncer à ces mesures et 12 communes estiment devoir encore les maintenir.

Il accorde des subsides pour travaux de constructions scolaires et pour les frais de transport des écoliers dans le cadre des regroupements scolaires.

FRIBOURG — Attention aux lettres « boules de neige »

(c) La police de sûreté de Fribourg communique que depuis un certain temps, des lettres « boules de neige » circulent à nouveau dans le canton. Ces sortes de lettres sont interdites par les lois fédérales. Il s'agit du reste, le plus souvent, de simples escroqueries.

Il existe plusieurs espèces de telles lettres, qu'il s'agit de recopier un certain nombre de fois en les faisant parvenir à des connaissances. Il y a pour commencer le jeu inoffensif des cartes postales, puis vient la « chaîne Saint-Antoine », qui promet la fortune à ceux qui la poursuivent et les pires châtiments à ceux qui la rompent. Il y a enfin, sur le même système, la chaîne à sous qui est censée rapporter plusieurs milliers de francs pour un faible investissement...

Manque de réflexe

(c) Hier après-midi, vers 12 h 10, un automobiliste de Marly-le-Grand, circulait de Fribourg à son domicile. Peu après la sortie du pont de Pérolles, alors qu'il se trouvait à l'arrêt et en présélection, une voiture conduite par une habitante de Payerne heurta violemment son véhicule. La collision fit pour quelque 4000 francs de dégâts.

FRANCE VOISINE

Une fillette de sept ans déchiquetée par le train

(sp) Un horrible drame s'est produit près des abattoirs d'Albertville, en Savoie. Une fillette de 7 ans, la petite Martine Brun, a franchi le portillon d'un passage à niveau et s'est précipitée sur la voie au moment où surgissait un convoi. Happée, la malheureuse fillette a été tuée sur le coup et complètement déchiquetée. Elle était l'aînée d'une famille de six enfants.

VAUD - VAUD - VAUD

CHAMPVENT Grièvement blessé en tombant d'un tracteur

(sp) Un ouvrier agricole travaillant à Champvent, M. Francisco Pinel, âgé de 24 ans est tombé d'un tracteur. Il a dû être transporté à l'hôpital cantonal, souffrant probablement d'une fracture de la colonne vertébrale.

Démission du député de Missy au Grand conseil

Réélu au Conseil national en octobre, M. Georges Thévoz, député libéral de Missy, a décidé de se retirer du Grand conseil du fait d'un surcroît de travail. La députation broyarde, au cours d'un dîner, a pris congé de son collègue. M. Thévoz avait été élu en 1947 et il était le doyen en fonctions. Son activité au parlement cantonal se déploya surtout dans le domaine social.

MISSY — Vente paroissiale

(c) La vente paroissiale en faveur de la restauration de l'église et de la mission s'est déroulée à la grande salle du village, mercredi. Grâce aux nombreux visiteurs, cette manifestation de charité a connu un franc succès.

PAILLY — Bras cassé

(c) La jeune Isabelle Lüthy, domiciliée à Pailly, a fait une chute à l'école et s'est malheureusement fracturé le coude droit. Elle a été transportée à la clinique de la rue du Four, à Yverdon.

GRANGES-MARNAND Conseil communal

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Granges-Marnand a admis en son sein M. William Porchet, employé CFF, en remplacement du conseiller Pierre Despraz, décédé prématurément. Une proposition du bureau tendant à augmenter les indemnités des membres de la municipalité et du Conseil sera transmise à la commission qui étudiera le budget de 1968.

En fin de séance, un conseiller s'est inquiété des lenteurs de la réfection du clocher de l'église, entouré d'échafaudages depuis trop longtemps. Un autre conseiller demanda que la commune fasse un cadeau de fin d'année à toutes les personnes âgées.

Avec la gymnastique

(c) Les membres de la Société de gymnastique de Granges-Marnand se sont réunis en assemblée générale, sous la présidence de M. André Bidville. Les différents rapports furent présentés et acceptés, puis l'assemblée a procédé à la nomination d'un nouveau comité, qui sera présidé par M. Olivier Cachin (nouveau). Une proposition a été faite en vue d'une collaboration encore plus étroite entre les diverses sections de la société.

SAINTE-CROIX — Arrestation

(c) La police de sûreté de Sainte-Croix a identifié un ressortissant italien, auteur de plusieurs vols dans des voitures en Italie. Il devra répondre de ses actes devant les autorités de son pays.

Les porte-clés de « L'Express » intéressent les copocléphiles



Parmi les différentes collections qui ont passionné le public au cours de ces dernières années, celle des porte-clés est encore bien vivace. En France, on est même allé très loin dans cette manie, puisque certains restaurants affichent des collections gigantesques comprenant de trois mille à quatre mille spécimens.

Tel n'est pourtant pas le cas de ce jeune collègue payernois d'origine espagnole, Jaime Company, âgé de quatre ans qui, lui, se contente d'une modeste collection de cent vingt-trois exemplaires. Pardon ! depuis qu'il a pu accrocher à son tableau le porte-clés de « L'Express », ce chiffre s'est encore augmenté d'une unité. Inutile de dire que Jaime a montré son plus beau sourire en recevant ce cent vingt-quatrième porte-clés. (Avipress - Pache)

CORCELLES-PRÉ-PAYERNE

Syndicat d'améliorations foncières

(c) Les membres de cet important syndicat se sont réunis en assemblée générale, à la salle de l'auberge communale, sous la présidence de M. Jean Rapin-Borgeaud. Au cours de la séance, M. Guignard a remercié les agriculteurs pour leur patience et a donné des explications sur la lenteur des travaux. Quant à M. Broyois, géomètre, il a renseigné les participants sur la construction des nouveaux chemins, ainsi que du pourcentage des indemnités que verseront la Confédération, l'Etat, la commune et les propriétaires.

AYENCHES

Travaux publics

(c) Différents travaux publics sont actuellement en cours dans la commune d'Ayeches. Sur la place de campement, au bord du lac de Morat, on procède à des drainages et à l'implantation d'arbres. En ville, au collège, une classe a été remise à neuf et le chauffage central posé dans les appartements des membres du corps enseignant.

YVERDON

Arrestations

(c) La gendarmerie d'Yverdon a procédé à l'arrestation d'un habitant de la région qui avait commis un vol d'argent dans un quartier sud-ouest de la ville. Il avait pénétré dans un appartement et avait dérobé environ deux cents francs. Il a été incarcéré dans les prisons d'Yverdon, à la disposition du juge informateur.

Par ailleurs, la police locale a arrêté à la fin de la semaine passée, un habitant de Lausanne, qui était de passage à Yverdon en voiture. Le conducteur de cette automobile était pris de boisson. Ayant refusé une prise de sang, il fut aussitôt incarcéré dans les prisons de la ville à la disposition du juge.

« Sicile aux mille soleils »

(c) « Connaissances du monde » présentait, hier soir, au casino municipal d'Yverdon, la deuxième conférence de la saison, sous le titre évocateur de « Sicile aux mille soleils ». Devant une salle archicomble, Guy Saint-Clair, journaliste et comédien, présenta le film du cinéaste Mario Raspoli, qui retraçait avec des images inoubliables les civilisations siciliennes, de l'époque paléolithique à nos jours.

A l'Association des intérêts d'Yverdon

(c) L'Association des intérêts d'Yverdon a tenu son assemblée générale annuelle. M. C. Dériaz, secrétaire, a donné le résultat des comptes de l'exercice 1966 qui, avec 13,180 fr. aux dépenses et 25,420 fr. aux recettes, laissent apparaître un bénéfice de 12,230 fr. A l'ordre du jour, figuraient des nominations complémentaires au comité. Le président, M. Olivier Binet, devait être remplacé. C'est M. Jean-Pierre Metzger qui lui succédera avec, comme premier vice-président, M. H. Faesch.

Un enfant blessé

(c) Le jeune Serge Terrier, au collège primaire des Quatre-Marronniers d'Yverdon, est douloureusement tombé dans la salle de gymnastique et s'est brisé le coude.

Une passante blessée

(c) Mme Charlotte Payot, 65 ans, domiciliée à Yverdon, à l'avenue de Grandson, s'est fracturée l'épaule droite lors d'une chute sur le trottoir aux Tuileries-de-Grandson. Elle a dû être transportée à la clinique de la rue du Four, à Yverdon.

GRANDSON

Une phalange coupée

(c) Un employé du chantier naval de Grandson occupé à raboter une planche a eu la première phalange de l'index gauche coupée par la raboteuse. Il a été transporté à la clinique de la rue du Four, à Yverdon.

URSINS

Une auto dans un champ

Un blessé

(c) Hier, à 11 h 30, un accident de la circulation s'est produit sur la route Nonfoux - Ursins. Dans un virage, un ressortissant espagnol donna un coup de feins si brusque que son véhicule dérapa et finit sa course dans un champ, après avoir fait plusieurs tonneaux. Le conducteur, éjecté, fut transporté à l'hôpital d'Yverdon, souffrant de contusions diverses sur tout le corps. Il s'agit de M. J. Farinas. Les dégâts à la voiture sont très importants.

La santé est un don précieux Conservez-la !

Pous vos vacances d'hiver, la Société des hôtels et bains de Loèche-les-Bains vous propose : une cure qui régénère votre organisme alliée aux joies des sports d'hiver.

- Hôtel des Alpes 90 lits reliés au nouveau bain «des Alpes» avec solarium.
- Hôtel Maison-Blanche - 150 lits reliés au bain «Grand-Bain» et au centre médical.
- Hôtel Bellevue - 100 lits reliés au bain «de Werra».

PROFITEZ DE NOS PRIX D'ENTRÉE - SAISON du 7 janvier au 3 février 1968.

Renseignements et prospectus par LA SOCIÉTÉ DES HOTELS ET BAINS DE LOÈCHE-LES-BAINS Direction : A. Willi-Jobin Tél. (027) 644.44. *Décideur-chef: Dr H.-A. Ebener, FMH

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : MARC WOLFRATH Rédacteur en chef : JEAN HOSTETTLER

Un pur à base de

Cognac d'Orange

42°

Normand

MARTIGNY

AVIS IMPORTANT

Dès vendredi 1^{er} décembre

aux ARTS MÉNAGERS s. a.

est transféré au 19, Fausses-Brayes

(derrière <PFISTER-MEUBLES>, à 20 pas en retrait des Terreaux)

5 étages d'avantages

Rez : Photo-cinéma • Transistors • Enregistreurs

1^{er} : Disques • Haute fidélité

2^{me} : Télévision • Radio • Tourne-disques

3^{me} : Arts ménagers

4^{me} : Services techniques et après-vente

Le nouveau magasin sera

ouvert le 1^{er} décembre
dès 9 h 30

Le magasin du 26, Seyon sera

FERMÉ DÈS MERCREDI
29 NOVEMBRE à 18 h 30
pour terminer le déménagement jeudi
30 novembre. Merci de votre compréhension!

Seul un vêtement propre reflète tout son chic



entretient vos vêtements dans les 3 heures

Semaine du manteau **5.-**
nettoyé, apprêté, repassé

Mesure ou confection
les vêtements Moine
donnent satisfaction

COMPLETS - VESTONS - BLOUSONS
ANORAKS - PANTALONS - PULLS
CHEMISES - VÊTEMENTS DE TRAVAIL

**VÊTEMENTS MOINE
PESEUX**

Parc autos - Zone bleue
15 places à côté du magasin
15 places à 50 m

**CLAUDE
DUCOMMUN**

ÉLECTRICITÉ

INGÉNIEUR E. P. Z.
Orangerie 4 NEUCHÂTEL Tél. 5 28 00

Vous conseillera pour vos installations de :

LUMIÈRE (éclairage technique et lustrerie)
FORCE - RADIO - TÉLÉDIFFUSION - TÉLÉVISION
PARATONNERRES
TÉLÉPHONE (Concessions A, automatés et sélecteurs)

A vous de choisir!

Les Chips Nature, les Chips
assaisonnées Tomato,
Paprika ou Chicken
- ou alors les Sticks

C'est toujours pratique d'avoir des Chips Zweifel en réserve!



Pomy-Chips

CAMPAGNE !

Vous recevez gratuitement

1 drap de lit à 15 fr. 90

en achetant 3 draps de lit comme suit :

2 draps de dessus en coton blanc, qualité supérieure,
avec bordure et ourlet en couleur
170 x 250 cm à Fr. 16.90 le drap

1 drap de dessous de même qualité
170 x 250 cm à Fr. 15.90 le drap

CAMPAGNE ! COUVERTURES DE LAINE

Couvertures de laine, qualité supérieure, très grand pou-
voir chauffant, avec belle bordure
140 x 190 cm à Fr. 17.90 la pièce
150 x 200 cm à Fr. 19.90 la pièce

Couvertures en poil de chameau, avec bordure en
ruban de soie, un tiers poil de chameau et deux tiers
de pure laine vierge, en uni, ou avec large bordure
jacquard 150 x 210 cm à Fr. 39.50 la pièce

Envois contre remboursement, possibilités d'échange
ou argent en retour.

TEXTIL AG LANGENTHAL, 4900 Langenthal,
Marktgasse 12.

Bon café,
beaux cadeaux
AU CAFIGNON
Marin

DAIM-CUIR
Toutes transforma-
tions, remise à la taille.
Pitteloud
Temple-Neuf 4
Neuchâtel Tél. 5 41 23

Qui pense horaire

achète

Eclair

TONDEUSES À GAZON

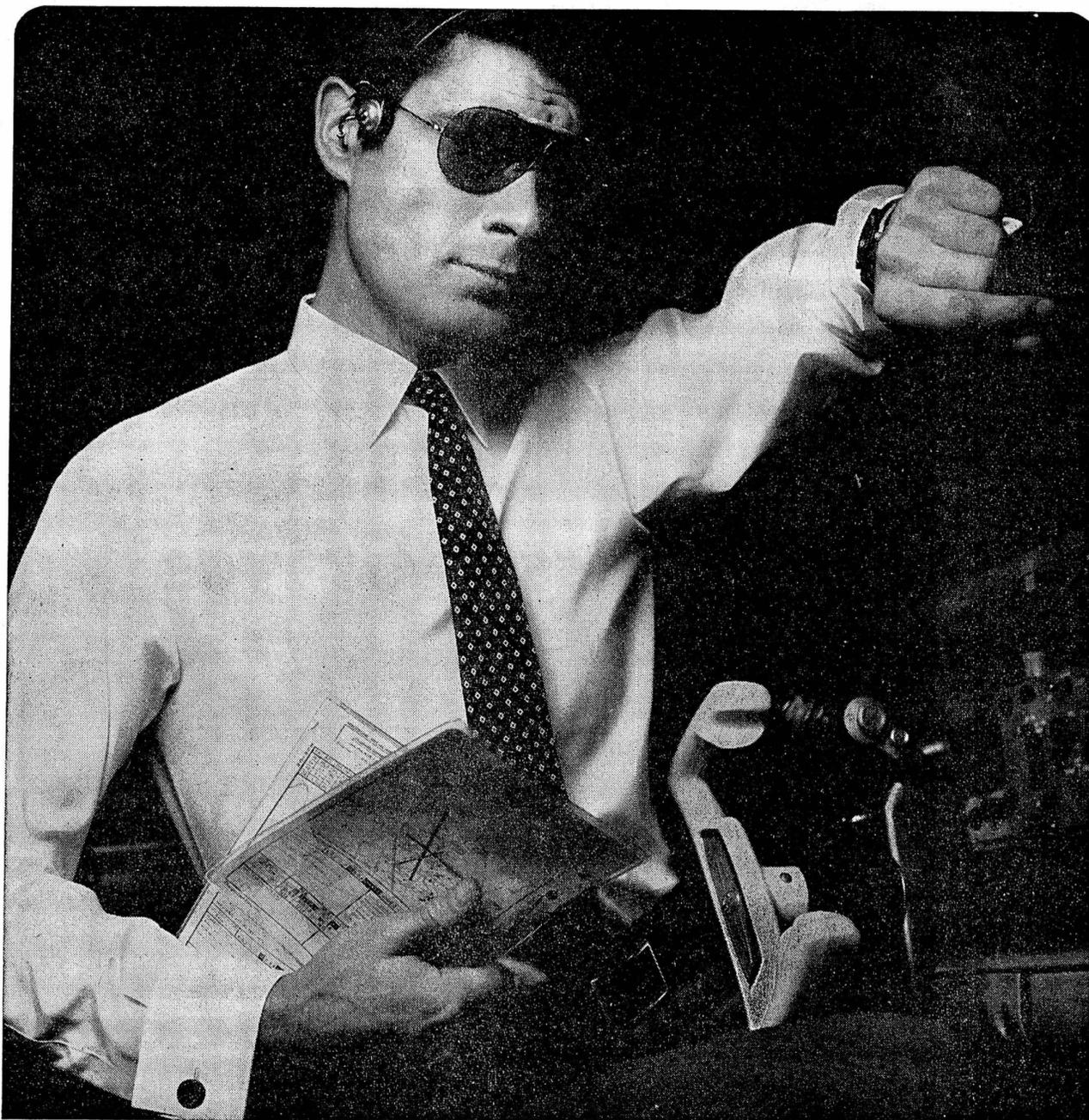
La révision d'hiver soignée est une nécessité
pour toute tondeuse à 4 ou 2 temps ayant
fonctionné pendant 2 années depuis le der-
nier service.

Nos mécaniciens spécialisés révisent à prix
forfaitaire, d'une manière consciencieuse et
approfondie. Nous garantissons toute révi-
sion jusqu'au 1^{er} juin 1968, éventuel dépan-
nage compris.

Les marques **Jacobsen - Toro - Univer-
sal - Rapid - Bolens - Turf-
master - Flymo - Lawn-
Boy - Aspera**

Afin que votre machine soit révisée soi-
gneusement, en y mettant le temps néces-
saire, apportez-nous-la le plus tôt possible
et au plus tard jusqu'à fin décembre.
Service dans tout le canton.

Gosalli atelier-service de
machines pour vos gazons
FRAISEUSES A NEIGE
COLOMBIER - Tél. 6 33 12



© marque déposée par Stoffel

un progrès décisif... plus jamais de repassage et flattant la peau Stoffels splendesto®

Chemise **Sanco** en STOFFELS SPLENDESTO - chic et d'une coupe parfaite, finition impeccable - se fait

- en blanc et tous coloris mode, unis et tissés fantaisie
- tailles de col 36-46
- à partir de fr. 29.80

Grâce à son finissage spécial exclusif STOFFELS SPLENDESTO

- ne doit vraiment jamais être repassé - même après la cuisson
- supporte la cuisson même dans la machine à laver
- est hygiénique - parce que peut être bouilli
- est agréable à la peau et absorbe la transpiration - parce qu'en fibre naturelle 100% coton



le tissu pur coton sans repassage de Stoffel



Neuchâtel: Marcel Robert-Tissot, Articles de Sport, 8, rue St. Honoré; R. Breisacher, Vêtements, 6, rue des Epancheurs. La Chaux-de-Fonds: Marcel Bloch, 86, av. Léopold-Robert; Adrien Hodet, Confection, rue Léopold-Robert 108. Le Locle: André Brossin,

Tailleur, Grand'Rue. En vente dans d'autres bons magasins spécialisés. Liste des dépositaires par Sanco SA, Fabrique de Lingerie pour Hommes, 8001 Zurich. 67.34.3.1.f E22

A louer

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois, chez Raymond, fbg du Lac 11 Neuchâtel (tél. 5 25 05)

Si, par hasard, vous avez besoin d'argent

...alors que la Banque Rohner vous est encore inconnue

C'est le moment: Venez notre client! Notre slogan est: «Confiance pour confiance». Depuis toujours nous nous basons sur le principe que, ensemble, tout va mieux. Vous avez besoin d'un prêt - adressez-vous donc à la Banque Rohner. Vous ne sauriez trouver un meilleur partenaire. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____

MACULATURE BLANCHE en vente au meilleur prix au bureau du journal

CHAQUE JOUR
visitez

Tinguely AMEUBLEMENTS SA
BULLE



romand
Le centre suisse du meuble à crédit sans réserve de propriété
PARKING-PETIT ZOO - 22 VITRINES - 7 ÉTAGES D'EXPOSITION - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG

GRANDE EXPOSITION DU JUBILÉ

Intrag*



Nous avons le plaisir d'informer les porteurs de parts des Fonds de placement Intrag et les personnes qui s'intéressent aux investment trusts que les coupons des Fonds suivants

seront mis en paiement dès le 30 novembre 1967

SIMA

Fonds Suisse de Placements Immobiliers

Coupon annuel no 17	Fr. 56.—
moins impôt anticipé	Fr. 1.30
montant net par part	Fr. 54.70

Montant brut sur lequel l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé suisse pourra être demandé: Fr. 4.33 par part.

EURIT

Fonds d'Investissement en Actions Européennes

Coupon annuel no 9	Fr. 4.30
moins impôt anticipé	Fr. 1.29
montant net par part	Fr. 3.01

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire: Fr. 4.—.

ESPAC

Fonds de Placement en Actions Espagnoles

Coupon annuel no 6	Fr. 4.—
moins impôt anticipé	Fr. 1.20
montant net par part	Fr. 2.80

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire: Fr. 4.—.

Encaissez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement. Vous y obtiendrez aussi d'utiles renseignements sur l'épargne-investissement.

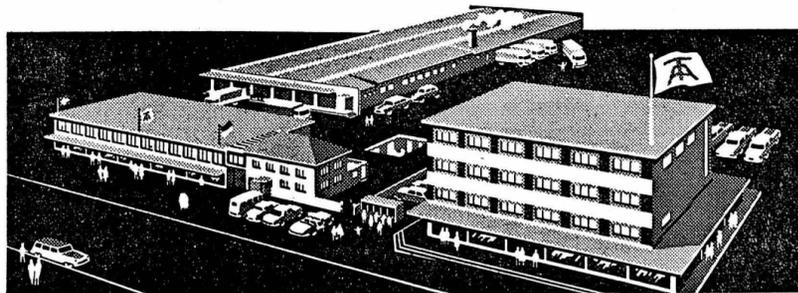
Domiciles de souscription et de paiement de l'Intrag:



Union de Banques Suisses
siège et succursales

Lombard, Odier & Cie, Genève
La Roche & Co., Bâle
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

* L'Intrag SA est une société anonyme suisse pour la gestion d'investment trusts, fondée en 1938. La banque dépositaire est l'Union de Banques Suisses.



Le développement de nos exportations horlogères se poursuit

Pour les neuf premiers mois de l'année, nos exportations de produits horlogers se sont élevées à 1515 millions de francs contre 1398 pour la même période de 1966, ce qui représente une augmentation de 8,4 %. Si l'on compare cette progression à celle de l'ensemble de nos exportations, 5,9 %, on constate que l'horlogerie fait bonne figure parmi nos principales industries et que de ce fait sa part dans l'ensemble de nos ventes à l'étranger a légèrement augmenté de 13,7 à 14 %.

Les montres complètes représentent toujours et heureusement le principal poste de l'exportation horlogère avec 1124 millions contre 1024,3 une année auparavant, soit une augmentation de 9,7 % pour un nombre de pièces de 31,8 millions contre 29,8, en augmentation de 6,8 %, ce qui revient à dire que le prix moyen par pièce a légèrement augmenté.

Même tendance pour les exportations de mouvements qui passent de 236 à 242,9 millions de francs (+ 2,9) et du nombre de pièces, 12,3 millions contre 12,1 (+ 1,8 %). Les fournitures, 75,9 millions, les ébauches, 14,3 millions, les boîtes de montres, 12,2 millions accusent quelques variations divergentes qui ne jouent pas un grand rôle sur le total général. Enfin les exportations de grosse horlogerie avec 42,5 millions contre 39,8 sont également en augmentation de 6,6 %.

Répartition géographique

Si, l'année passée le double continent américain constituait notre premier client dans la répartition géographique de nos ventes horlogères, cette année c'est l'Europe, qui vient en tête avec 559,8 millions contre 516,9 ce qui représente une augmentation de 8,3 %. En premier lieu vient l'Italie avec 99,2 millions, contre 86,7 (+ 12,5 millions) suivie de près par la Grande-Bretagne, 95,8 millions contre 72,4 soit une très forte augmentation de 23,4 millions due en partie à la réduction de la fameuse surtaxe de 15 % prélevée arbitrairement par le gouvernement britannique pour freiner les importations de produits industriels. On peut penser que la dévaluation de la livre, en renchérissant automatiquement de 14 % les marchandises étrangères agira aussi — et c'est d'ailleurs là un de ses objectifs — comme un frein aux importations et que par conséquent nos ventes en Grande-Bretagne, diminueront de nouveau ces prochains mois.

Au troisième rang vient l'Allemagne fédérale avec 85,9 millions, alors qu'elle occupait le premier rang de nos acheteurs européens avec 95,2 millions. L'Espagne vient ensuite avec 74,6 millions contre 71,6, puis la France avec 51,7 millions contre 43,7 l'année précédente. On relève aussi une augmentation des ventes dans la plupart des pays de l'Est ainsi qu'en Suède et en Turquie. En revanche il y a une diminution avec les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, le Portugal, la Finlande et la Grèce.

Au total, nos exportations vers les pays de la C.E.E. ont passé de 266,7 à 274,5 millions de francs, soit une augmentation modeste, en raison surtout du recul de nos ventes en Allemagne, de 7,8 millions ou de 2,9 %. La progression de nos ventes aux pays de l'A.E.L.E. est beaucoup plus forte avec 180 millions contre 154,8, soit 25,2 millions ou 16,3 %.

Avec 541,4 millions de francs contre 530,5 nos ventes outre-Atlantique n'ont augmenté que de 10,9 millions ou de 2,1 %. Dans ce total les Etats-Unis figurent pour 338,9 millions en augmentation de 12 millions ou de 3,7 %. Au deuxième rang vient le Mexique avec 38,7 millions, sans changement appréciable par rapport à la même période de 1966. Résultats aussi pratiquement inchangés avec le Brésil, 34,1 millions. On note une certaine diminution de nos ventes en Argentine avec 29 millions contre 32,2. Avec 28 millions, sans changement le Canada vient au cinquième rang de nos clients d'outre-Atlantique, suivi par les républiques de l'Amérique du Sud et centrale où les fluctuations de nos ventes sont modestes.

Le vaste continent asiatique offre un marché toujours mouvant. En passant de 274,2 à 329,7 millions de francs nos ventes y ont augmenté cette fois d'appréciable façon de 55,5 millions ou de 20,3 %. Les principaux accroissements d'exportations sont ceux à destination de Hong-kong, 20,8 millions avec un total de 108,8 millions, de l'Arabie orientale, 16,2 pour 63 millions et du Japon, 12,9 pour 40,3 millions, ce qui prouve que malgré le développement de son industrie horlogère, l'Empire du Soleil levant reste un client intéressant principalement pour la montre de haute qualité.

Très modestement l'Océanie ferme la marche avec un total de 23,4 millions contre 21,2 l'année passée, dont 17,2 millions (14,5) pour l'Australie et 2 millions (2,9) pour la Nouvelle-Zélande.

Ralentissement du taux d'accroissement

Ce rapide tour d'horizon, qui montre bien à quel point l'horlogerie helvétique a des débouchés partout, est satisfaisant en soi puisque dans l'ensemble nos exportations horlogères augmentent toujours ; il indique cependant un net ralentissement du taux d'accroissement. Avec 8,4 % pour les neuf premiers mois de l'année, il s'écarte de celui de 1966, 13,1 % et il est aussi inférieur à celui de 1965, 10,2 %. Ce recul provient essentiellement de la diminution de nos ventes en Allemagne et de la très faible augmentation enregistrée avec les Etats-Unis. On constate une fois de plus qu'il suffit de relativement faibles mouvements de tassement dans l'économie de nos principaux acheteurs pour que leurs effets se fassent immédiatement sentir, ce qui montre bien la nécessité de rechercher inlassablement de nouveaux débouchés et de rester compétitifs, partout en face de la concurrence étrangère.

Philippe VOISIER

Traité de droit constitutionnel suisse

par Jean-François Aubert

Jurisprudence générale Dalloz, Paris Editions Ides et Calendes, Neuchâtel

«Photographe avant de prophétiser». Telle est la régie que s'est fixée M. Jean-François Aubert, professeur à l'Université de Neuchâtel, pour présenter le droit constitutionnel suisse non seulement aux étudiants et aux praticiens, mais encore à tous ceux qui s'intéressent aux institutions des Etats, et singulièrement à celles, si mal connues, de notre pays. Décrire peut suffire en effet quand la matière est si vaste et si complexe qu'elle requiert l'intelligence juridique la plus aigüe pour être pénétrée et expliquée.

Ces 800 pages (deux volumes) à la fois denses et limpides, résultat de dix années de travail, sont une source de perpétuel étonnement pour le profane qui ne connaît de l'évolution helvétique que les grandes lignes d'une histoire plus ou moins folklorique. Les obscurités s'éclaircissent, les incompréhensions s'effacent ; en définitive tout s'imbrique, tout se justifie et les erreurs les plus tenaces succombent de honte. Pour le juriste, l'homme politique, en un mot le spécialiste, le magistrat ouvrier de notre concitoyen trouve des échos plus profonds : la pensée de l'auteur se ment, en effet, sans défaillance à travers le dédale de tous les textes légaux, de la jurisprudence et de la bibliographie, pour dégager mieux qu'une synthèse, une vérité, sans aucune compromission à quelque chapelle politique que ce soit.

Que de baudruches dégonflées sur «notre» démocratie et «notre» fédéralisme ; en même temps que de remarques, de précisions, de réflexions qui expliquent nos particularités, rendent nos mécanismes intelligibles et font comprendre l'évolution qui conduit des alliances

confédérales à l'Etat fédératif d'aujourd'hui. Certains chapitres, ceux qui traitent de questions fondamentales comme des notions de fédéralisme ou de démocratie sont à proprement parler admirables. L'homme de sciences rejoint, dans l'auteur, le démocrate nourri de la tradition helvétique. Tout est pesé, réfléchi, mais aussi senti. La démonstration est si stimulante qu'à son tour le lecteur remet en cause et ses jugements et ses idées.

L'œuvre de Jean-François Aubert est beaucoup plus qu'un «simple» traité de droit constitutionnel. C'est, pesée par une intelligence, revécue par le citoyen, la somme du particularisme helvétique dans ses constantes comme dans ses contradictions ; c'est, à travers le droit, une sorte de radiographie de notre «sens national». Cet ouvrage ne peut donc que contribuer à éclaircir le débat qui vient de s'engager sur la révision totale de la Constitution. Comme le fait remarquer l'auteur, «ceux qui estiment que le peuple suisse veut un changement, qui savent quel changement il veut, et qui pensent que ce changement est autre chose qu'une somme de changements partiels, conviendront qu'il peut être utile de montrer, pour commencer, ce qu'il s'agit de changer».

Ce commencement est une révélation, mais M. Jean-François Aubert laisse entendre qu'il ira plus loin. «Peut-être qu'un jour, écrit-il dans sa préface, un autre ouvrage nous fournira l'occasion de dénoncer des maux et de proposer des remèdes». Cet ouvrage, nous l'attendons déjà. J.H.

Après la dévaluation de la livre sterling Quelques remous monétaires inévitables

QUAND une monnaie de l'importance de la livre sterling modifie sa parité, les remous d'une telle opération ébranlent la confiance dans l'équilibre des changes et d'autres réajustements deviennent inévitables.

L'éclatement d'un empire

N'oublions pas que Londres a été tout au long de l'époque victorienne et jusqu'en 1914, la métropole incontestée des finances mondiales, régnant sur un empire qui s'étendait sur les cinq continents, comme on n'en avait pas connu — et de loin — d'aussi vaste dans l'histoire de l'humanité. Malgré l'incontestable déclin de cette puissance à notre époque, en dépit des deux dévaluations de 1931

et de 1949, la monnaie britannique est demeurée un lien traditionnel avec nombre d'Etats ayant, de près ou de loin, dépendu du Commonwealth. Certains d'entre eux ne couvrent pas de vastes territoires, mais leur importance économique, et partant le rôle de leur monnaie dans les échanges internationaux, est considérable. Parmi ces devises, la livre israélienne, le dollar néo-zélandais, la peseta espagnole et plus encore le dollar de Hong-kong ont contribué, par leur alignement plus ou moins rigoureux sur la livre anglaise, à rendre plus difficile la position des devises qui n'ont pas été dévaluées. A ce jour, quatorze Etats ont réajusté leur monnaie dans le sillage de la livre sterling, en voici la liste.

Monnaies dévaluées depuis le 17 novembre 1967

Pays	Monnaie	Taux
Islande	couronne isl.	24,8 %
Ceylan	roupie cinghalaise	20 %
Nouvelle-Zélande	dollar néo-zél.	19,45 %
Espagne	peseta	16,6 %
Israël	livre israéli.	16,6 %
Royaume-Uni	livre sterling	14,3 %
Irlande	livre irl.	14,3 %
Guyanne britannique	dollar guyan.	14,3 %
Gambie	livre gambienne	14,3 %
Chypre	livre chypriote	14,3 %
Jamaïque	livre jamaïcaine	14,3 %
Sierra Leone	leone	14,3 %
Danemark	couronne danoise	7,9 %
Hong-kong	dollar local dévalué	14,3 %, cette devise est réévaluée de 10 % peu après.

Conséquences pour la Suisse

Notre pays voit ses exportations renchérir pour ses clients des pays ayant appliqué une mesure de dévaluation de leur monnaie nationale. Les quatorze nations que nous venons de citer représentent quinze pour cent de l'ensemble de nos sorties. Cette situation ne met pas notre économie en péril tant par la proportion relativement modeste des taux appliqués qu'en considération du moment auquel cette

manipulation se produit. Notre industrie vit une période de suremploi dans la plupart de ses secteurs et les fléchissements de commandes qui découleront de ces dévaluations se dérouleront par un insignifiant raccourcissement des délais de livraison.

Par contre, les conséquences sont de nature beaucoup plus sérieuses en ce qui concerne la cohésion au sein de l'A.E.L.E. dont le Royaume-Uni constitue le principal partenaire. Les me-

sures frappant les importations, qui avaient été appliquées récemment, n'offraient pas le même caractère car, de 15 % qu'elles étaient initialement, elles furent progressivement réduites, puis abrogées alors qu'une dévaluation n'est pas — si l'on excepte l'anomalie de Hong-kong — un phénomène réversible.

Notre position deviendrait rapidement plus critique si de nouvelles devises décidaient des décrochements. Cette hypothèse est toujours possible, mais non probable dans le proche avenir.

Situation fragile de l'équilibre des monnaies

L'évolution particulièrement mouvante des échanges internationaux nécessite une attention constante de la part des responsables des principales monnaies et l'extension rapide du volume des transactions rend encore toute stabilité

plus précaire dans ce domaine. Les moyens financiers mis à disposition du Fonds monétaire international par les banques centrales des pays hautement industrialisés pour régulariser les disparités excessives se révéleraient rapidement insuffisantes s'il fallait renflouer simultanément plusieurs monnaies ou si le dollar nécessitait son aide. Sur ce point, la position française, développée par M. Jacques Rueff, son théoricien, notamment dans son ouvrage «L'Age de l'inflation» soutient qu'il est urgent de trouver un nouvel équilibre des échanges, mieux adapté au mouvement croissant des transactions internationales qui caractérise notre époque.

Nous examinerons prochainement d'autres aspects de cette brûlante question, notamment à la lumière du dollar.

Eric DU BOIS

Des économistes américains proposent de rendre le dollar indépendant de l'or

Selon quatre professeurs d'université, (sciences économiques), les Etats-Unis devraient rendre le dollar indépendant de l'or, et cesser de le rattacher à des devises étrangères à des taux ne correspondant pas à l'équilibre international.

Les professeurs — MM. William Fellner, Milton Friedman, Harry Johnson et Fritz Machlup — ont exprimé ces vues dans une lettre adressée au New-York Times, et dont voici l'essentiel : «Il y a quelques jours, la livre a été dévaluée dans la proportion arbitraire de 14,3 %. Cela s'est produit après de longs et ruineux efforts en vue de maintenir un taux du sterling qui était manifestement incompatible avec les nécessités d'un équilibre économique.

La brutale dévaluation qui est intervenue le 18 novembre est susceptible de provoquer d'importants bouleversements. Ceux-ci auraient pu être évités si, au lieu d'être fixé à un taux donné, le sterling avait toujours pu trouver son taux réel d'équilibre par des ajustements progressifs sur le marché.

Va-t-on continuer ?

Les autres pays, y compris les Etats-Unis, vont-ils continuer à faire de coûteux efforts pour maintenir une structure de taux de change, établie sur le plan gouvernemental, et dont de nombreux éléments sont entièrement arbitraires, eu égard aux critères du marché ?

Ces efforts impliqueraient des sacrifices déraisonnables, aux dépens d'importants objectifs économiques.

En outre, il est extrêmement douteux que les contrôles administratifs, qui seraient nécessaires pour conserver cette structure artificielle, puissent être efficaces.

Comme on le sait, de nombreux économistes se sont prononcés depuis longtemps en faveur d'une souplesse des taux de change sur les marchés libres. Les récents événements ont encore renforcé notre conviction que les dirigeants, chez nous et à l'étranger, devraient promptement mettre en vigueur des taux de change souples, en tenant compte du désir probable de quelques pays de former de plus vastes zones de devises.

En ce qui concerne les Etats-Unis, nous sommes partisans de laisser le marché déterminer les taux du dollar, sans maintenir des cours d'opération quels qu'ils soient.

Pendant une dernière période limitée, les autorités monétaires américaines devraient continuer à proposer une conversion en or, au taux de 35 dollars l'once, pour les avoirs officiels étrangers en dollars, acquis avant le 18 novembre.

Mais notre offre constante d'acheter de l'or devrait cesser immédiatement. Ainsi nous devrions rendre le dollar indépendant de l'or, et nous devrions cesser de lier notre monnaie à des devises étrangères, à des taux qui ne correspondent pas aux conditions d'un équilibre international.

Les Etats-Unis possèdent la devise la plus largement utilisée dans le monde. La puissance du dollar s'est trouvée obscurcie par les restrictions gouvernementales des dernières années, mais elle se manifesterait très clairement sur des marchés libres, non manipulés, à moins que nous n'adoptions, pendant une longue période, une politique monétaire et financière irréaliste.

Il n'y a aucune raison pour que nous devions poursuivre une telle politique, mais si nous le faisons malgré tout, alors les arrangements actuels, artificiels et ruineux, s'effondreraient de toute façon.

Le «nouveau» GATT devant les remous monétaires

C'est à un moment particulièrement crucial que la communauté internationale vient de charger un Suisse, M. Olivier Long, de prendre en main la direction du GATT. L'événement a une signification particulière : les graves perturbations monétaires qui secouent le système international dessinent à l'horizon le spectre de la crise. Non pas la crise qui viendrait en raison d'un affaiblissement général des moyens d'investissement, d'un effondrement des prix ou — mieux encore — comme conséquence d'un conflit, non, la crise provoquée par une flambée sans précédent de la spéculation.

Quelle que soit la sincérité des félicitations que les ministres participant à la semaine dernière à la 24ème session du GATT se sont mutuellement adressées, le degré élevé de liberté des échanges atteint grâce aux efforts inlassables du GATT durant vingt ans serait réduit à néant en quelques heures, si une rupture devait se produire dans le système international des paiements.

Danger pour l'Europe

Ceux qui jouent à la spéculation contre le dollar, et de nombreux indices tendent à prouver que le gouvernement français en est, semblent ignorer que la dépréciation de la monnaie américaine se tournerait d'abord contre l'Europe. Les Etats-Unis sont tributaires des échanges extérieurs dans une mesure infiniment plus faible que l'Europe. Leur commerce extérieur se soldait même par un solde actif, supérieur cette année à celui de l'année précédente et atteignant probablement 4,5 milliards de dollars. Ce sont l'aide US au tiers monde et les dépenses américaines de défense qui seraient diminuées, voire supprimées. L'Europe n'aurait rien à y gagner, mais beaucoup à perdre en raison des restrictions que l'Amérique ne manquerait pas d'instituer sur les importations. L'or pourrait quitter Fort Knox, mais l'économie américaine resterait debout.

Aucune monnaie ne résisterait

La hausse du prix de l'or que joue la spéculation depuis la dévaluation de la livre anglaise est un jeu particulièrement dangereux pour l'économie française, et l'on comprend difficilement pourquoi le gouvernement de Paris n'a pas cherché à la freiner, bien au contraire ! D'abord elle immobilise des capitaux qui seraient mieux employés dans les investissements productifs. Ensuite elle fait planer sur l'économie le risque d'une énorme vague d'inflation : s'il est vrai que l'or privé thésaurisé en France atteint plusieurs milliards de dollars, cet or n'attend que le moment où son cours aura

atteint son niveau le plus élevé, voire où les Etats-Unis auront relevé son prix par rapport au dollar, pour refluer sur le marché. Alors les milliards thésaurisés auparavant viendraient gonfler la circulation monétaire, accroissant la demande et donc les prix.

Jouer ou spéculer contre le dollar, c'est spéculer ou jouer contre toutes les monnaies européennes dont aucune ne résisterait au choc d'une dévaluation américaine. Mais alors que l'économie américaine, relativement peu orientée vers l'extérieur, subirait les inconvénients les plus faibles, les Européens, eux, seraient plus sérieusement touchés.

Illogisme

Dès lors, la politique française semble illogique dans la mesure où elle favorise la spéculation contre le dollar et sur l'or. Et visiblement c'est ce qu'elle fait : sinon pourquoi avoir fait annoncer la cessation française de la participation au pool de l'or ? Fin septembre, à la conférence monétaire de Rio, tout le monde était déjà au courant de la nouvelle. On jugea apparemment que le fait n'était pas digne d'intérêt. D'ailleurs, dans le grand public, qui connaît le fonctionnement et même l'existence du pool de l'or, mis au point en 1961 à l'initiative des Etats-Unis ? Or, il suffit que la chose soit annoncée sous la forme d'une rumeur non démentie pour qu'elle prenne l'ampleur attendue, c'est-à-dire pour qu'elle incite les épargnants à flâner une hausse et à se précipiter aux guichets des banques pour acheter de l'or.

A défaut de logique monétaire on doit peut-être chercher la logique politique. De Gaulle aurait-il décidé de payer le prix fort pour amorcer une victoire de prestige sur le système américain ? Le «prix fort» étant le préjudice qu'en subirait l'économie française la première ?

Dans ces conditions c'est avec une situation internationale singulièrement délicate que M. Long sera confronté dans ses nouvelles fonctions de directeur du GATT. Sans aller jusqu'à envisager la crise, force est de constater que les remous monétaires posent des problèmes suffisamment graves pour provoquer des crises nouvelles à l'ère du GATT et surtout le Kennedy-Round et abaisse et efface des barrières. Les lignes de conduite que les ministres du GATT viennent d'élaborer à Genève sont suffisamment sombres pour laisser à M. Long du champ pour développer l'action qu'il jugera utile. Mais si les directives sont sombres, les problèmes et les positions, en revanche, le sont moins.

Paul KELLER

LA SEMAINE BOURSIÈRE

Les actions suisses en vedette

Les bourses suisses n'ont enregistré qu'une séance d'hésitation avant de retrouver leur rôle traditionnel de refuge dans la tempête monétaire déclenchée par la dévaluation du sterling. Les acheteurs étrangers ont considéré la couverture ou considérable de notre franc en donnant des ordres d'achat d'actions suisses. Le mouvement de reprise s'est encore enflé par la demande indigène motivée par l'acquisition de valeurs réelles. Cette intervention cumulée a provoqué des plus-values boursières importantes dont tous les secteurs tirent bénéfice.

En cette semaine fort animée à nos marchés, les bancaires, les chimiques et les alimentaires ont réalisé des gains de cours plus substantiels que le reste de la cote. L'indice des actions publié par la Société de banque suisse fait état d'une hausse moyenne de 5 % du 17 au 24 novembre. Les affaires réalisées par nos banques commerciales à cette occasion justifient la poussée boursière de ce secteur. Crédit suisse + 170, Société de banque suisse + 115 et Union de banques suisses + 185. Toujours très en vogue, l'action de Suchard s'adjuge encore 1100 francs ; les rumeurs relatives à l'absorption de cette entreprise par Philip Morris n'étant ni démenties, ni confirmées, la spéculation va bon train.

La stabilité de nos fonds publics est remarquable, alors que les taux d'escompte se sont sensiblement élevés à l'étranger. Le franc suisse a ainsi échappé à la marée de dévaluations qui a gagné une bonne douzaine de pays ayant des attaches plus ou moins directes avec la livre sterling. Francfort a réagi par une reprise beaucoup plus timide que celle des actions suisses ; les grands magasins et les entreprises métallurgiques sont les seuls groupes à faire preuve d'un réel optimisme.

Paris délaissé une fois de plus les titres à revenu variable au profit des lingots d'or et des pièces de même métal.

Londres a fermé lundi 20 novembre pour permettre aux esprits de retrouver mieux leur sérénité. Dès mardi, les actions se sont affirmées sans rattraper, et de loin, le taux de la dévaluation monétaire. En fin de semaine, la bourse est à nouveau plus faible malgré les accords des syndicats au blocage des salaires.

Milan, après avoir fait preuve d'hésitations, termine sur un ton nettement optimiste. New-York recule à l'ouverture et s'applique par la suite à redresser ses estimations tout au cours de la semaine qui est coupée en deux tronçons par la célébration du «Thanksgiving Day». E.D.B.

Euratom: forte croissance de la production d'énergie électrique d'origine nucléaire



D'après des chiffres provisoires, la production d'énergie électrique d'origine nucléaire dans la Communauté européenne s'élèvera, en 1967, à 6700 millions de kWh. Cela représente 1,5 % de la production totale d'énergie électrique. Des chiffres suivants il résulte que la production s'est accrue très rapidement et que l'évolution sera encore beaucoup plus rapide dans les dix prochaines années : (Source Euratom).

Production nette d'énergie électrique d'origine nucléaire

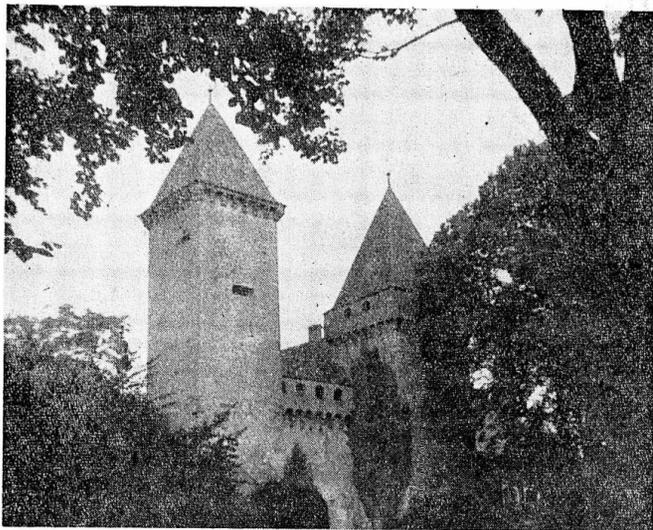
Année	Production annuelle en millions de kWh	% de la production totale d'énergie électrique
1957	1	
1958	4	
1959	41	
1960	130	
1961	266	
1962	524	
1963	811	0,2
1964	2980	0,8
1965	4354	1,1
1966	5309	1,3
1967	6700 (évaluation)	1,5
1970	28000	5
1975	120000	15
1980	280000	33

Notre carte donne un aperçu de l'implantation des principales installations de l'industrie nucléaire dans les pays de la Communauté européenne.

HISTOIRE BRÈVE DE LA RÉGION

Le château de la Sarraz et les 700 ans de franchise de la ville

Depuis quelques années, on entend souvent parler de la Sarraz. C'est une petite ville, il est vrai, mais qui s'ouvre au tourisme avec bonheur...



LE CHATEAU DE LA SARRAZ — Construit sur une colline. (Avispress Marcel Perret)

Les premiers seigneurs : les maîtres de la Maison de Grandson

Les Helvétès, les Romains, les Barbares ont habité l'endroit bien avant que la Sarraz ne devienne une importante seigneurie...

La légende des de La Sarraz

Rappelons une légende se rapportant à Ebal IV, fils du numéro III : à sa naissance, « des magas assurèrent que l'enfant deviendrait grand et puissant...

benberg (le défenseur de Morat), se met du côté du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, contre les Suisses...

de la guerre et a reçu, de ce fait, de nombreuses restaurations et remaniements.

La ville de la Sarraz : sept cents ans de franchise

Pour bien parler de la Sarraz il faudrait consacrer plusieurs articles de ce format, mais la place manquant...

entourée de murailles au cours du XIIIe siècle, puis en 1293, « il intervint un accord entre le seigneur et les bourgeois sur le salaire des portiers...

Pourtant, il est fort intéressant de savoir que la Sarraz ces temps, pourrait, comme d'autres localités, fêter les sept cents de ses lettres de franchise...

Dernières explications « L'orthographe officielle est aujourd'hui La Sarraz ; mais le « z » final ne s'est introduit qu'au XVIIIe siècle...

Marcel PERRET

L'échec des sanctions contre la Rhodésie et le prix payé par la Grande-Bretagne

De notre correspondant pour les affaires anglo-saxonnes :

On se souvient qu'au début de l'année dernière, à Lagos (Nigeria), M. Wilson, annonça que « c'est une question non de mois, mais de semaines »...

Que constate-t-on aujourd'hui ? Le Nigeria est à feu et à sang, l'Angleterre, à deux doigts de la banqueroute, dévalue sa monnaie...

M. Wilson a échoué dans sa campagne antirhodésienne comme il a raté le redressement économique de l'Angleterre...

Peut-être ces deux échecs flagrants sont-ils liés ? Les sanctions décrétées par le gouvernement travailliste contre la Rhodésie n'ont nullement abattu celle-ci...

Charles Maurras proclamait : « Politique d'abord ! » Il entendait par là qu'une bonne économie implique en premier lieu une bonne politique...

de le forcer à dévaluer la monnaie. Le coût élevé, très élevé (et bien plus élevé qu'on l'admettra jamais) des sanctions contre la Rhodésie a été la goutte qui a fait déborder le vase.

Aujourd'hui, ceux que M. Wilson appelait en novembre 1965 « les petits hommes effrayés de Salisbury », en l'occurrence M. Smith et ses collègues, constatent, le sourire aux lèvres : « Avec notre économie indépendante et viable, nous sommes capables de nous tenir debout sans recourir à la dévaluation...

RAISON D'UN CHEC

Pourquoi, au demeurant, les sanctions contre la Rhodésie ont-elles échoué ? Parce qu'inévitablement elles ne pouvaient réussir sans être accompagnées de mesures militaires...

Encore convient-il d'ajouter que cette « pieuse allure » a coûté cher à l'Angleterre, et que ce coût élevé aggrava la crise qui vient d'aboutir — en attendant pire — à la dévaluation de la livre.

Pierre COURVILLE

PARLONS FRANÇAIS

Où allons-nous, si l'université elle-même donne l'exemple du charabia ? Nous avons lu, à son enseignement, un avis annonçant la « commémoration du centenaire de Baudelaire »...

diargues ; mais : le Goncourt à Mandiargues. De même, si l'on parle du duc de Beaufort sans mentionner son titre, on dira : Beaufort. M. de Reynold ne signe pas ses lettres « de Reynold », mais tout simplement « Reynold »...

L'attribution du prix Goncourt 1967 nous a valu ce titre : « Le Goncourt à de Mandiargues. » Cela me donne l'occasion de rappeler que la particule nobiliaire tombe quand le patronyme est employé sans le prénom, sans le titre, ou n'est pas précédé de « monsieur »...

C.-P. B.

Du nouveau sur la naissance de la lune

Nous voulons conquérir l'univers avec des engins spatiaux envoyés vers Mars ou Vénus mais la lune, où bientôt nous débarquerons si tout se passe bien — nous en ignorons toujours l'origine...

cas, d'après les calculs, si la lune s'était brusquement détachée de notre machine ronde...

TELLE MÈRE, TELLE FILLE !

À ces raisonnements logiques et mathématiques, l'exploration récente acquise n'ajoute, malheureusement, que d'autres incertitudes. Certaines sont néanmoins en faveur de la thèse en question.

Par exemple, étant donné que si la densité moyenne de la lune n'est que 60 % de celle de la terre, la densité de l'écorce terrestre lui est sensiblement égale, il est concevable que la lune soit un morceau de terre...

Ces théories sont nombreuses. Trois dominent cependant, entre lesquelles se partagent la quasi-unanimité des spécialistes et les innombrables amateurs : la lune est un morceau détaché de la terre ; ou bien elle était une planète, plus tard satellisée...

UN ENFANTEMENT DIFFICILE

Commençons par la doctrine la plus répandue, à savoir celle du fragment détaché par la force centrifuge. Elle est plausible, mais comporte beaucoup de contradictions. La principale peut-être est qu'elle suppose que la terre a dû tourner, un moment, si vite autour de son axe qu'à sa surface latide force était alors supérieure à la pesanteur...

D'autre part, la trajectoire de la lune est presque circulaire alors que, d'après les lois mécaniques, elle devrait être elliptique si la lune avait été éjectée de la terre.

Enfin, il y a l'objection des marées : dues à l'attraction des eaux de la mer par la lune et le soleil, elles freinent la rotation terrestre de 16 millièmes de secondes seulement par millénaire, et n'absorbent par conséquent qu'une minime partie de la formidable somme d'énergie qui, si la planète était arrêtée tout à coup, la ferait entrer instantanément en fusion...

UNE EX-PLANÈTE A FEU CENTRAL ?

Quant à considérer la lune comme une planète à l'instar de la terre elle-même, de Mars ou de Vénus, et qui, formée à proximité de la terre par détachement de gaz intercosmiques, aurait été, en raison de son peu d'éloignement, aussitôt satellisée — ou encore aurait été, un jour, littéralement « capturée » par la terre lorsqu'elle atteignit un point donné de sa trajectoire, ces deux variantes sont l'une et l'autre problématiques.

La seconde, en tout cas, apparaît presque invraisemblable : car la modification de trajectoire lunaire qu'elle suppose exigerait qu'au point de périhélie de son orbite (c'est-à-dire le plus rapproché du soleil) elle ait, justement, coupé l'orbite de la terre sous un angle de 6° seulement, conjonction de circonstances hautement improbable !

Reste, évidemment, à tenir, tout simplement, la lune pour notre satellite de toute éternité. Cette fois, les différences signalées dans la composition des sols et les densités, bien qu'insuffisantes pour exclure l'origine terrestre, peuvent impliquer sans la prouver l'origine « sui generis ». De même, l'existence d'activité volcanique, fût-elle rare depuis des millions d'années, existence qui attesterait d'un noyau central chaud et partant d'une nature « planétaire », n'est nullement condamnée par les observations puisque certains savants interprètent les collines basses de la mer des Pluies comme des coulées de laves, et qu'en superposant les négatifs de photos de la surface lunaire prises aux infrarouges et aux ultraviolets, on arrive à reconnaître des coulés modèles tout à fait analogues aux terrestres.

DEMAN, LA CLEF DE L'ÉNIGME...

Conclusion : il faut attendre les résultats de nouvelles recherches avant de pouvoir affirmer quoi que ce soit sur l'origine de la lune.

Mais, d'ores et déjà, les données majeures du problème sont posées de telle sorte que, selon ce qu'apporteront les témoignages de plus en plus directs, l'homme sera, d'ici à quelques années, en mesure d'arracher à l'astre des Nuits le secret de sa naissance.

Jacques DE SERAN

Une aurore se lève : l'alimentation humaine par des micro-organismes

PARIS, (ATS/AFP). — L'avenir de l'humanité réside, non pas dans l'exploration extra-terrestre, mais dans l'exploitation des êtres unicellulaires.

Telle est la conclusion qui se détache d'un article publié sous le signe de l'UNESCO par le professeur suédois Heden, de l'Institut Karolinska de Stockholm et de recherches entreprises dans une usine pilote à Lavera, près de Marseille, qui produit, à partir de pétrole et grâce à des levures, des quantités importantes de micro-organismes, lesquels constituent un facteur d'appoint de l'alimentation humaine.

A LAVERA

Pour le professeur Heden, la microbiologie, qui a été le facteur déterminant de l'augmentation de la population en supprimant les maladies infectieuses, peut apporter la solution du problème de la faim dans le monde.

Il évoque deux voies de recherche : l'alimentation par absorption directe de micro-organismes et l'amélioration des cultures et des élevages par l'emploi de virus de bactéries pathogènes. « Sur chaque hectare de terre bien cultivée », écrit le professeur, il y a 300 à 3000 kilos de poids vif de micro-organismes. On évalue en outre la masse totale des cellules microbiennes à 25 fois environ la masse totale des animaux ».

L'exploitation de cette richesse méconnue a déjà commencé, et, à Lavera, deux collaborateurs du professeur suédois ont isolé une bactérie qui peut fabriquer des protéines à partir du méthane et de l'ammonium.

ET AILLEURS

D'autre part, en Tchécoslovaquie, au Japon, aux Etats-Unis et à Cuba, la culture d'algues unicellulaires donne des résultats étonnants : en Tchécoslovaquie, un bac de culture de 900 mètres carrés a donné 10 tonnes de protéines par hectare pendant 150 jours par an, c'est-à-dire quarante fois plus qu'une récolte de petits pois dans la même région.

TOUT CE QUE L'ON VEUT

Ainsi, pour le professeur Heden, la seule solution consiste à étudier expérimentalement d'abord, puis industriellement, les possibilités d'alimentation humaine.

mentation par ces micro-organismes qui sont déjà utilisés pour la fabrication du pain, du fromage, du beurre, de la choucroute, du yaourt, du vinaigre, de la bière et du vin.

Le professeur souhaite, en conclusion de son article, que les 30.000 microbiologistes répartis à travers le monde s'intéressent au problème, et que les gouvernements et les organismes supranationaux les aident financièrement.

Ces trois spécialistes établissent leur diagnostic en comparant la longueur du « chromosome Y » chez l'enfant et chez les divers pères présumés. Les chromosomes sont des petits filaments microscopiques que l'on observe dans le noyau des cellules d'un organisme. Ce sont ces filaments qui contiennent les « gènes », autrement dit le patrimoine héréditaire de l'individu.

Selon les auteurs, le principal avantage de la méthode réside dans son objectivité (un examen de laboratoire des cellules du sang). Un autre avantage est que la valeur de la méthode peut être constamment contrôlée. En effet, on examine par exemple tous les proches parents masculins de l'enfant et on vérifie ainsi que la longueur du chromosome Y est bien toujours la même que pour le chromosome Y de l'enfant.

Ces principes fondamentaux s'appuient sur une expérience de plus de quinze ans. D'abord, la détente musculaire et l'exercice respiratoire placent la femme

Grâce au « chromosome Y » le père d'un enfant peut être identifié !...

Déterminer sans équivoque l'identité du père d'un enfant : voilà qui sera bientôt possible, grâce à la méthode expérimentale par trois chercheurs finlandais de l'Institut de génétique d'Helsinki, les docteurs A. de la Chapelle, J. Felima, et Viveca Ünnerus.

L'efficacité de la méthode d'accouchement sans douleur

Un spécialiste de l'accouchement sans douleur, le docteur C. E. Robert Winer, vient de publier une comparaison critique entre les méthodes de préparation à l'accouchement sans douleur, telles que celles-ci sont pratiquées en France et en Grande-Bretagne. Selon ce médecin, il existe trop de variétés de méthodes, et ces variétés s'éloignent trop souvent des principes fondamentaux de l'accouchement sans douleur, plus justement appelé « psychoprophylaxie obstétricale ».

culins de l'enfant et on vérifie ainsi que la longueur du chromosome Y est bien toujours la même que pour le chromosome Y de l'enfant.

Les principales limitations de la méthode viennent du fait que celle-ci ne s'applique qu'aux enfants du sexe masculin (les filles ne possèdent pas de chromosome Y) et qu'on ne peut départager deux pères présumés s'ils sont eux-mêmes parents par la lignée paternelle. Enfin, les auteurs préconisent cette méthode lorsque les autres méthodes (groupes sanguins) n'ont pas réussi.

Un baromètre de santé de la grossesse...

Il existe une relation très nette entre l'état de santé du futur bébé et la quantité de « sérotonine » éliminée dans l'urine de la mère. C'est ce que viennent de montrer quatre chercheurs roumains, les docteurs Elise Bercu-Bardicev, Georgette Mihail, Nathalie Comanescu et N. Gindog, du Service d'hématologie et du Laboratoire de biochimie de l'hôpital « Grivita Rosie » et de l'hôpital clinique de gynécologie et d'obstétrique « Polizu » de Bucarest.

adossés pendant la préparation et l'accouchement.

Le serotonine est une substance très importante que l'on trouve en petite quantité dans l'organisme humain.

LA FEMME ET L'ENFANT

La serotonine est une substance très importante que l'on trouve en petite quantité dans l'organisme humain. L'augmentation de l'élimination urinaire de la sérotonine constitue donc un signe de mauvais augure pour le futur bébé.

ATTENHOFER, LE SKI MÉTALLIQUE SUR

SKI métallique suisse y compris fixation de sécurité A-35 flex

UN PRIX, UN TRÈS BON PRIX que vous ne laisserez pas échapper

298.-

avec assurance totale

L'instructeur de ski offre la qualité, achetez donc chez

SKIS TOSALLI COLOMBIER tél. 6 33 12

Chaussures Molitor, Raichle, Henke, Heierling, Lange

Près de 1000 PAIRES DE SKIS EN MAGASIN

Head - Kneissl - Fischer - Authier - Kästle - Blizzard

Marques connues aux prix MIGROS

Pourquoi payer davantage?

Payer-Lux «Gi 2» — le rasoir électrique tant apprécié, muni d'une tête de coupe à grille et d'une micro-tondeuse 48.- écriin compris.

Philishave 2000 — avec tête de coupe à deux grilles mobiles, tondeuse et câble en spirale. Dans un joli écriin 72.-

Braun sixtant — avec la grille en nid-d'abeilles pour un rasage parfait en douceur, n'irritant pas la peau. Dans une élégante cassette à miroir 75.-

Remington selectric avec la roue de réglage si pratique, permettant 6 positions différentes. Pour chaque barbe et chaque peau. Dans un écriin de luxe 68.-



MARCHÉS MIGROS
et principaux libres-services

FOURRURES

Le cadeau qu'une femme élégante apprécie le plus, vous le trouvez

AU TIGRE ROYAL

Successeur: A. MONNIER

Grand choix en

petits articles fantaisie
cravates - chapeaux vison, etc.

Hôpital 6 - NEUCHÂTEL

DOXA grafic

Horlogerie Bijouterie **CL. VUILLE** Portes-Rouges 46 NEUCHÂTEL

Rabus vous conseille en spécialiste

Sous-LES-ARCADES

A l'Imprimerie Centrale S.A.
4, rue Saint-Maurice
vous trouverez la **carte de vœux** qui plaira à vos amis

CHARPENTERIE - MENUISERIE
DECOPPET FRÈRES
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

Bon café, beaux cadeaux
AU CAFIGNON Marin

COUTURE
Transformations, remise à la taille. Robes, jupes, manteaux.
Pitteloud
Temple-Neuf 4
Neuchâtel Tél. 5 41 23

La fée au bureau: **ULTRAVOX**, la machine à dicter suisse

ULTRAVOX
LA MACHINE À DICTER SUISSE PARFAITE

Ultravox est conçu pour que le patron puisse dicter quand il en a le temps et où cela lui convient. En plus, la secrétaire économise du temps, car elle n'a plus à écrire au préalable son texte en sténo avant de le taper à la machine.

La machine à dicter Ultravox est simple à manier et coûte

Fr. 835.-

Il existe de nombreux accessoires (mallette, redresseur de courant électrique pour l'alimentation en auto, raccordement avec le téléphone, etc.) qui font de l'Ultravox l'appareil universel.

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond Neuchâtel, "Hubourg" du Lac 11, tél. (038) 5 44 66
Neuchâtel, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66
La Chaux-de-Fonds, L.-Robert 110, tél. (039) 2 85 95

Les coques de vol-au-vent sont faites sur commande par votre boulanger, elles sont donc livrées toutes fraîches

Société des patrons boulangers

Ménagères Profitez!

Champignons de Paris
(frais)

Les 100 g **-.45**

ORANGES NAVELS
douces et juteuses

Le kg **-.95**

avec ristourne dans tous les magasins

COJO

LOCATION-VENTE DE PIANOS NEUFS ET D'OCCASION

CONDITIONS INTERESSANTES RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ

BRUG

En face de la poste
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 72 12

à découper et à envoyer à l'adresse ci-dessus pour recevoir, sans aucun engagement:

• la visite d'un expert
• une documentation sur les pianos droits et à queue

Nom:

Adresse:

BON

Petites annonces à tarif réduit

20 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

A vendre

A louer

Offres d'emplois

Divers

Demandes à acheter

Demandes à louer

Demandes d'emplois

Perdus-Trouvés

Sont exclues de ces rubriques

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente et d'achat de véhicules à moteur et de bateaux

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'Avis de Neuchâtel 20-178

Le Prix est de 20 centimes par mot minimum 10 mots

- chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
- chaque nombre compte pour un mot
- chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone. Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses

Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mois supplémentaires pour la formule : « faire offres sous chiffres... au bureau du journal »

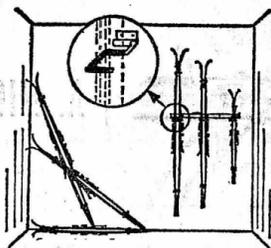
Plus de 300 teintes de fil DMC à repriser

CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD - ÉPANCHEURS 9
NEUCHÂTEL

MACHINE À LAVER

LA VAISSELLE

Fr. 490.— au comptant (grandes facilités). Vous pouvez l'essayer en location et, en cas d'achat, déduction des sommes versées.
Agence : A. GREZET, rue du Seyon 24a, Neuchâtel, tél. (038) 5 50 31.



appuyés suspendus

PORTE-SKIS MURAL

VOGEL prend soin de vos skis

Pour monter soi-même dans les garages, souterrains, escaliers, etc., à la maison, au chalet, Fr. 6.80 pour 1 paire de skis. En vente dans les magasins de sports et les quincailleries. Modèles spéciaux pour hôtels, instituts, cabanes, etc. Jusqu'à 16 paires de skis par mètre.

Fabricant : E. VOGEL, Eggstr. 12, Tél. (051) 98 17 54, 8102 OBERENGSTRINGEN.

Telwiss
... en plein dans le mille.



Toute l'économie suisse en un seul annuaire. Toutes les 5000 localités classées alphabétiquement accompagnées des numéros postaux. Fr. 18.50. Veuillez le commander par téléphone 062 - 8 6251 ou par télex 62 050

Entreprise horlogère
cherche capitaux

Fr. 200,000.—

comme prêt, remboursable selon entente. Adresser offres écrites à DX 2583 au bureau du journal.

A vendre

CHAMBRE A COUCHER, luxueuse, boulevards, salon genre Heimastyl, vert; lampadaire; frigo Sibir 70 litres; table de cuisine + 2 chaises et 2 tabourets; cuisinière électrique Therna 4 plaques; violon d'étude entier, bonne sonorité; 8 caisses à fleurs; vitrages et rideaux, pour cause de départ. Tél. (038) 8 68 15, le soir dès 18 heures.

ANTIQUITE un pétrin Louis XIII, 380 fr. Tél. 8 11 29.

TABLE DE CUISINE, 2 tabourets. Téléphone 8 17 90.

APPAREIL 24 x 36 EDIXA, garanti 6 mois, vitesses de 9 secondes au 1/1000, objectifs interchangeables, avec accessoires. Téléphone 5 55 71.

UNE CUISINIÈRE A GAZ Le Réve, en très bon état. Prix intéressant. Tél. 5 73 08.

SKIS 160 cm, souliers de ski No 37. Tél. 3 16 96.

POUSSETTE DE POUPEE. Tél. 5 80 65.

BON BOIS DE FEU livré franco domicile. Avantageux. Tél. 5 89 89.

2 PNEUS A NEIGE 5.60 - 14, état de neuf. Tél. (038) 6 78 99.

FOURNEAU A PÉTOLE 2 feux; cuisinière à gaz; baignoire galvanisée, essoreuse hydraulique; housses pour Austin 66. Téléphone 3 35 70.

SKIS 190 cm, fixations Allais, bâtons, souliers de ski No 41. Tél. 5 53 04.

UNE PAIRE DE SKIS Strato, longueur 213 cm, état de neuf, prix 420 fr. Téléphone 7 95 33.

BELLE POUSSETTE pliable, parfait état, 100 fr. Tél. 5 92 42.

PATINS DE HOCKEY No 38. Tél. 4 07 74.

SOULIERS DE SKI No 32 (2 paires), double tige, double lacage, 25 fr. la paire; 2 paires de skis pour enfants, avec arêtes, 12 fr. la paire. Tél. 8 37 22.

KIMONO DE JUDO, comme neuf, taille 170; souliers de ski pour garçon Nos 38 et 39. Tél. (038) 6 37 08.

TELEVISION comme neuve. Tél. 5 84 20, avant 9 heures.

BEAU RÉSEAU de trains HO Märklin, paysage et très nombreux accessoires. Dimensions de la maquette: 2 m 45 x 1 m 20. Prix 700 fr. Tél. (038) 4 10 80.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 4 plaques, blanche, émaillée, état de neuf, avec petit frigo, le tout 145 fr.; vélo pour homme, 50 fr.; réchaud à gaz, avec table, état de neuf, 25 fr. Tél. 8 39 60.

1 TABLE ET 6 CHAISES, 1 table de cuisine et 6 tabourets, 1 machine à coudre. Tél. 5 82 63.

KARTING pour cause de double emploi, état de neuf, 45 fr.; train Märklin, 2 locomotives, 3 wagons voyageurs et marchandises, rails et transformateur, 180 fr. Téléphone (038) 7 74 82.

TRAIN MÄRKLIN complet. Tél. 5 10 52, aux heures des repas.

TRAIN MÄRKLIN à l'état de neuf. Téléphone 6 41 76, aux heures des repas.

SAPINS BLANCS et d'ornement de 30 à 100 cm; piquets de clôture en chêne. Téléphone 5 89 50.

ROBE DE MARIÉE, longue, en dentelle, avec traine, taille 38. Tél. 6 27 23.

TRAINS ÉLECTRIQUES Wesa, Nombreux accessoires, parfait état. Tél. (038) 5 20 39.

BELLE ROBE DE MARIÉE, avec traine, taille 38. Tél. 5 73 31.

MANTEAU DE FOURRURE en parfait état. Tél. 5 67 42.

MEUBLES DE STUDIO: divan-lit avec entourage, 3 fauteuils, 1 table. Modèle original. Occasion intéressante. Tél. (038) 5 55 49, dès 18 heures.

Offres d'emplois

VENDEUSE ainsi qu'une cuisinière, entrée immédiate ou à convenir. Vuithier, Bassin 2, Tél. 5 10 68.

BABY-SITTING 2 soirs par semaine, à Corcelles. Tél. 8 44 06.

JEUNE FILLE, OU DAME, est demandée pour le ménage et le magasin. Tél. (038) 8 14 74.

COIFFEUSES, travail soigné. Tél. 5 31 33 ou 4 07 36, le soir.

Demandes d'emplois

PROFESSEUR DE DESSIN, Anglaise, Suisse par mariage, parlant un peu le français, cherche travail pour mi-janvier. Téléphone 8 69 55.

SUISSE ALLEMANDE cherche place en Suisse romande, dans hôpital ou asile. Désire faire de la correspondance allemande, française d'après dictée, et divers travaux de bureau. Adresser offres écrites à IC 2588 au bureau du journal.

SECRETARIE DIPLOMÉE, bilingue allemand-français, connaissances d'anglais et d'italien, cherche occupation 2 à 3 heures le matin; remplacerait éventuellement gérant tabacs, antiquités, etc. Adresser offres écrites à FZ 2585 au bureau du journal.

ÉTUDIANT cherche travail 15 heures par semaine. Tél. (038) 6 71 88.

ÉCOLIER cherche à faire des commissions après l'école. Tél. 8 31 73.

JE CHERCHE à garder 2 enfants. Bons soins. Tél. (038) 8 37 56.

ÉTUDIANT UNIVERSITAIRE donnerait des leçons d'allemand, de français et d'anglais. Adresser offres écrites à 3011 - 1254 au bureau du journal.

URGENT jeune dame cherche travail à domicile, horlogerie ou autre. Tél. 6 27 23.

DAME disposant de 3 heures par jour cherche travail à domicile. Tél. 5 52 91.

ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ donnerait leçons particulières de français et d'anglais à élèves de l'école secondaire et du gymnase. Tél. 5 33 21, heures des repas.

Demandes à louer

CHAMBRE pour employé. Tél. François, coiffeur, 5 18 73.

APPARTEMENT de 3 pièces, confort, prix modéré. Région Neuchâtel. Adresser offres écrites à 3011 - 1253 au bureau du journal.

CHAMBRE pour jeune fille, quartier Vausyon. Tél. 8 43 31, entre 18 et 19 heures.

CHAMBRE INDÉPENDANTE en ville. Téléphone 4 37 20.

STUDIO, OU CHAMBRE, non meublé, libre immédiatement est cherché par monsieur sérieux. Ecrire sous chiffres GA 2586 au bureau du journal.

JEUNE OPTICIENNE cherche chambre en ville pour début janvier. Offres à P. Comminot, maître opticien, Hôpital 17, Neuchâtel.

PETIT APPARTEMENT à loyer modeste est cherché par dame tranquille et solvable. Adresser offres écrites à AT 2580 au bureau du journal.

A louer

POUR AVOIR le Père Noël chez soi, ou seulement le costume, un seul numéro: tél. 5 36 39.

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante. Fleury 14, à 13 ou 18 heures.

APPARTEMENT de 2 pièces, entièrement équipé, à louer pour début janvier. Téléphone (038) 6 40 48, heures des repas.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à 2 lits, chauffée, avec cuisine. Tél. 5 06 35.

BOUDRY, APPARTEMENT de 3 pièces, confort, 270 fr., charges comprises, libre le 24 décembre. Adresser offres écrites à 3011-1251 au bureau du journal.

BELLE CHAMBRE INDÉPENDANTE tout confort, à employée de bureau. Tél. 5 57 66, entre 13 et 14 heures.

APPARTEMENT MEUBLÉ de 3 1/2, tout confort, en sous-location, libre le 20 décembre. S'adresser à Roger Prenot, Sablons 57, Neuchâtel.

CHAMBRE à 2 lits. Tivoli 10, Serrières.

SI VOUS AVEZ déposé vos plaques de voitures et que vous désirez garer votre véhicule pendant l'hiver, nous avons encore quelques places disponibles. Prix 30 fr. par mois. Peseux, tél. (038) 8 42 55.

CHAMBRE A 2 LITS avec ou sans pension, bains. Tél. 5 97 22.

APPARTEMENT 3 CHAMBRES + hall, confort. Loyer 280 fr., charges comprises. Libre le 24 janvier. Pour visiter, tél. (038) 6 44 03.

APPARTEMENT de 3 1/2 pièces, confort 355 fr., pour le 24 janvier 1968. Charmettes, tél. 8 34 27.

AU VAL-DE-RUZ, chambre meublée, part à la salle de bains, à jeune homme sérieux. Tél. (038) 7 19 49.

CHAMBRE MANSARDÉE à jeune homme sérieux. Tél. 5 45 19, après 8 heures.

CHAMBRE à 1 lit, confort, à Serrières, libre tout de suite. Tél. (038) 4 00 34.

A AUVERNIER, studio meublé, 2 chambres, cuisine, douche, vue sur le lac, libre pour le 1er décembre, 250 fr. par mois. Téléphone (038) 8 41 84.

BELLE CHAMBRE MEUBLÉE, avec vue, à employé (e). Tél. 5 82 57.

BELLE CHAMBRE indépendante, tout confort, à dame ou demoiselle. Tél. 3 21 17.

JOLIE CHAMBRE à 2 lits, part aux bains. Tél. 5 91 81.

BELLE CHAMBRE meublée, 2 lits, indépendante, pour demoiselle; accès cuisine et bain. Avenue de la Gare, Tél. 4 13 75, heures des repas.

Demandes à acheter

PRESTOLI ou lits superposés en bon état, pour adolescents. Tél. (038) 8 35 01.

SOULIERS DE SKI Nos 40, 39, 31 et 30. Tél. 4 15 83.

2 PNEUS A NEIGE 5.60 - 13. Tél. (038) 6 78 99.

PROJECTEUR 16 mm. en bon état. Ecrire en donnant détails à case postale 12, 2002 Neuchâtel.

PATINS bottines blanches No 36-37. Téléphone (038) 4 02 43.

PATINS, bottines blanches No 38. Téléphone 4 29 74.

Divers

A DONNER, contre bons soins, chien croisé noir. Tél. (038) 8 37 56.

MESDAMES, ne vous dérangez plus. Esthéticienne vient chez vous sur rendez-vous. Téléphone 4 37 16.

Tout nouvel abonné
reçoit le journal
GRATUITEMENT
jusqu'à fin 1967,
dès réception de la commande

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

- ★ la Feuille d'avis de Neuchâtel
- ★ L'Express

pour une période de

- ★ 3 mois à Fr. 13.50 (du 1er janvier au 31 mars 1968)
- ★ 6 mois à Fr. 26.50 (du 1er janvier au 30 juin 1968)
- ★ 12 mois à Fr. 52.— (du 1er janvier au 31 décembre 1968)

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

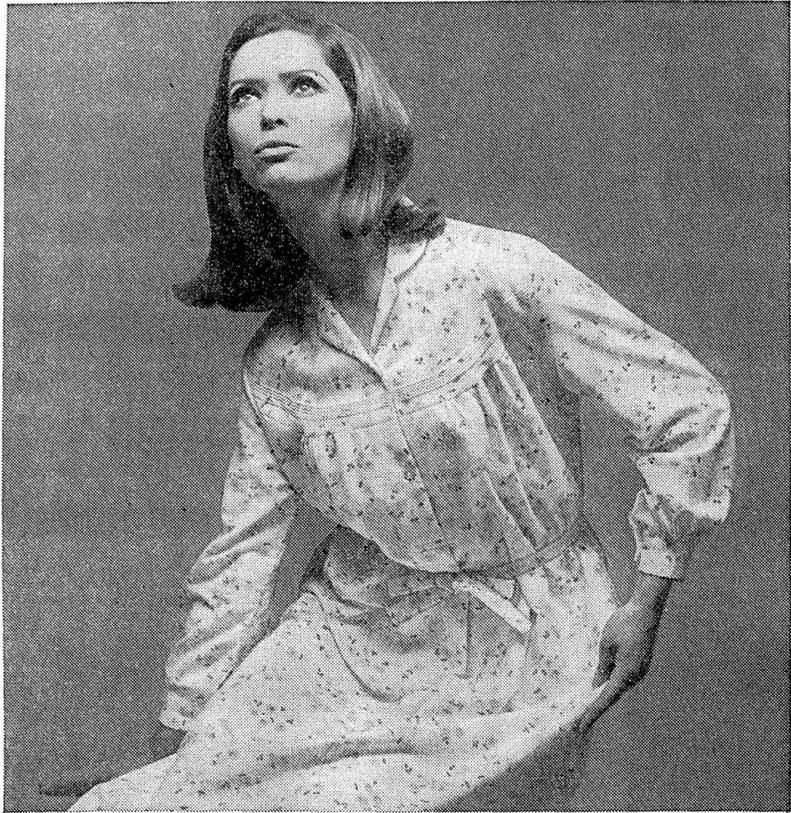
No et rue : _____

Localité : _____ No postal _____

Signature : _____

Prière de retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, ou à L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

DOUILLETTE



Achetez aussi! CHEMISE DE NUIT
En flanellette imprimée, manches longues

12⁹⁰

avec ristourne ou 5% rabais

La Cité



Offrez à votre organisme un bain de soleil SOLIS quotidien.

Le moderne soleil SOLIS N°142 distribue des rayons ultra-violet et infra-rouges bien-faisants, prend peu de place et se transporte facilement. En couleurs modernes à partir de Fr. 98.- dans les magasins spécialisés

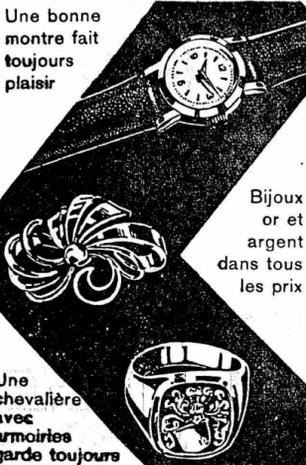
MACHINES A COUDRE A L'ESSAI!

Mais oui, vous pouvez louer avantageusement une TURISSA Zigzag ou automatique. En cas d'achat ultérieur, déduction des sommes versées. Renseignez-vous à l'agence officielle.

TURISSA

A. GREZET

Seyon 24 a — Tél. (038) 5 50 31 Neuchâtel



Une bonne montre fait toujours plaisir

Bijoux or et argent dans tous les prix

Une chevelière avec armoiries garde toujours sa valeur

Acharlet

HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

Un vrai cadeau de fin d'année

seul le timbre postal en or du

Dr A. Schweitzer



Emis officiellement par les postes du Gabon, conserve une cote très élevée. Encore quelques encarts à franchir.

Lambaréné - Gabon

En vente exclusivement dans les principales banques de Neuchâtel.



UNE JOLIE carte de visite

souligne votre personnalité. Vous en trouverez un grand choix au bureau du journal.

Ma longévité est prolongée

Car je suis fabriquée en fonte (c'est pourquoi je résiste à la corrosion).

Le fabricant en connaît la raison, car il construit depuis plus de 65 ans des chaudières en fonte. (Plusieurs de mes ancêtres sont encore en service aujourd'hui).

...et même sans mazout

Mon chauffe-eau, lui, est en acier au chrome-nickel (c'est pourquoi il résiste aux eaux agressives).

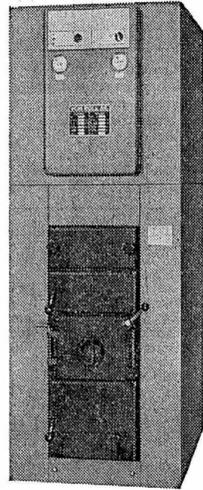
Quand votre carburant est épuisé — pour une raison quelconque — vous pouvez me transformer à l'instant (en moins de temps que pour lire ce texte) et je continue de produire de la chaleur en quantité ainsi que de l'eau chaude à profusion.

Mon nom: Thermo-Combi VON ROLL

Car je brûle rationnellement des combustibles solides dans mon grand foyer. (Pas besoin de m'alimenter chaque heure à la pelle).

Prête à être raccordée, j'arrive chez vous. Il vous suffit de me brancher. Et je vous donne ce que vous désirez: de la chaleur pour votre confort, de l'eau chaude en abondance (4 baignoires pleines chaque heure).

En plus: quand je travaille on ne m'entend pas dans la maison. (La fonte amortit le son).



VON ROLL S.A.
Usine de Klus, 4710 Klus

VON ROLL

Demandez la documentation complète des chaudières VON ROLL Thermo-Combi (aux 17 avantages) à votre installateur ou à VON ROLL S.A. Usine de Klus, 4710 Klus (Tél. 062 27333).

Vous ne le regretterez pas.

APPRENTISSAGES

LA DIRECTION D'ARRONDISSEMENT DES TÉLÉPHONES DE 2001 NEUCHÂTEL



engage des

apprenties téléphonistes

Entrée en service: 1er mai 1968.
Nous offrons: une activité variée, un bon salaire, possibilités d'avancement.
Nous demandons: instruction primaire et secondaire; connaissances suffisantes de l'allemand ou de l'italien; âge minimal: 16 ans.

Durée d'apprentissage: 12 mois.
Adresser les offres de service à la direction susmentionnée.
Renseignements: tél. (038) 2 14 02 pendant les heures de bureau.

Nous engageons

1 ou 2 apprentis

serruriers de construction.

Par des travaux très variés dans tous les domaines de la serrurerie et de la construction métallique nous sommes à même d'offrir une formation complète aux jeunes gens désireux d'apprendre un métier intéressant et rémunérateur.

Usine Decker S.A. Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel 7.

Facchinetti & Meroni S.A., bâtiments, cherche des

APPRENTIS MAÇONS

Nous assurons une formation professionnelle approfondie et moderne, ainsi qu'une ambiance de travail agréable. En outre, il existe de très réelles perspectives d'être formés par la suite, en qualité de contremaîtres et de chefs de chantiers.

Ecrire ou téléphoner à Facchinetti & Meroni S.A., Gouttes-d'Or 78, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 30 26.

La maison **JACQUES JUTZELER S.A.**

HOPITAL 3 NEUCHÂTEL cherche, pour le printemps 1968, une

apprentie vendeuse

Ambiance de travail agréable. Durée de l'apprentissage: deux ans. Possibilité d'apprendre à fond la profession. Ecrire ou se présenter. Tél. 5 16 96.

Printemps 1968

On cherche **apprenti ferblantier-appareilleur**

F. Gross & Fils, Ferblanterie - Appareillage, Neuchâtel, Coq-d'Inde 24.

Grand choix de Tapis d'Orient anciens

A. MIORINI tapissier-décorateur
Chavannes 12 Neuchâtel

A vendre, pour cause de départ, **une télévision Philips** neuve. Tél. (038) 8 18 63.



Exposition de 223 modèles réduits d'autos de toutes marques, de Fr. -95 à Fr. 78.-, à la Papeterie-Reymond, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.

vepool

Vepool-Hencé, le poli spécial pour tous les meubles fornicés, élimine les taches d'alcool et d'eau; s'utilise régulièrement contre le dessèchement et combat activement la formation des taches. Vepool-Hencé à Fr. 395/50.-. En vente dans toutes les drogueries.

A vendre **MATERIEL** divers en provenance d'un magasin d'alimentation, par suite de sa fermeture. Principaux articles: caisse enregistreuse National, 1 frigo International 300 l, 1 balance électrique Toledo, 1 trancheuse électrique Graf, 1 moulin à café combiné avec râpe à fromage Mocco Benz, plusieurs meubles et étagères. S'adresser aux Garages Apollo (magasin). Tél. 5 48 15 - 5 48 16.

MARIAGE
Voici les fêtes qui approchent, ne restez pas seul et triste quand vous pouvez trouver l'âme sœur grâce aux relations de **Mme JACOT**, Charmettes 13, Neuchâtel. Prendre rendez-vous par téléphone 8 26 21.

A vendre, si possible en bloc, pour cause de départ à l'étranger,

chambre à coucher salon cuisine Tél. 7 64 47.

A vendre **trois encadrements pour fenêtres** doubles, de 6 fenêtres chacun. Dim. 2 m large x 1 m 70 haut. Prix 350 fr. Tél. (029) 3 58 29 dès 19 heures.

Grand-maman raconte-nous...

tel est le titre du nouvel ouvrage d'Anny Schilstra. La lecture de ces contes qui ont pour cadre le Grand-Nord vous apportera dépaysement et naïveté. L'auteur, Anny Schilstra, sera l'hôte de notre librairie

Samedi 2 décembre 1967 et dédicacera ce volume dès 15 h. Librairie **REYMOND** 5, rue Saint-Honoré NEUCHÂTEL

TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS

Dängeli
Tél. 7 22 51 FONTAINEMELON et 3 34 29 HAUTERIVE

GODET VINS Auvernier

Pour vous départir combien vous faut-il: **500 ? 1000 ? 2000 fr.** rapidement et sans formalités? Alors envoyez ce coupon à la Banque de Prêts et de Participations sa 11 rue Pichard 1003 Lausanne Tél. (021) 22 52 77 Nom et prénom:

Adresse exacte:

FAN

PRÊTS

- Sans caution
- Formalités simplifiées
- Discrétion absolue



BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 12 07

Atelier du Clairon

Evoles 3, Neuchâtel **Boutique d'artisanat suisse**

NOS MACHINES A COUDRE
Zigzag, neuves à Fr. 398.- un grand succès
Garantie 5 ans Gd-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel Tél. (038) 5 34 24

UNE OFFRE À SAISIR

THON

(PORTUGAIS)

À L'HUILE D'OLIVE PURE

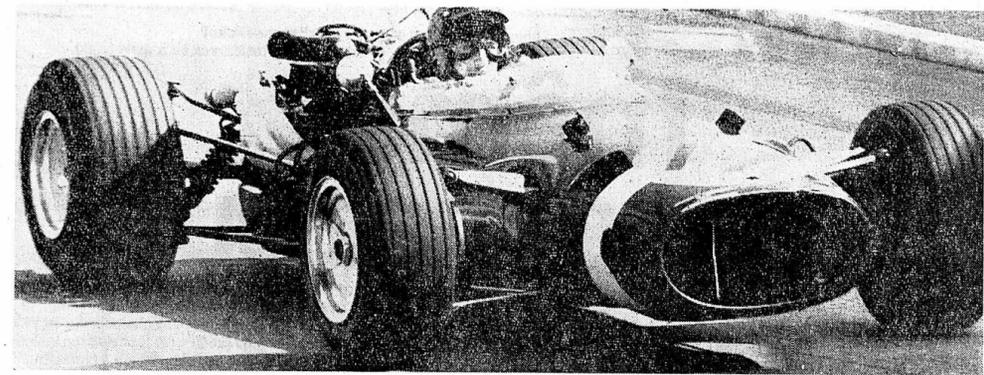
135

La bte 135 g

avec ristourne

La Treille

Bilan de la saison en compétition de formule 1
Une lutte farouche a opposé les bolides de Brabham aux merveilleuses Lotus 49



SIFFERT. — Il fut notre meilleur représentant, mais sa Cooper-Maserati, lourde et peu maniable, l'a contraint à un rôle de figurant, malgré son talent.

Le Grand prix du Mexique clôturait la saison de formule 1. La victoire de Jim Clark à cette occasion ne faisait que confirmer ce que tout le monde savait: les « Lotus 49 » sont les meilleures monoplaces actuelles.

En fait, si l'on « dissèque » en quelque sorte la saison, elle se résume en une lutte entre les pilotes de Lotus et ceux de Brabham. Et cela non pas faute d'adversaires valables, mais plutôt parce que 1967 aura été un prolongement — pour certains constructeurs — de l'année écoulée qui fut indiscutablement une période de transition.

plus heureux. Son Eagle-American à moteur Weslake est l'une des plus belles machines de formule 1. Ses lignes sont raquées, légères, équilibrées. Souvent très rapide aux essais, le « Big Dan » s'est, lors de la plupart des épreuves auxquelles il a pris part, vu contraint à l'abandon sur un ennui de caractère fréquemment désuet.

leur apparition n'a été que très éphémère. A Monaco, le petit Bruce avait un moteur de 2 litres sur sa machine, et ce n'est qu'en fin de saison qu'il reçut un groupe de 3 litres. Il s'agit du BRM disposé en V 12.

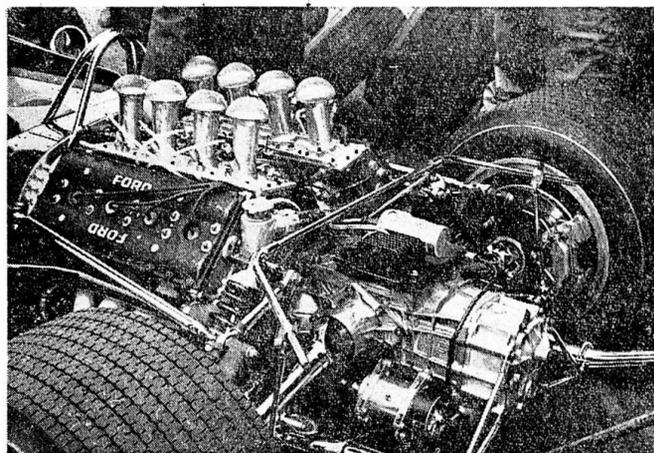
CONCEPTIONS POSÉES

Mais l'élément le plus intéressant au sujet de cette lutte au sommet entre Brabham et Lotus, c'est que les deux constructeurs ont certaines conceptions modernes de caractère fort opposé. Colin Chapman, le créateur de Lotus, est un spécialiste des structures monocoques. La nouvelle « 49 » en est une illustration parfaite.

de construction strictement classique. Elle n'est toutefois pas sans présenter des avantages non négligeables. En effet, très rigide, la structure monocoque encaisse assez mal les torsions parasites. Tout le travail d'absorption se fait par l'intermédiaire de la suspension.

ELEMENTS FAVORABLES

En revanche, le « vieux » tubulaire, quant à lui, non seulement absorbe très bien les efforts, mais encore contribue — dans une certaine mesure — à soulager le travail de la suspension elle-même. Au point de vue conception, la « Brabham » est la plus ancienne de toutes les monoplaces. C'est également la seule qui soit construite entièrement sur un châssis tubulaire.



L'EXEMPLE. — Illustration parfaite d'une structure monocoque moderne: la Lotus 49. Les attaches de suspension sont reliées au moteur même qui fait donc office de caisse porteuse.

Nouvelles du sport automobile

- L'an prochain, l'écurie de course Abarth sera à nouveau présente sur deux fronts: le championnat d'Europe de la montagne et les courses d'endurance. En principe, le Balois Peter Schetty défendra à nouveau les couleurs de la marque. L'Italien Ludovico Scarfiotti, qui a signé un contrat avec Porsche, pourra également s'aligner au volant des voitures Abarth lorsqu'il n'aura pas d'engagement avec la marque allemande.

Des déceptions dans le deuxième tour des coupes d'Europe

Plan de travail de l'équipe suisse pour la coupe d'Europe des Nations

L'activité future de l'équipe nationale suisse fait l'objet d'un communiqué de l'A.S.F.: « Avant de jouer son match contre l'Italie le 23 décembre à Cagliari, la sélection suisse jouera le dimanche 17 décembre contre Lucerne. »

tenne, le meilleur rang possible dans son groupe. Il a donc conclu un match officiel Israël - Suisse qui sera précédé par un camp d'entraînement en Israël. Ce séjour permettra aux joueurs helvétiques de s'acclimater aux conditions de cette région méditerranéenne et d'aborder ainsi favorablement son match de Nicosie contre Chypre.

Le « tombeur » de Celtic Glasgow éliminé

Les champions d'URSS, Dynamo de Kiev, « tombeurs » de Celtic de Glasgow, tenant du trophée, en seizièmes de finale, n'ont pas pu franchir le deuxième tour de la coupe d'Europe. A Chorzow, en match retour comptant pour les huitièmes de finale, ils n'ont pu faire que match nul 1-1 (1-1) avec Gornik Zabrze.

Slaski devant 100.000 spectateurs. Encouragés par leur public, les Polonais entamèrent la rencontre sur un rythme endiablé et, pendant le premier quart d'heure, deux tirs de Lubanski s'écrasèrent sur la transversale.

Zabrze est la première équipe polonaise à atteindre les quarts de finale de la coupe d'Europe. Elle doit sa qualification avant tout à deux joueurs qui ressortent nettement du lot: le demi-centre Osizko et l'avant-centre Lubanski.

BASKET
Demain à la Chaux-de-Fonds Suisse - France

La Fédération suisse a confié à l'Olympic La Chaux-de-Fonds l'organisation de l'importante rencontre internationale entre la formation helvétique et la France. C'est dans le cadre grandiose du Pavillon des Sports que sera donné, demain soir, le coup d'envoi du match qui fait figure d'événement majeur dans le programme sportif de notre canton.

TENNIS
Finale interzones de coupe Davis Orantes préféré à Gisbert dans la formation espagnole

Le Sud-Africain Ray Moore, en remplacement de Bob Hewitt blessé, et l'Espagnol Manuel Orantes, de préférence à Juan Gisbert, ont été choisis par leurs capitaines respectifs comme 2^{es} joueurs de simple pour la finale interzones de la coupe Davis qui opposera, à partir d'aujourd'hui à Johannesburg, l'Afrique du Sud à l'Espagne et dont le tirage au sort a eu lieu hier.

Juventus Turin bat Rapid Bucarest

Au terme d'une rencontre d'une rare médiocrité, Juventus de Turin a battu Rapid Bucarest 1-0 (0-0) hier après-midi à Turin. Ce match aller comptant pour

les huitièmes de finale de la coupe d'Europe a été décevant et il fut marqué, de part et d'autre, par des erreurs impardonnables. En première mi-temps notamment, le jeu se déroula au centre du terrain et l'on n'enregistra aucune action vraiment dangereuse.

(actuellement, il ne peut jouer que les matches de coupe d'Europe) a fait une assez bonne impression, compte tenu des positions qu'il dut tenir au cours de la rencontre (ailier droit puis ailier gauche alors qu'en Suède, il avait toujours occupé le poste d'avant-centre).

Manchester United revient de loin
A Old Trafford, devant 63.000 spectateurs, Manchester United s'est affirmé comme le favori pour les quarts de finale de la coupe d'Europe en battant Sarajevo 2-1. A Sarajevo, le match aller s'était terminé par un match nul (0-0). Bien que très mince, la victoire anglaise a cependant été méritée.

L'ORDRE DES RENCONTRES

JEUDI 30 NOVEMBRE: Ray Moore (AS) contre Manuel Santana (Esp), Cliff Drysdale (AS) contre Manuel Orantes (Esp). VENDREDI 1er DECEMBRE: Fred McMillan - Robert Maud (AS) contre Manuel Santana - Jose-Luis Arilla. (Esp).

Coupe des villes de foire Succès de Leeds

A Belgrade, devant 10.000 spectateurs, Leeds United a battu Partizan Belgrade 2-1 (1-0) en match aller du deuxième tour de la coupe des villes de foire. Ce n'est qu'à deux minutes de la fin que les Yougoslaves purent sauver l'honneur par Panovic. Les Anglais avaient ouvert la marque par Lorimer (25me) puis porté leur avantage à 2-0 à la 54me minute par Belfitt. Le match retour aura lieu le 6 décembre à Leeds.

Real Madrid sans problème

A Madrid, devant 50.000 spectateurs, le Real Madrid s'est facilement qualifié pour les quarts de finale de la coupe d'Europe en battant Hvidovre Copenhague, le « tombeur » de Bâle au tour précédent, par 4-1 (0-1). Après 19 minutes de jeu, le match semblait pratiquement joué. Real, grâce à des buts de Velasquez (16me) et Grosso (19me) menait en effet 2-0. Mais les Danois revinrent à 2-1 par Petersen à la 29me minute. La réplique fut immédiate. 80 secondes plus tard, Grosso rétablissait l'écart à deux longueurs. Gento devait compléter la marque en transformant un coup-franc direct à la 76me minute.

Coupe des vainqueurs de coupe Hamburg se qualifie aisément

Hambourg s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe en battant Wisla Cracovie 4-0 (3-0). A l'aller, les Hambourgeois s'étaient déjà imposés 1-0. Ce match s'est joué à Hambourg devant 8000 spectateurs seulement. Il fut d'un niveau particulièrement faible, surtout du côté des Polonais. Hans Schulz a marqué deux fois (24me et 43me), Kurbjahn, d'un tir de 25 mètres (41me) et Uwe Seeler (57me) ont complété la marque. A noter qu'Uwe Seeler a marqué à son cinquième but dans l'actuelle coupe des vainqueurs de coupe.

Stade de Paris est mort!

L'une des dernières équipes parisiennes de football, Stade de Paris, qui, depuis plusieurs mois, se trouvait devant une situation financière inextricable, a réuni hier une assemblée générale extraordinaire pour statuer sur son sort. Cette assemblée a décidé la dissolution du club, à l'unanimité des membres présents (57 sur 103 inscrits). En conséquence, Stade de Paris disparaît de la compétition professionnelle de seconde division.

SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE

VALLÉE DE JOUX - YVERDON 3-3 (2-2, 0-1, 1-0). MARQUEURS: pour Yverdon: Winterger, Mayor, Perrier; pour Vallée de Joux: Vallotton, Flaction, Perrin.

SPORT-TOTO

Table with 3 columns: Rank, Team, and Score. Lists 13 teams and their predicted scores for the next week.

Real Madrid sans problème

A Madrid, devant 50.000 spectateurs, le Real Madrid s'est facilement qualifié pour les quarts de finale de la coupe d'Europe en battant Hvidovre Copenhague, le « tombeur » de Bâle au tour précédent, par 4-1 (0-1).

Match international de basket-ball SUISSE - FRANCE

19 h 15, match d'ouverture Sochaux juniors - Olympic juniors

Lyon bat Tottenham

Lyon a battu Tottenham Hotspur 1-0 (0-0) en match aller comptant pour les huitièmes de finale de la coupe des vainqueurs de coupe. Au cours de cette rencontre, jouée à Lyon devant un public restreint (12.000 spectateurs) et sur un terrain détrempé par les pluies de l'après-midi, les Londoniens ont laissé échapper une victoire qui était à leur portée.

YOUNG SPRINTERS - SIERRE

Championnat suisse Location: Pattus Tabacs

ATHLÉTISME

Une réunion d'athlétisme comprenant les épreuves du programme olympique et groupant les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Japon, aura lieu tous les quatre ans l'année qui suit les Jeux olympiques, a annoncé la Fédération japonaise d'athlétisme. Le lieu de la première édition de ce match a été fixé à Tokio en 1969.

Avec du gibier

Advertisement for Scolari featuring a stag head logo and text about gourmet products.

LA CHAUX-DE-FONDS

Pavillon des Sports Vendredi 1er décembre à 20 h 30

Match international de basket-ball SUISSE - FRANCE

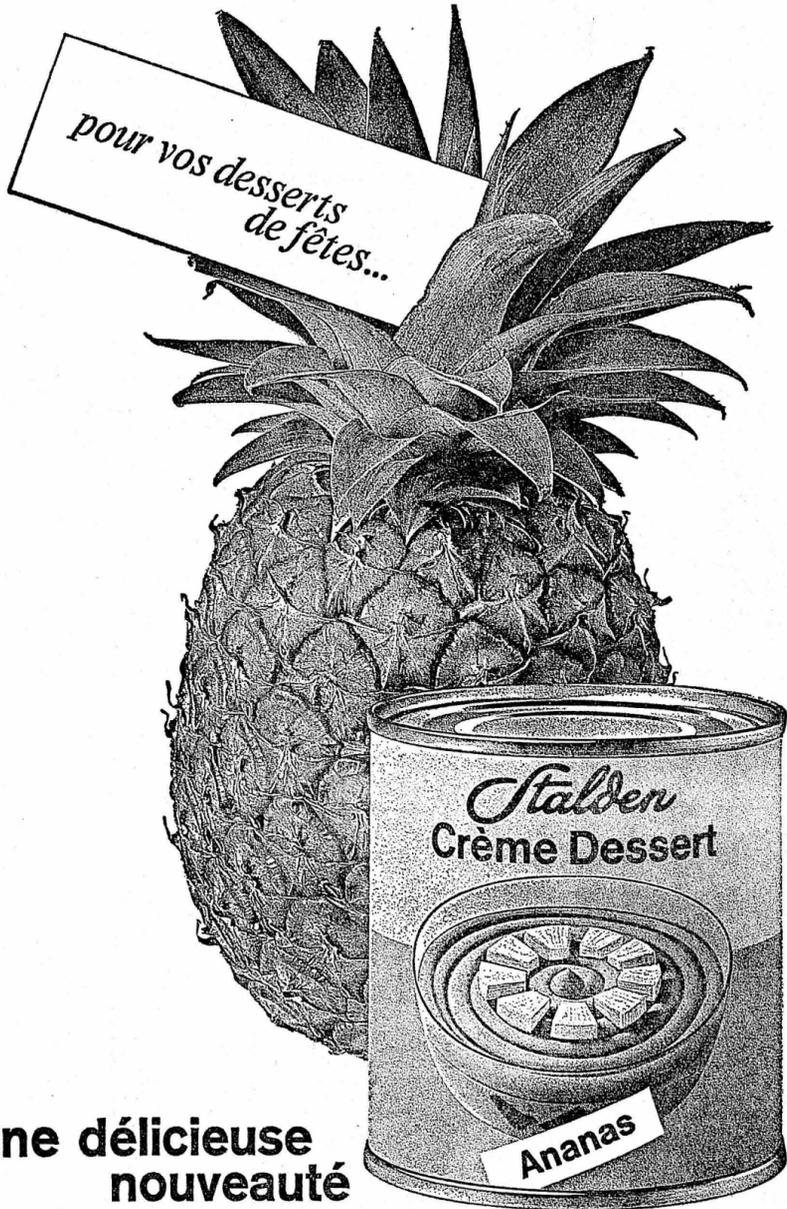
19 h 15, match d'ouverture Sochaux juniors - Olympic juniors

Prix des places:

Table with 2 columns: Category and Price. Lists prices for children, students, messieurs, dames, and reserved seats.

PATINOIRE DE MONRUZ

Samedi 2 décembre à 20 h 30 YOUNG SPRINTERS - SIERRE



une délicieuse nouveauté
crème ananas

De succulents petits morceaux d'ananas donnent tout leur arôme à cette crème prête à servir. Tous ceux qui aiment l'ananas trouveront à leur goût cette crème dessert Stalden, légère et fruitée.



Autres parfums: chocolat, vanille, caramel, praliné, moka et poires.

Lequel de ces deux pulls CALIDA a-t-il été lavé 50 fois?



Vous ne percevez pas la différence? Personne ne la verra. Après 50 lavages, votre pullover aura encore l'aspect du neuf.

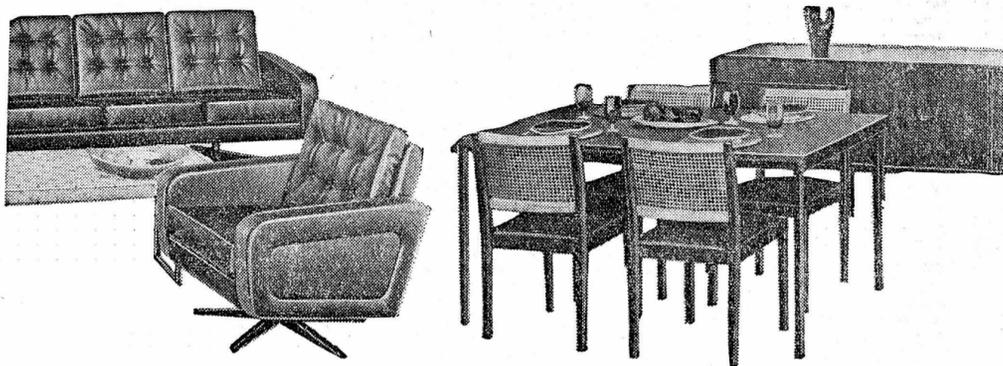
Pull CALIDA en Ban-ton, à col roulé. Grand teint, il garde sa forme. Vous aurez pendant longtemps, longtemps un »nouveau« pullover CALIDA.

24.80



INCROYABLES
LES NOUVEAUX PRIX PERRENOUD

Fiancés



tout un appartement pour seulement

Fr. 3995.- net

literie comprise



nouveau: le crédit «Perrenoud»

meubles perrenoud sa

Neuchâtel 1, rue de la Treille (Au cœur de la ville)

Fabrique à CERNIER/NEUCHÂTEL

AU CEP D'OR
WILLY GASCHEN
Moulin 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHÂTEL

Le spécialiste en **Vins** et **Liqueurs**

de toutes marques
Grand choix en whisky
ASTIS - MOUSSEUX
CHAMPAGNES
Beau choix d'articles de fêtes.
Service à domicile



Knirps

si pratique, si soigné, et tellement à la mode

biedermann
maroquinier Neuchâtel

Une étude hebdomadaire sur le football de ligue nationale

LE CHAMPIONNAT SOUS LA LOUPE

La 13^{me} journée n'a l'air de rien mais...

Servette et Sion réservent-ils une surprise à Bâle et Lucerne?

On est proche de l'attendrissement et du remords pour avoir trop répété à la sautelelle zuricoise de modérer l'ardeur de ses mandibules. Trois points de perdus en deux rencontres, l'intérêt renaît. Merci.

Dans les bas-fonds, chacun s'ingéniera à suivre nos conseils: tenir la tête sous l'eau à Granges et Young Fellows. Source de quiétude et de félicité.

Granges - Grasshoppers (3-5, 1-0).

L'an dernier, chacun gagnait chez l'adversaire. A Granges, c'était la première défaite, pas tragique encore, mais la série devait se poursuivre jusqu'à l'arrivée du docteur-miracle Vidjak. Aujourd'hui, les Soleurois savent leur sort désespéré; on ne voit que Bellinzona à rattraper. Grasshoppers tient à se mettre en hibernation la conscience tranquille, dans une chambre à un lit. Partager avec Lugano, pas question. Deux points d'avance pour attaquer le deuxième tour, ce n'est pas de trop.

Lausanne - La Chaux-de-Fonds (5-1, 3-1).

On jouera en bons Suisses, pour beurrier et vive la liquidation des stocks. Les deux équipes sont en sandwich entre haut et bas du tableau. Toutes deux étant bonnes copines, il ne s'agira même pas de prestige. Peut-être Lausanne aimera-t-il s'accrocher aux hautes branches, rien de plus, le fait lui étant interdit.

Lugano - Young Boys (3-0, 2-3).

Par la porte entrebaillée, Lugano hume les effluves du titre. Il a glissé un pied, avant de cogner de l'épaule. Les Bernois, au Cornaredo, ne l'effraient guère. Il

n'a lâché aucun point sur ce sol fertile. Young Boys vient de passer par une mue sérieuse. Lors des derniers matches, pas moins de sept joueurs ont été essayés, mais pas approuvés. Ce sont: Thomann, Butzer, Guggisberg, Löffel, Reimer, Huster et Heer. La dégringolade a été stoppée par la victoire contre Granges, mais que croire? Deux points pour Maurer.

Bâle - Servette (1-1, 2-1).

A quatre points de Grasshoppers, Bâle a repris goût à la vie. Farceur, il n'étonnerait pas qu'il songe à défendre son tricot national. Lui aussi n'a pas semé un traitre point devant son public et tout laisse à prévoir une glorieuse suite. A moins que l'affriolante « lady » genevoise ne le saoule du charme de ses charmes! Elle en a. Mais, ces temps-ci, elle négligeait le maquillage, s'en allant du chignon, sans la verdure de la mère Royaume, hélas! L'Escalade étant proche, qui sait...

Zurich - Bienne (5-0, 4-0).

Joli rappel. Mine de rien, Zurich, après avoir semblé devoir tout renverser, a dû concéder un point à Lausanne et à La Chaux-de-Fonds. Il est donc éloigné de Grasshoppers de cinq. Bienne ne doit guère avoir d'illusions, car même avec Peters, il ne saurait bousculer un adversaire décidé à renouer avec la victoire.

Lucerne - Sion

Pas de rencontre l'an dernier. Deux équipes fraîches et joyeuses, la première marquant des buts à la pelle, la deuxième ayant perdu la recette, mais le chimiste Georgy a plus d'une formule dans son sac. Les centimètres mal placés contre

Lausanne devront reprendre le bon chemin, si bien que j'estime les Valaisais aptes à créer une surprise. Bellinzona n'a-t-il pas gagné à l'Allmend? En outre, après avoir battu Grasshoppers et Servette, hein! on peut se laisser aller.

Young Fellows - Bellinzona

Pas de match la saison passée. Si je ne m'abuse, il s'agit d'une explication de relégation. Vainqueur, Bellinzona pourrait se considérer comme sauvé. Je doute qu'il y parvienne, Young Fellows, malgré sa faiblesse, pouvant soudain se révolter, comme il l'a fait contre Granges. N'empêche que ces deux-là n'ont rien pour plaire: Bellinzona a manqué un but lors des quatre derniers matches, Young Fellows aucun.

A. EDELMANN-MONTY



QUE VA-T-IL SE PASSER? — Le gardien de Grasshoppers, Deck, est battu; Citherlet s'incline, tandis que le Bâlois Hauser, auteur du but, jubile. A la fin du match, Zuricois et Rhénans auront chacun un point. En glaneront-ils autant dimanche? (Keystone)

Ligue B: deux des grands vont s'affronter à Saint-Gall

Derby romand intéressant à Saint-Léonard

Le grand derby de Suisse orientale opposant, à l'Espenmoos, Saint-Gall (3^{me} au classement) au chef de file Winterthur, constitue le principal fait du prochain week-end de ligue B, une division où, mise à part la situation précaire de Baden et de Berne, on se retrouve peu à peu dans la traditionnelle « bouteille à encre ».

Saint-Gall vient de subir à Moutier, au lendemain de sa magistrale victoire contre Grasshoppers en coupe de Suisse, le contre de ces événements et de ces retournements classiques dans les compétitions de football. Mais cela ne veut pas dire que les « accus » de Saint-Gall ne seront pas de nouveau « rechargés » à bloc à l'occasion de la visite de Winterthur...

Le « coleader » Wettingen recevra Soierre (8^{me}) qu'il vainquit par 3 à 1 la saison dernière. On n'a pas de raisons particulières de penser que les Argoviens n'obtiendront pas de nouveau deux points en cette affaire, bien qu'ils n'aient

pas été brillants contre Urania, dimanche passé.

NE CRIONS PAS NOÛL...

Rentré de Winterthur où il a perdu une bataille mais non la guerre, Xamax (6^{me}) peut fort bien compenser tout de suite cette défaite en gagnant contre son visiteur Baden (13^{me}), encore qu'il ne faille pas trop crier « Noël! » avant qu'il arrive. La saison dernière, les Neuchâtelois avaient, d'ailleurs, dû se contenter d'un partage de points au terme d'une rencontre sans but. De plus, la manière de jouer de Baden, qui n'a pas dû beaucoup varier à en juger par les médiocres résultats de cette équipe, est de celles que Xamax n'aime guère...

Fribourg (5^{me}) - Moutier (11^{me}) constitue une fort intéressante affiche au lendemain, surtout, de la victoire que les Jurassiens viennent d'obtenir contre le prétendant Saint-Gall. Or, Fribourg n'a certes pas abîmé ses ambitions: s'il peut s'offrir à la fin de cette saison une

bonne tranche de gâteau « promotion », croyez bien qu'il n'y manquera pas. Voici donc un match intéressant, qui permettra notamment de juger si Moutier est réellement en progrès ou si Saint-Gall a eu une « casse » dimanche dernier.

Urania (12^{me}) aura la visite d'Aarau (4^{me}), espèce de loup qui rôde dans les bocages des premières places avec l'intention bien arrêtée de croquer lui aussi la tarte « promotion ». La saison dernière, les Argoviens s'imposèrent par 1 à 0 à Frontenex. Le match s'annonce donc plutôt serré, car UGS a toujours besoin de se mettre à l'abri des surprises désagréables.

Thoune (10^{me}) - Bruhl (7^{me}) est un de ces matches qui plongent les pronostiqueurs dans l'embarras. Rappelons-leur simplement que Thoune gagna par 5 à 3 la saison dernière. Enfin, le programme se complète d'un match opposant, au Neufeld de la capitale fédérale, Berne (dernier) à Chiasso (9^{me}).

Sr.

Ces chiffres vous intéressent

Table with 2 columns: Classement après la douzième journée, listing teams like Grasshoppers, Lugano, Bâle, Zurich, Lucerne, Lausanne, Young Boys, La Chx-de-Fds, Bienne, Servette, Bellinzona, Sion, Granges, Young Fellows with their respective matches, goals, and points.

Table with 2 columns: La saison dernière, listing teams like Bâle, Zurich, Grasshoppers, Lugano, La Chx-de-Fds, Young Boys, Lausanne, Servette, Sion, Young Fellows, Bienne, Granges, Winterthur, Moutier with their respective matches, goals, and points.

Notre classement

Table with 3 columns: Joueur, Points, Total, listing players like Bienne, La Chx-de-Fds, Grasshoppers, Lugano, Sion, Zurich, Lausanne, Lucerne, Servette, Bâle, Bellinzona, Granges, Young Fellows, Young Boys with their points and total scores.

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 3^{me}. Quinze points. Kiefer est absent depuis quatre dimanches. Desmarmels depuis trois. Invaincu depuis un mois. Toujours présents: Kunz, Odermatt.

BELLINZONA. 11^{me}. Dix points. N'a marqué qu'un but lors des quatre derniers matches. Mazzini, de Prati, Szalanczy, Castelli, Bossi, Capoferri ont tous disparu depuis des semaines. Toujours présents: Rossini, Rebozzi, Bionda, Ghilardi, Benkoe.

BIENNE. 8^{me}. Douze points. Première apparition de Treutliard et retour de Peters qui n'avait participé qu'aux trois premières rencontres. Le chiffre des spectateurs a fortement baissé. Toujours présents: Tschannen, Leu, Knuchel, Matter, Quattropani, Serment, Renfer II.

LA CHAUX-DE-FONDS. 8^{me}. Douze points. Premier match de Russi. Milutinovic a disparu dès après le quatrième match. Toujours présents: Eichmann, Keller, Fankhauser, Silbant, Brossard, Zappella, Clerc.

GRANGES. 13^{me}. Cinq points. Absence de Schaller, retour de Goinçon, première apparition de Feuz II. Madi marque son premier penalty. Toujours présents: Gribi, Hirt, Walter, Amez-Droz.

GRASSHOPPERS. 1^{er}. Dix-neuf points. La meilleure défense. Première défaite de W. Allemann, débuts de Groebli, deuxième match d'Aerni qui obtient son premier but. Toujours présents: Deck, Ingold, Fuhrer, Citherlet, Berset, Grahn, Blaettler, Bernasconi. A noter que Blaettler n'a plus marqué lors des trois derniers matches.

LAUSANNE. 6^{me}. Treize points. Retour de Vuilleumier et de Fuchs. Absences d'Hertig et de Bosson. Grobety a joué cinq fois contre une à Polencent. Toujours présents: Tachella, Delay, Kerkhoffs.

LUCERNE. 5^{me}. Quatorze points. La meilleure ligne d'avants. La défense, par contre, ne laisse que Granges et Young Fellows derrière elle. Wechselberger, entré cinq fois comme douzième homme, a marqué quatre buts. Toujours présents: Tholen, Gwerder, Haster, Richter, Sutter.

LUGANO. 2^{me}. Dix-sept points. Pour la première fois, deux buts pour Luttrup. Schmid ne joue plus depuis un mois. N'a encaissé que deux buts lors des quatre dernières parties. Toujours présents: Prosperi, Signorelli, Pullica, Brenna, Lusenti.

SERVETTE. 10^{me}. Onze points. Vaincu pour la première fois aux Charmilles. Retour de Pazmandy absent depuis trois dimanches. McKay est au repos depuis un mois. Début de Bédert. Schindlerholz marqué depuis cinq dimanches. Toujours présents: Bartie, Majfiolo, Moccilin, Sundermann, Nemeth. Première absence de Desbiolles.

SION. 12^{me}. Neuf points. Les plus faibles marqueurs après ceux de Young Fellows. Première absence de Gasser, deuxième de Germainier. Premier match de Georgy. Toujours présents: Biaggi, Slat, Walker, Perroud, Blazevic, Quentin.

YOUNG BOYS. 6^{me}. Treize points. Début de Heer et Huster. Encaisse son premier penalty. Retour de Kellas, absent un mois. Toujours présents: Meier, Widmer, Marti, Grosser, Muller.

YOUNG FELLOWS. Dernier. Quatre points. Les plus faibles avant comme les plus faibles défenseurs. Seule équipe à n'avoir gagné qu'un match. Première absence de Fischli. Débuts de Baeni. N'a marqué qu'un seul but lors des six dernières rencontres. Toujours présents: Janser, Bossard, Morgenegg, Scherrer.

ZURICH. 4^{me}. Quatorze points. Pour la quatrième fois d'affilée,



On a tort de vouloir précipiter l'amnistie du Zuricois

Il n'est pas certain qu'il serait fait usage des talents de « Kobi » Kuhn en équipe nationale

Kuhn et l'équipe nationale: plus tard. Cette décision nous paraît logique, même si toute faute mérite pardon. Même si une suspension à vie est une punition trop sévère. Nous pensons que l'affaire s'arrangera un jour: nous souhaitons qu'elle s'arrange. Il faudra de la bonne volonté des deux côtés. Des deux côtés, réellement.

Les dirigeants n'ont qu'à passer l'éponge et envoyer leur bénédiction « urbi et orbi »: c'est trop simple, décidément. On ne peut pas exiger ça d'eux. Et puis, est-ce que le moment est vraiment bien choisi pour réintégrer Kuhn en équipe nationale?

Après Berne, tout le monde s'est écrié: nous avons une équipe. Une belle équipe. C'est vrai.

DES PREUVES

Mais, presque du même souffle, on réclame le retour de Kuhn, comme si c'était

la chose la plus urgente qui soit actuellement. On aurait aimé l'avoir pour Cagliari. Très bien. Cependant, il fallait lui faire de la place. Il fallait en sortir un. Qui? Certains visaient Fuhrer, à n'en pas douter. D'autres Michaud. Une question de goût. Il reste à prouver que l'équipe nationale aurait mieux joué, à Berne ou à Moscou, ou à Zurich encore, avec Kuhn.

Kuhn, on connaît ses qualités et ses dé-

faits. C'est un très bon footballeur, par sa technique, sa facilité, sa personnalité. Ceux que le talent à l'état pur enchante sont fascinés par sa manière de triporter le ballon. Ceux qui sont plus près de la réalité, plus froids dans leur jugement, plus objectifs peut-être, savent qu'il en remet parfois pour le plaisir évident de confondre l'adversaire et de prouver sa maîtrise. Il fait son numéro, quoi. Il ralentit souvent le développement du jeu: c'est un désavantage.

Il faut toujours le répéter: une équipe, ce sont onze joueurs qui se complètent qui se soutiennent mutuellement, qui s'entraident.

PAS MAL

Le plus de technique possible, évidemment. Mais, trop de génie rend parfois morose, comme l'a si bien dit Charles Trenet. Il faut de tout pour faire un monde: les creux pour les bosses, tout finit par se marier. Du point de vue de l'équipe, le très bon joueur est celui qui cherche sans cesse à mettre en valeur les autres: c'est ça.

Matthews ne marqua jamais de but: il valorisait ses coéquipiers en leur donnant l'occasion d'en marquer. Et ses coéquipiers valorisaient son jeu en marquant des buts. Hugi était un avant-centre extraordinaire lorsqu'il avait Bader derrière lui. La raison d'être de Bader dans un match, c'était Hugi.

On peut prétendre que Fuhrer dépareille la ligne médiane de l'équipe nationale. Bien sûr, lorsqu'on le compare à Cagliari et à Durr. Mais, pour un entraîneur, c'est certainement pas mal d'avoir un type de genre modeste, soumis, volontaire, qui fait son travail sans fanfaronner, qui le fait néanmoins en toute circonstance. Kuhn dans l'équipe: ça change beaucoup de choses. Ça en changera peut-être pour le moment. Les entraîneurs ont essayé de susciter l'éclat d'un esprit de communauté et ils y sont parvenus au-dessus de toute espérance.

Alors, pourquoi ruiner cet équilibre? Il y a, pour cette équipe nationale, une tranche de vie qui s'achève à Cagliari: le dernier match du tour de qualification pour la coupe d'Europe. Depuis, ce sont de Zurich, contre la Roumanie, ce retour à peu près toujours les mêmes qui ont assumé le jeu. Faisons-leur encore une fois confiance. Ils le méritent pleinement.

Après, d'accord. Après, il y aura d'autres tâches: un autre présent. Si on ne veut plus de Michaud, eh bien, qu'on le laisse tomber. Il sait que son passage en équipe nationale ne pouvait être que très court. Si on ne veut plus de Fuhrer, on le remplacera. Par Kuhn ou par un autre. A condition que les sélectionneurs pensent que c'est vraiment nécessaire. Ils ont leurs opinions et ils n'ont pas besoin d'en avoir honte: ils ne sont pas moqués de la société.

Guy CURDY

Une place au soleil pour les « sans grade »

II^e LIGUE FRIBOURGEOISE

Morat remporte son premier succès

DEUXIEME LIGUE — Sur trois matches joués, il y a eu deux résultats importants. Tandis que le chef de file Féligy gagnait sans trop de peine à Dommidier, la « lanterne rouge » Morat était enfin son premier succès, obtenu à domicile contre Villars-sur-Glâne. En outre, Fribourg II a défait l'un des principaux rivaux du « leader », Beaugard.

QUATRIEME LIGUE — Ueberstorf A est seul champion d'automne du groupe VII car ses rivaux Alterswil A et Chevrières ont dû se partager les points de leur match.

Valais

DEUXIEME LIGUE — Battu sur son propre sol par Saxon, Port-Valais abandonne sa place de premier à son vainqueur, qui l'occupe maintenant à égalité avec Saint-Léonard, vainqueur de Saint-Maurice pour sa propre part. Grône demeure de plus en plus isolé en tant que classement.

TROISIEME LIGUE — Savièse a entamé ses matches retour par un partage de points avec Chippis, mais sa position de chef de file du Haut-Valais ne s'en trouve pas trop affectée car Viège, son principal concurrent, a dû également composer avec Lalden. Surprise dans l'autre subdivision dont le chef de file, Monthey II s'est fait battre à domicile par Muraz, ce qui permet à Riddes, vainqueur de Troistorrents, de reprendre le commandement en Bas-Valais.

Vaud

DEUXIEME LIGUE — Il faudra, dès la reprise des compétitions, après la pause d'hiver, suivre de près les performances d'Etoile sportive de Malley, qui vient de fêter son quarantième anniversaire et dont l'équipe, jeune et dynamique, compte dans ses rangs des joueurs de très grand talent, notamment des sélections vaudoises juniors. La façon dont Malley vient encore de battre Chailly (3-0), qui n'est pourtant pas le premier venu, indique, une fois de plus, des dispositions intéressantes. A noter que, dans le même

groupe, l'un des candidats au titre, Montreux, a laissé un point précieux à Payerne, ce qui consolide la position dominante de Nyon dans le groupe II, jusqu'à nouvel ordre. Assens a remporté un succès de plus dans l'autre subdivision où l'on relève la victoire de Mont-sur-Lausanne face au Sentier.

QUATRIEME LIGUE — D'abord un peu intimidé, le nouveau club d'Irill-Remens avait modestement entamé sa saison, puis il s'est enhardi de plus en plus et sa victoire de dimanche sur le premier du classement, Crissier IIb, donne la première place du groupe VIII à Penthalaz II tandis qu'Irill devient lui-même un candidat à ne pas perdre de vue. De son côté, Vevey IIIb a rejoint Bex IIa en tête du groupe XI. Après ce week-end au programme fort mince, la situation n'a pas changé à la tête des autres subdivisions.

Genève

DEUXIEME LIGUE — Grosse surprise à Plan-les-Quates où l'équipe locale, qui a des ambitions cette saison, s'est fait damer le pion par le modeste Vernier. Cela indique davantage en tête de classement les deux prétendants, Meyrin et International, qui occupent ensemble le premier rang. A noter aussi la victoire d'Onex sur Signal Bernex.

TROISIEME LIGUE — Pas de modification en tête des trois groupes, où menent toujours City, Collex-Bossy et Campagnes II. Sr

Classements de deuxième ligue

Table with 3 columns: Team, Matches, Points, listing teams like VAUD I, Assens, Renens, Bussigny, Union, Grandson, Le Sentier, Yverdon II, Orbe, Saint-Croix, Le Mont, Crissier, Lausanne-Sport II with their match counts and points.

Table with 3 columns: Team, Matches, Points, listing teams like VAUD II, Nyon, Montreux, Malley, La Tour-de-Peilz, Chailly, Lutry, Saint-Prex, Forward, Payerne, Vevey II, Concordia, Chêne Aboune with their match counts and points.

Table with 3 columns: Team, Matches, Points, listing teams like FRIBOURG, Féligy, Richemond, Beaugard, Bulle, Central, Dommidier, Fribourg II, Vully, Villars-sur-Glâne, Cormondres, Morat with their match counts and points.

Table with 3 columns: Team, Matches, Points, listing teams like VALAIS, Saxon, Saint-Léonard, Port-Valais, Sierre, Saint-Maurice, Saillon, Collombey, Vernayaz, Salquenzen, Fully, Grône with their match counts and points.

CINÉMA **STUDIO**
 5 30 00
 Jeudi matinées à 15 h
 Mercredi à 15 h
Tous les soirs à 20 h 30
 Samedi et dimanche matinées à 14 h 45

★ **GRANDE PREMIÈRE POUR NEUCHÂTEL** ★

Révlée par
 « LE DOCTEUR JIVAGO »
 voici
 VRAIE, ÉMOUVANTE

GÉRALDINE CHAPLIN

Une jeune fille vit seule avec son petit frère, aveugle, mais qu'une opération pourrait guérir. La guerre rend celle-ci impossible. En attendant, il ne voit le monde qu'à travers les yeux de sa sœur, sans réaliser tout à fait le drame qu'ils sont en train de vivre.



16 ans

« Jamais le cinéma n'a su rendre avec tant de justesse l'atmosphère de la déportation. »

Samedi et dimanche à 17 h 30
 viet-nam-viet-nam-viet-nam-viet-nam-viet-nam-viet-nam-viet-nam
LA 317^{me} SECTION
 un film de Pierre Schœndörffer

CADEAUX FRANCS DE DOUANE

Passez vos commandes de
 pour vos parents et connaissances en
Pologne - Tchécoslovaquie - Hongrie - Roumanie - Bulgarie - Yougoslavie et Allemagne de l'Est
 uniquement par la maison suisse spécialisée, détentrice de la licence officielle
 PALATINUS S. à r. l. 8023 ZURICH
 Schweizergasse 10 - Téléphone (051) 23 60 77/78
 Expédition sûre, consciencieuse et légale !
 Veuillez demander nos nouveaux prospectus

HOTEL-RESTAURANT DES PLATANES
 2025 Chez-le-Bart
 Tél. (038) 6 79 96
 Grandes et petites salles pour banquets, noces et séminaires

Tél. (038) 4 34 44
 Déménagements - Petits transports
JOSEPH MEDOLAGO
 Parcs 107 - Neuchâtel

VOYAGES natural

Voyage surprise de Saint-Sylvestre

Notre traditionnel
 par train spécial, avec haut-parleurs, inclus un excellent repas de Réveillon
 Danse - Cotillons - Jeux - Attractions
 Fr. 53.-
Voyage à prix réduits pour PARIS
 Départ le 29 décembre à 23 h 02
 Retour le 2 janvier à 21 h 09
 Prix du voyage
 2^{me} classe : Fr. 77.- 1^{re} classe : Fr. 114.-
 Arrangement d'hôtel à Paris (chambre, petit déjeuner et transfert) à partir de Fr. 75.-
 Programme des voyages et inscriptions à l'agence de voyages
NATURAL S.A.
 Saint-Honoré 2 Neuchâtel Tél. 4 28 28

AHURISSANT n'est pas exagéré !

DIRECTEURS
 CHEFS D'ACHATS
 CALCULATEURS

STOP aux achats

VOYEZ D'ABORD
 LE PREMIER
MINI

CALCULATEUR ÉLECTRONIQUE
 ADDO SHARP 32
 6 kg 600



1 calculateur, 2 mémoires, grande capacité, racine carrée automatique, 8 décimales (programmable avec et sans arrondi), programmation automatique du multiplicateur et du diviseur, solutions algébriques, etc.

Nous vous rappelons l'électronique ADDO SHARP 15 à Fr. 3450.-

Renseignements et démonstrations par

BOLOMEY

ORGANISATION agent exclusif
 Neuchâtel
 Av. de la Gare 1 - Boine 2
 LA CHAUX-DE-FONDS
 avenue Léopold-Robert 51
 Téléphone (039) 3 50 62

A détacher et envoyer à BOLOMEY ORGANISATION
 Av. de la Gare 1 - Boine 2
 Neuchâtel

Désirs démonstration sans engagement

Nom : _____
 Rue : _____
 Localité : _____

toujours à l'avant-garde du fantastique

REFX

observe, découvre et présente l'insolite



où mène la frénésie des plaisirs faciles
LA PRISONNIÈRE DU DÉSIR
 1^{re} vision - P. français

art libre ★ free cinema ★ non conformista

THÉÂTRE

Samedi 2 décembre, à 20 h 30

Gala exceptionnel International Ballet Caravan de Londres

Directeur artistique : ALEXANDER ROY
 avec un programme de ballets classiques et modernes entièrement nouveau
 « L'OISEAU BLEU », Tchaïkovsky ; « SUITE FOR DANCERS », Carl-Maria von Weber ; « LE VISITEUR », César Franck ; « CASSE-NOISEITE », etc.
 Location : Agence Strübin, librairie Raymond, ☎ 5 44 66. Places à 5, 7, 9, 12 et 14 fr.

PAYERNE



Le rendez-vous des fins becs
 ● Toute la chasse
 ● Cuisine française préparée et servie par des Français
 ● Restauration chaude jusqu'à la fermeture
 Rue de Lausanne 54
 Tél. (037) 61 16 22
 Directeur-chef de cuisine ALAIN PAJOT (ex-chef de BONASSO, Genève)

Bon café, beaux cadeaux
AU CAFIGNON
 Marin

WITTLWER

CHAMPIONNAT D'EUROPE de **BOXE**
 Vendredi 15 décembre 1967 à BERNE
FRITZ CHERVET (Suisse), challenger contre **Fernando ATZORI** (Italie), champion d'Europe
 Billets d'entrée à disposition
 Départ : 19 h. Autocar 9 fr.
 Inscriptions :
(038) 5 82 82
S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL

Lors de vos achats de cartes de vœux à

l'Imprimerie Centrale S.A.

4, rue Saint-Maurice
 demandez la

carte inédite «Création ICN»

L'APÉRITIF

AU BAR DU TERMINUS

ATTENHOFER, LE SKI MÉTALLIQUE SUR

SKI VESTES DE SKI

la belle qualité en nouveau nylon plume à des prix exceptionnels.

à partir de Fr. **39.-**

pour enfants, dames et messieurs.

Choisie par des sportifs, c'est la veste qu'il vous faut.

Vous recevrez davantage en achetant chez

SKIS TOSALLI COLOMBIER

Près de 1000 PAIRES DE SKIS EN MAGASIN

Head - Kneissl - Fischer - Authier - Kästle - Blizzard



SALLE DES CONFÉRENCES

Unique représentation Ce soir à 20 h 15

6^{me} DEGRÉ A SKIS

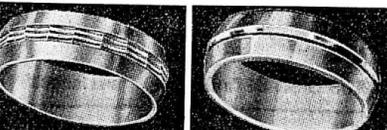
avec Michel DARBELLAY, Gérard et Michel HOSTETTLER

Une cordée européenne Acrobatie à skis

Grand prix du Festival de Trente avec Arthur Furrer

Films présentés par GÉRARD HOSTETTLER

Prix des places : Fr. 3.50 et 4.50



ALLIANCES

CLASSIQUES, MODERNES OU DE FANTAISIE, UNE GAMME ÉTENDUE, UNE EXÉCUTION RAPIDE ET ATTENTIVE

PALLADIUM

10, SAINT-MAURICE NEUCHÂTEL

Un régal sans égal!

Vacherin Mont-d'Or

de la vallée de Joux

Boîtes de 500 à 700 g

Les 100 g (brut pour net)

-.80

MIGROS

L'ART D'OFFRIR

se reflète jusque dans la présentation de votre cadeau

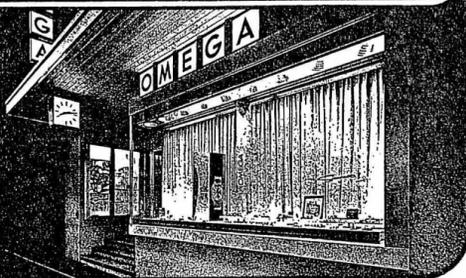
Voilà pourquoi nous vouons à la présentation et à l'emballage du cadeau qui comblera les désirs de l'être Cher, le même soin que vous aurez apporté à son choix.

Sausant
Neuchâtel

à notre nouvelle adresse,

3, Rue St. Honoré

un accueil chaud et sympathique
une ambiance confortable
un choix toujours plus prestigieux



APOLLO
Tél. 5 21 12

Tous les jours à 15 h et 20 h 30
Samedi et dimanche à 14 h 45

1^{re}
vision

DÈS 16 ANS

Un «WESTERN» d'acier...
SEUL contre **TOUS**



CINÉMASCOPE

TECHNICOLOR

Violent
et percutant...

**Vous n'aurez pas
une seconde de répit!**

En 5 à 7
Samedi Dimanche Lundi
à 17 h 30

→ **PROLONGATION** ←
ZORBA LE GREC
Alan BATES • ANTHONY QUINN • Irène PAPAS

18
ans

Choix...

MEUBLES
Skrabal S.A.
PEBEUX (NIÉ) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33
NEUCHÂTEL Fbg du Lac 01 Tél. (038) 4 06 55

FRED KUNZ

TAPISSIER-DÉCORATEUR

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures

Collection incomparable
de tissus en tout genre
(grands échantillons)

Rideaux
Meubles de style

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

PRÊTS Rapides
Discrets
Sans caution

EXEL

BANQUE EXEL

Ouvert le samedi matin

Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Société protectrice des animaux
de Neuchâtel et environs

Assemblée générale:

mardi 5 décembre, à 20 h 15,
au restaurant Beau-Rivage,
Neuchâtel

ORDRE DU JOUR :

Rapport d'activité.
Exposé de la nouvelle prési-
dente.
Rapport financier.
Projection d'un film.

Le public est cordialement invité.

Offre pour les fêtes



Petits Pois des Gourmets fins
Petits Pois des Gourmets extra fins

fins	boîte 1/1	2.80	2.05*
fins	boîte 1/2	1.80	1.15*
extra fins	boîte 1/1	2.65	2.40*
extra fins	boîte 1/2	1.50	1.35*

Nous attirons votre attention sur
les boîtes aux étoiles blanches

Hero

Avec Hero vous êtes bien servis

*prix indicatif

Conserves Hero Lenzbourg

MOTS CROISÉS

Problème No 351

VERTICALEMENT

1. Une première en Grèce. — Son fils conduisit les Argonautes. 2. Interjection. — Sottise. 3. Poisson d'eau douce. — Faire briller. 4. Il vogue en bruyante compagnie. — Se met dans un coin. 5. Sert à faire la lessive. — Eau-de-vie. 6. Symbole. — Parents. 7. Son siège doit être bien soigné. — Fut introduit en Europe au XVIIe siècle. — Fleuve. 8. Ville de Hongrie. — Doctrine. 9. Sur la Baïse. — Avoir du cran. 10. Calmées.

Solution du No 350

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1 O R D O N N A N C E
2 M E A T E G O U T
3 A N E F F E T R
4 R A T I L I A R E
5 R O S S E R I E S
6 I D E E S E R F
7 S S O S P E L E
8 O S U P P O S E R
9 L O U L O U S T I
10 E R S T R E S S E

HORIZONTALEMENT

1. Fait changer de grade. 2. Travail de la terre. 3. Unité bulgare. — Sur le canal de la Loire. 4. Dame des rues. — Fut belle, puis bête. — Elève très souple. 5. Ses dernières heures sont fort animées. — Carré parfait. — Démonstratif. 6. Fait payer trop cher. 7. Ondulent dans les champs. — A apprendre. 8. Vampire de légende. — Service armé. 9. Elle craillie. — Unique. 10. Empereur qui, dit-on, se prenait pour un grand artiste. — Carcasses en bois.

HOROSCOPE

JEUDI 30 NOVEMBRE 1967

La matinée sera placée sous des influences nerveuses, irritables. L'après-midi et la soirée seront plus calmes et permettront de détendre l'atmosphère.

Naissances: Les enfants de ce jour seront actifs, intelligents et doués pour les sports.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Troubles asthmatiques dus au temps. Amour: Ne négligez pas l'aide offerte. Affaires: Vos objectifs sont en bonne voie.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Baissez le chauffage. Amour: Vie familiale paisible et heureuse. Affaires: Ne faites pas de zèle superflu.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Très bonne. Amour: Organisez des pique-niques entre amis. Affaires: Essayez de relever une entreprise qui décline.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Prenez rendez-vous chez le dentiste. Amour: N'adoptez pas une attitude contraignante. Affaires: Ne sous-estimez pas les détails.

LION (23/7-23/8)

Santé: Prévoyez un humidificateur. Amour: Agissez avec fermeté et douceur. Affaires: N'accordez pas trop de confiance aux promesses faites.

VERGE (24/8-23/9)

Santé: Vos yeux sont fatigués. Amour: Améliorez l'aménagement de votre « home ». Affaires: Ne faites aucune démarche en ce moment.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Musée d'ethnographie: 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel.

Musée des beaux-arts: Exposition d'art naïf polonais.

Galerie Karine: Exposition Than Phuc Duyen.

Halle du collège latin: Exposition Charles Baudelaire.

Galerie Numaga, Auvier: Exposition de plusieurs artistes.

Galerie Pro Arte, Bevaix: Exposition école de Barbizon (impressionnisme).

Salle de conférences: 20 h 15, 6me degré à ski.

CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Seul contre tous. 16 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, Cinq gars pour Singapour. 18 ans.

Arcades: 15 h et 20 h 30, On ne vit que deux fois. 16 ans.

Rex: 20 h 30, La Prisonnière du désir. 18 ans.

Studio: 15 h et 20 h 30, Le Dernier Train. 16 ans.

Bio: 20 h et 45, Deux ou trois choses que je sais d'elle. 18 ans.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): G. Montandon, Eparcheurs. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMA. — Collège (Couvret) 20 h 30: Raspoutine le moine fou.

Pharmacie de service (Fleurier): Perrin.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Triple Cross: la fantastique histoire vraie d'Eddie Chapman.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Opération Lotus bleu.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — Royal, 20 h 30: Notre-Dame de Paris (italien).

SUPERMAN



411

DONALD DUCK



1957



1957



OH! VOUS NE POUVIEZ PAS SENTIR CELA DE LA RUE!



MAIS VA VOIR SUR LE PAS DE LA PORTE!



OH! NON EVIDEMMENT!

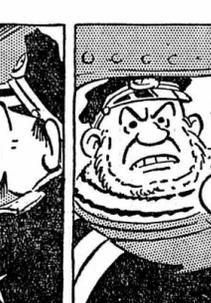
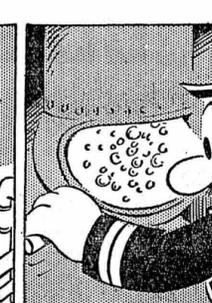


OH! NON EVIDEMMENT!



© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

FERDINAND



Copyright by P.O. Box, Copenhagen

BULLETIN BOURSIER

ZURICH (COURS DE CLOTURE)

Table with columns for OBLIGATIONS, ACTIONS, and their respective values.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns for Actions and Obligations, listing various stocks and their prices.

Cours des billets de banque

Table showing exchange rates for various countries like France, Italie, Allemagne, Espagne, etc.

Marché libre de l'or

Table showing gold prices for Swiss, French, and English pieces.

Communiq. à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions

Table showing stock indices for various groups and the total index.

NORD VAUDOIS

YVERDON Cyclomotoriste blessé

(c) Mardi, à 11 h 25, un accident de la circulation s'est produit à la rue du Lac, à Yverdon. Un cyclomotoriste qui circulait sur son lieu de stationnement a fait un écart et a été touché par une voiture qui circulait dans le même sens.

Slot-racing

(sp) La deuxième édition de la « Coupe Léco » s'est disputée dans le local de « slot-racing » de M. Schibli, à Yverdon. Vingt-quatre concurrents, au milieu d'un public attentif, ont rivalisé d'adresse et de maîtrise pour se hisser en finale, qui se courrait en deux fois 30 minutes.

Un des concurrents, M. Hofmann, de Montreux, fut longtemps le favori, jusqu'à ce qu'une panne de moteur lui fasse perdre environ 65 tours. Il se hissa malgré tout à la quatrième place!

Le vainqueur de la course a été M. Waeber, de Genève.

IMEFBANK advertisement with logo and interest rate of 4 1/4 %.

LES PROGRAMMES DE LA TV

SUISSE ROMANDE

17.00 Emission pour la jeunesse de la Suisse alémanique. 18.10 Interlude. 18.20 Les dossiers de l'histoire. 18.45 Bulletin de nouvelles. 18.50 Le magazine. 19.20 Publicité. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Les Atomistes. 19.55 Publicité. 20.00 Téléjournal. 20.15 Publicité. 20.20 L'avenir de la radio et de la télévision.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Saint Etienne - Benfica (France, 16 h): Pour la coupe d'Europe des champions. L'avenir de la télévision (Suisse, 20 h 20): Des reflets à juger très sévèrement. Continents sans visa (Suisse, 20 h 35): Le 80me magazine d'une équipe très restreinte. J.-C. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 7.25, le bonjour de Colette Jean. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, les souris dansent. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations. 12.55, Astérix le Gaulois. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles. 13.50, studio 3. 14 h, miroir-flash. 14.05, le monde chez vous. 14.30, récréation. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

10.30 Télévision scolaire. 11.30 Télévision scolaire. 12.30 La séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités télévisées. 14.00 Télévision scolaire. 14.55 Les jeux du jeudi. 16.00 Football. 17.45 Les jeux du jeudi, suite. 18.55 Les chemins de la vie. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités régionales. 19.40 L'Anne Culotte. 20.00 Actualités télévisées. 20.35 Palmarès des chansons. 21.45 Cinéma. 22.45 Coupe du monde de bowling. 23.05 Actualités télévisées. Télé-nuit.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers. 19.40 Kiri le clown. 19.45 24 heures d'actualités. 20.00 Trois petits tours. 20.05 Révolution en Amérique latine. 21.05 La Cinquième Victime. 22.35 24 heures d'actualités.

SUISSE ALÉMANIQUE

17 h, Le 5 à 6 des jeunes. 18.45, fin de journée. 18.55, téléjournal, l'antenne, publicité. 19.25, Le Mur d'arrimage. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, quitta ou double. 21.10, contact. 21.55, téléjournal. 22.05, Les Voyages de Monsieur Papp. 22.30, causerie au crépuscule.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, pour les enfants. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, L'Atentat. 21.35, Cartoon 3. 22.20, Symphonie No 7, Schubert. 23.10, téléjournal, commentaires, météo.

Les charges du personnel ne cessent de croître

Vers de nouvelles hausses aux CFF

Les responsables des CFF sont-ils condamnés à connaître désormais en permanence de lancinants soucis financiers? Ou bien jouiront-ils un jour — et quand — de la possibilité de se consacrer entièrement à l'accomplissement de leur programme de travail?

Sans doute s'acquittent-ils fort bien de leur mission qui consiste à mener une politique dynamique en matière de prestations aux usagers (confort, rapidité et sécurité). Ils font aussi un effort constant pour rationaliser l'exploitation et faire face, de la sorte, à l'insuffisance de main-d'œuvre, voire à la nécessité de réduire tant soit peu les effectifs. Mais sans cesse, ils se heurtent à nouveau à un mur: le problème financier, en dépit de l'accroissement des recettes des entreprises.

Les charges du personnel, notamment, préoccupent chaque année, à l'époque du budget, les dirigeants des entreprises publiques et singulièrement des Chemins de fer fédéraux. Ils ne manquent jamais de le rappeler dans leurs commentaires à l'appui du budget ou à l'occasion d'exposés que leurs membres sont appelés à faire. C'est ainsi que le conseil d'administration relevait récemment à nouveau la relation de cause à effet entre les dépenses pour le personnel (60% du budget) et l'évolution des tarifs.

Aux CFF, des allocations de renchérissement de 5-5 1/2% ne peuvent être compensées par une rationalisation, qu'ils appliquent déjà au maximum. Si le renchérissement de l'exploitation se poursuit, de nouvelles hausses de tarifs seront inévitables, estiment les organes dirigeants des Chemins de fer fédéraux. Or, il semble bien que les revendications des syndicats du personnel se poursuivent au rythme qu'elles ont acquis depuis la guerre.

L'enjeu des discussions actuellement en cours avec les syndicats est de 150 millions de francs. Même si l'application des revendications peut être partiellement différée, il faut considérer comme acquise une nouvelle hausse des prix de transport dans un délai assez proche. Or, les CFF ont élevé substantiellement leurs tarifs il y a un an et les salariés, dont beaucoup encore ne voyagent qu'en chemin de fer, en ont été particulièrement touchés.

On se demande même si, et dans quelle mesure, les CFF ne ressentent pas, progressivement, davantage la concurrence d'autres modes de transport à la suite du renchérissement rapide de leurs prestations? Ne doivent-ils pas, depuis la guerre, faire un effort sur le plan des prestations, des relations publiques et de la publicité pour maintenir le « goodwill » dont ils jouissent? A. D.

INCROYABLE MAIS VRAI!

Boutures de chrysanthèmes

Le bouturage du chrysanthème se pratique de février-mars à avril. Les boutures sont prélevées sur des plantes qui ont été hivernées sous châssis, afin de les protéger des gelées. Les boutures les meilleures sont prélevées sur les bourgeons sortant de terre, elles seront plus vigoureuses et se mettront moins vite à flétrir que les boutures prélevées sur la base de la tige de l'année précédente. Plus les boutures sont faites de bonne heure, plus les plantes obtenues seront fortes et hautes; plus la bouture est faite tard, plus la plante sera basse. On ne peut cependant bouturer avec succès de très bonne heure que lorsqu'on dispose d'une serre ou de couches. Les boutures mesurent habituellement 4 à 5 cm de longueur et sont coupées en dessous du point d'insertion d'une feuille; cette feuille et son pétiole

sont supprimés; les boutures sont piquées dans un lit de sable.

« Fumier de porc »

Tout à fait. Nous avons appris que « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Le fumier est une nécessité vitale pour les plantes. Par l'azote qu'il contient, il permet la vie des végétaux qui, à leur tour, font vivre les animaux. Contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, le fumier de porc est plus riche que celui des bovidés mais l'est moins que le fumier de cheval, le meilleur de tous. Pour 1000 kg de fumier, on trouve: azote 4-5, acide phosphorique 2 et le potasse 7. Il peut donc être utilisé en agriculture comme les autres fumiers. On lui reproche d'être froid et de se décomposer plus lentement dans le sol; donc d'être assimilable plus lentement pour les plantes. Le fumier de porc est généralement mélangé aux autres et forme le fumier de ferme. Il faut l'enfourer immédiatement, afin qu'au contact de l'air, il ne perde pas son azote.

SUPER-LOTO

Demain soir à la Rotonde

organisé par les AMIS-GYMS Neuchâtel
Pas de quines en dessous de 6 fr.

Abonnement 20 fr.
Parc à voitures

Vélosorex, pendule neuchâtoise, tapis d'Orient, sacs de sucre, paniers et filets garnis, jambons, lards, fumés, etc.

CINÉMA **ARCADES** 5 78 78 **16 ans**

Le 5^{me} JAMES BOND

réalisé avec une virtuosité RARE

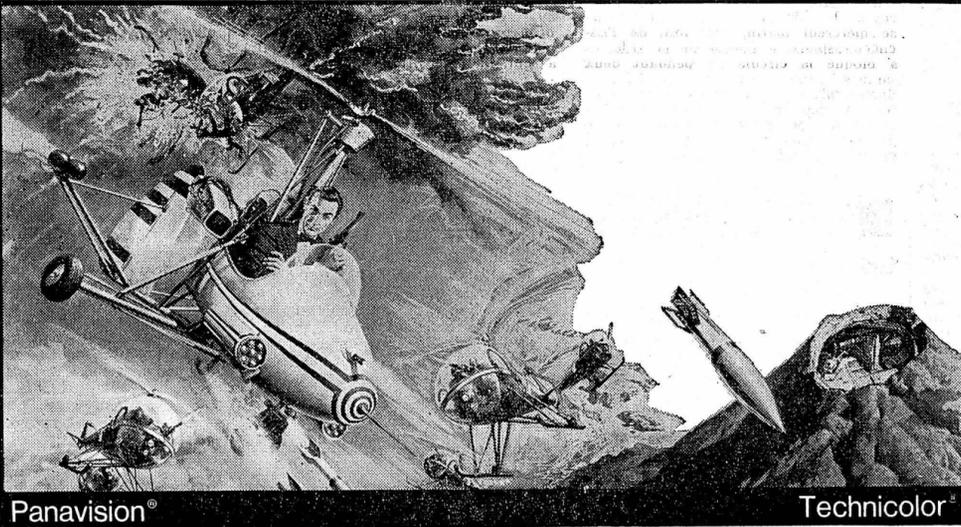
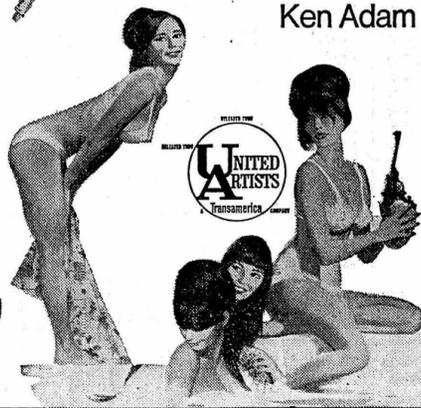
SEAN CONNERY est JAMES BOND

dans l'œuvre de Ian Fleming

ON NE VIT QUE DEUX FOIS DEUX FOIS



Présenté par Harry Saltzman et Albert R. Broccoli
Réalisation: Lewis Gilbert
Scénario de Roald Dahl
Production: Harry Saltzman et Albert R. Broccoli
Musique de John Barry
Décors et costumes de Ken Adam



L'agent 007 de nouveau en piste...

ON NE VIT QUE DEUX FOIS

Un film farci d'émotions fortes...
tourné dans un JAPON plein de séduction...

SAMEDI • DIMANCHE
2 MATINÉES à 14 h 45
17 h 30

Prix des places Imposés par le producteur
LOGES . . . Fr. 6.—
BALCON . . Fr. 6.—
FAUTEUIL . Fr. 5.—
RÉSERVÉE . Fr. 4.—
PREMIÈRE . Fr. 3.—

TOUS LES SOIRS à 20 h 30
Jeudi matinées à 15 h
Lundi
Mercredi

Location ouverte tous les jours dès 14 h • Les billets réservés et non retirés à 20 h 15 seront vendus • Toutes faveurs suspendues

Café du Théâtre
A votre disposition plus de
30 quotidiens, revues
tout en savourant son café crème

Sommers-nous seuls dans l'univers?

Il est encore trop tôt pour le prouver, mais le dossier de Fr. Edwards : Les soucoupes volantes, affaire sérieuse (17 fr. 60) vous apportera des révélations bouleversantes. Livre obtainable à la Librairie Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Vos manteaux et vestes de **CUIR** sont transformés chez **R. POFFET** Tailleur Ecluse 10 Tél. 5 90 17 Neuchâtel

18 ans **bio** UN TOUT NOUVEAU FILM DE **JEAN-LUC GODARD** AVEC **MARINA VLADY**
Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 88 88
Jeudi et vendredi 20 h 45
Samedi 14 h 45 - 20 h 30
Dimanche 14 h 00 - 20 h 30

PRIX FEMINA 1967
PRIX MARYLIN MONROE 1967

ELLE, c'est une jeune femme, la région parisienne, la prostitution.

Claude MAURIAC: «Après avoir vu DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE, nous avons beaucoup appris, beaucoup compris, nous en savons plus qu'auparavant sur la vie dans les grands ensembles.»

... A nouveau il va rencontrer l'hostilité d'une partie du public. Les autres seront ravis.

deux ou trois choses que je sais d'elle...

Café de la Gare, le Landeron
Match au cochon
vendredi 1er décembre 1967, dès 20 heures.
Se recommandent: M. et Mme Roth

SKIS TOSALLI
offre de nombreux **skis d'occasion**
pour enfants et adultes, en bois, métal, fibre de verre.
Location de skis métalliques neufs, avec fixations à talonnières.
Toujours à COLOMBIER.
Tél. 6 33 12.

Cinéma - Royal
Saint-Blaise ruelle du Lac place gare B.N. Tél. 3 38 38
Ce soir à 20 h 30 **PARLATO ITALIANO - 16 ans**
NOTRE-DAME DE PARIS
Du vendredi 1er au dimanche 3 décembre, à 20 h 30
Kirk Douglas - Frank Sinatra - Yul Brynner
L'OMBRE D'UN GÉANT
une histoire actuelle en scope et en couleurs
Cinéma du Landeron tél. 7 92 92
Du vendredi 1er au dimanche 3 décembre, à 20 h 30
FANTOMAS CONTRE SCOTLAND-YARD
Dimanche à 15 h **PARLATO ITALIANO - 16 ans**
NOTRE-DAME DE PARIS

la ROTONDE
BAR - DANCING - ATTRACTIONS

CINÉMA PALACE
Tiré du célèbre roman de **JEAN BRUCE**

SEAN FLYNN
CINQ GARS POUR SINGAPOUR

SEAN FLYNN, DIGNE FILS DE SON PÈRE, ENCADRÉ PAR DES CASCADEURS

EASTMANCOLOR

UN FILM DE **BERNARD T. MICHEL** D'APRÈS LE ROMAN DE **JEAN BRUCE**
MARC MICHEL **MARIKA GREEN**
TERRY DOWNES - DENIS BERRY - BERNARD MEUSNIER

Le premier grand film français d'action totalement physique !.. 5 «Marines» dans la gueule du dragon

Tous les soirs à 20 h 30
JEUDI, MERCREDI A 15 H
SAMEDI - DIMANCHE 2 MATINÉES 14 H 45 - 17 H 30
18 ANS Faveurs suspendues

GODET VINS Auvernier
Revision de machines à coudre toutes marques, Dépannages Travail soigné et rapide
Waltstein Gd-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel Tél. (038) 5 34 24

L'annonce reflet vivant du marché

Belle occasion, à vendre **SLOT-RACING**
plste américaine, avec compteurs, 12,000 fr. Facilités de paiement. Adresser offres écrites à HA 2578 au bureau du journal.

PALLADIUM
L'UN DES GRANDS A NEUCHÂTEL

SOLITAIRES
DIAMANTS MONTÉS SUR BAGUES EN OR GRIS 18 CARATS, A FR. 178.- 188.- 198.- PUIS FR. 208.- 218.- 228.- ET AINSI DE SUITE JUSQU'A FR. 10,950.-

PALLADIUM
10, SAINT-MAURICE NEUCHÂTEL

Actualité suisse et romande

COMMENT AMÉLIORER L'APPAREIL GOUVERNEMENTAL ?

La réorganisation de la chancellerie pièce maîtresse de la réforme envisagée

C'EST CE QUI RESSORT DES EXPOSÉS FAITS HIER À BERNE

De notre correspondant de Berne :
Trois députés romands ont secoué l'inertie de la machine gouvernementale et administrative en déposant, en 1964, chacun un « postulat » invitant le Conseil fédéral à étudier les moyens permettant d'améliorer les conditions de travail et de préserver lui-même, si possible, de mésevaluer comme celle des « Mirages ».

Tout en faisant nettement comprendre, par la voix de M. Tschudi, alors président de la Confédération, qu'il ne s'engagerait que très prudemment dans la voie des réformes — car il ne tient pas à ce qu'on bouscule certaines habitudes qui lui sont chères, et qui pourraient aussi le devenir pour nous — le collège gouvernemental a donc chargé une petite commission d'experts formée de deux grands commis et de deux professeurs de droit, d'examiner tout le problème et de présenter un rapport et des propositions.

PIÈCE MAÎTRESSE DE LA RÉFORME
Les quatre sages ont terminé leur travail et ils en ont condensé le résultat en 21 pages.

Il y a été maintes fois question, ces derniers temps, de cette étude, en raison de l'importance qu'elle prend à quelques jours seulement de l'élection d'un nouveau chancelier, car la réorganisation de la chancellerie sera ou devrait être la pièce maîtresse de la réforme.

C'est du moins ce qui ressort des exposés faits, hier après-midi à la presse, par M. Bonvin, président de la commission, et les quatre experts, MM. Honninger, directeur de la centrale pour les questions d'organisation de l'administration fédérale, Weber, vice-chancelier, Eichenberger, professeur de droit public et de droit administratif à Bâle, et Zwahlen, professeur de droit administratif à Lausanne.

Première remarque : si, dans la presse, le débat a roulé essentiellement sur l'organisation de la chancellerie, il ne faut pas en déduire que la commission aurait négligé les autres éléments du problème. On s'en apercevra lorsque le rapport complet sera publié, donc dans deux mois environ.

ALLÉGER LE TRAVAIL DU CONSEIL FÉDÉRAL

En effet, les experts proposent diverses mesures pour alléger le travail du Conseil fédéral en sa qualité de gouvernement collégial, comme aussi de chacun de ses membres (création d'un secrétariat général dans chaque département, faculté pour le chef du département de s'adjointre un « chef de cabinet », etc.).

Mais tout cela resterait dans le cadre de l'organisation fondamentale actuelle, à savoir un gouvernement de sept membres dirigeant les affaires du pays selon le système collégial et collectivement responsable devant les Chambres de son activité, y compris celle de son instrument exécutif, l'administration.

C'est alors qu'il s'agit de définir le rôle de la chancellerie, car les experts sont d'avis qu'il faudrait en faire rien de moins qu'un organisme assumant les grandes tâches d'un état-major, alors qu'avec les années sa fonction est devenue, de plus en plus, celle d'un simple service administratif.

LES TÂCHES DE LA CHANCELLERIE

- Quelles seraient ces tâches ?
- D'abord informer le président et le Conseil fédéral de ce qui se passe dans le pays, le renseigner sur « les tendances politiques ».
- Diriger la procédure de consultation des départements ; intervenir dans la préparation des affaires ; établir et appliquer des plans de travail tout en fixant des échéances.
- Fournir la documentation nécessaire à l'autorité collégiale pour ses délibérations.

Mesures spéciales à Zurich contre la rage

ZURICH (ATS). — De vastes régions du canton de Zurich ont été désignées zones menacées par l'épizootie de rage. Parmi les mesures prises figurent la vaccination obligatoire des chiens et la vaccination recommandée pour les chats. Une émission spéciale sera diffusée samedi par la radio pour renseigner la population zuricoise.

L'état des routes

BERNE (ATS). — Le TCS et l'ACS communiquent que les pneus à neige sont recommandés pour la route Aigle - les Diablerets, ainsi que pour le Brunig.

Sont normalement praticables les routes Sierre - Montana-Crans, Interlaken - Beatenberg, Interlaken - Lauterbrunnen, Interlaken - Grindelwald, Grafenort - Engelberg et Goeschenen - Andermatt.

Travailleurs étrangers pour l'agriculture suisse

BERNE (ATS). — A la suite de pourparlers menés à Madrid et Lisbonne par l'Union suisse des paysans, un accord d'émigration a été conclu pour l'année 1968. Il prévoit l'arrivée en Suisse, le printemps prochain, de 1500 travailleurs espagnols et 1200 Portugais, pour les travaux agricoles. Les salaires minimums ont été légèrement augmentés.

Pour une amélioration du bulletin météorologique

COIRE (ATS). — Dans une petite question, soumise au Grand conseil des Grisons, un député demande que soit amélioré et mieux précisé le bulletin météorologique. Au sujet du bulletin publié par la Station centrale suisse de météorologie, il déclare que l'expérience a montré que « ces prévisions météorologiques sont souvent inexactes pour des régions entières, parce qu'elles sont conçues de façon trop schématique et qu'elles ne tiennent pas suffisamment compte des conditions spécifiques qui y régissent. Très souvent, les prévisions concernant l'Engadine sont assimilées à celles du sud des Alpes, ce qui aboutit notamment en ce qui concerne la température et les précipitations, à des données impossibles ». Pour un canton touristique comme celui des Grisons, il s'impose, ajoute le député dans sa question, que les bulletins météorologiques soient améliorés et plus précis.

A ce propos, les questions suivantes sont posées. Le gouvernement n'est-il pas également d'avis que les conditions météorologiques particulières au canton des Grisons soient mieux prises en considération à l'avenir ? Le petit Conseil est-il disposé à intervenir auprès du département fédéral de l'intérieur, afin que la centrale de météorologie crée de nouvelles stations d'observations afin d'être en mesure d'élaborer et d'améliorer ses prévisions dans le sens indiqué ?

De plus, le chancelier devrait :
— Assurer la liaison entre l'exécutif et le parlement, surveiller l'administration pour le compte du président et de l'autorité collégiale,
— élaborer le rapport de gestion, planifier à l'échelon gouvernemental (plus précisément coordonner les travaux de planification de chaque département) ;
— intervenir éventuellement dans le domaine de la défense nationale totale.

Ainsi, sur le plan de l'information, la chancellerie deviendrait une sorte de carrefour. Chargée de transmettre au pays les renseignements sur l'activité gouvernementale.

DE BEAUX PROJETS mais qu'en restera-t-il ?

De notre correspondant de Berne :
Les experts consultés par le Conseil fédéral sur les moyens de renforcer la « direction gouvernementale » par une simple réforme de l'appareil existant ont sans aucun doute fait du bon travail. Même si, faute de temps pour la rédaction, nous ne connaissons pas le rapport dans son ensemble, mais uniquement les conclusions, si donc nous échappons le cheminement de leur pensée qui aboutit à ces propositions, ce « squelette », pour reprendre l'expression du professeur Zwahlen, atteste la volonté d'ouvrir la voie à des solutions pratiques, raisonnables, réalisables donc.

Mais passeront-elles dans la réalité ? Il faut d'abord que le Conseil fédéral décide s'il veut retenir tout ou partie seulement de ce qu'on lui présente. Et sa décision dépendra pour une part aussi de l'accueil que trouvera le rapport des experts dans les hautes sphères de l'administration. Une tentative de réforme ne réussira que si ceux-là mêmes qu'elle touche dans leurs habitudes, voire leurs intérêts, sont prêts à y collaborer loyalement. On espère que ce sera le cas.

TROUVERA-T-ON L'HOMME ?

Pour la chancellerie plus particulièrement, le lecteur constatera que les experts entendent lui confier des tâches nombreuses et lourdes aussi. Trouvera-t-on l'homme capable de s'en acquitter ?

Ce ne devrait pas être impossible si les grands électeurs voulaient bien ne considérer que les qualités du candidat et reléguer au second plan les exigences de ce qu'on nomme pudiquement « la constellation politique » et qui se traduit en clair par « marchandages de couloirs ».

Mais il est une autre question, et tout aussi importante. Les experts écrivirent : « La chancellerie devrait s'occuper, aussi, bien que dans une mesure limitée, du fond des affaires. La chancellerie devrait avoir voix consultative au Conseil fédéral ».

Cela ressort évidemment du rôle que la commission attribue à la chancellerie. Si les vues des experts l'emportent, le chancelier ne sera plus l'homme qui se contenterait de transmettre au Conseil

La Chaîne du bonheur et l'« opération bûches de Noël 1967 »

LAUSANNE (ATS). — Dans le but de récolter des fonds en faveur des déshérités de Suisse romande, la « Chaîne du bonheur » lancera, du 18 au 25 décembre, l'opération « Bûches de Noël 1967 ». L'Association romande des patrons boulangers-pâtisseries, les détaillants en alimentation et toutes les ménagères de bonne volonté prêteront leur concours à la réalisation de cette opération. Les meilleurs romands ont également offert leur collaboration.

Le déroulement de cette action de la « Chaîne du bonheur », menée comme toutes les autres par la Radio romande, se fera de la façon suivante : les boulangers vendront des « bûches de Noël ». A chacune d'elles sera attachée une étiquette « Opération bûches de Noël 1967 », ayant une valeur symbolique de un franc. Ce franc sera pris en charge à raison de 50 centimes par le client et la même somme par le boulanger. Quant aux détaillants, ils recevront les biscuits et autres friandises confectionnées par les ménagères, les vendront au profit de cette action.

Touristes suisses en Grande-Bretagne

LONDRES (ATS). — Les recettes provenant du tourisme occupent une place importante dans la balance des paiements britannique. La Grande-Bretagne s'efforce d'attirer chez elle le plus grand nombre de touristes du continent et d'outre-mer. L'an dernier, trois millions de personnes sont venues passer leurs vacances dans le Royaume-Uni. 67.000 touristes sont venus de Suisse. On s'attend cette année à une augmentation de 10 %.

Contravention à Berne, toute une affaire Le Valaisan mécontent a payé son amende avec 6000 pièces d'un centime dans un carton

(c) Les Valaisans sont incorrigibles. Si on se plait à leur reconnaître les « qualités de leurs défauts », ces défauts existent.

Un automobiliste valaisan qui avait parké sa voiture en ville de Berne un peu plus longtemps qu'il le devait ne supporta pas de recevoir une contravention. Il déchira de rage le papillon découvert sous son essuie-glace et rentra chez lui. L'affaire, on le pense bien, n'en resta pas là. Quelques jours plus tard, une sommation parvenait à son domicile. Il refusa de donner suite. Ce fut bientôt la convocation au tribunal avec toutes les menaces que l'on devine.

C'est alors que notre homme consentit enfin à payer les 60 fr. réclamés par la justice. Mais au lieu de verser

la somme par compte de chèques, il envoya un carton contenant 6000 pièces d'un centime recueillies dans divers établissements bancaires du canton. L'affaire en est là. On ne sait encore si toute cette mitraille a été acceptée ou si un supplément sera réclamé par le service de comptabilité...

LA CHANCELLERIE : UN ÉTAT-MAJOR

En d'autres termes, cette chancellerie faisant office d'état-major, et non plus de secrétariat, assumerait d'importantes fonctions de coordination, de liaison, de surveillance. Et ce serait bien nécessaire si, pour décharger les membres du gouvernement, on entend, comme le proposent les experts, les autoriser à déléguer de plus en plus certains pouvoirs pour des tâches secondaires ou mineures. Il va sans dire que si un conseiller fédéral donne de plus nombreuses responsabilités à certains de ses subordonnés, il doit s'assurer aussi un moyen de contrôle et une chancellerie bien organisée peut lui offrir ce moyen.

Les experts savent que leurs propositions — et pas seulement celles qui concernent la chancellerie — ne seront pas toujours faciles à réaliser. Ils sont d'avis toutefois qu'il vaut la peine de tenter une réforme qui permettrait de tirer le meilleur parti des institutions existantes.

CERTAINES RESPONSABILITÉS

Chargé de veiller à la coordination, habilité à fixer des « échéances », donc à s'occuper de « planification » au niveau supérieur, il va de soi qu'il prendra certaines responsabilités de caractère politique (au sens le plus large du terme, bien entendu, si l'on veut bien considérer que la politique est justement l'art de conduire les affaires publiques). D'où ce droit d'intervenir dans les débats, à titre purement consultatif, bien sûr.

Mais osera-t-il faire entendre sa voix, bien plus, le lui permettra-t-on ?

C'est un fait que les plus anciens parmi les observateurs de la vie au Palais fédéral ont pu constater : si le chancelier, placé au rang de magistrat par la Constitution elle-même, est devenu, avec le temps, un simple exécutant des consignes et des volontés supérieures, c'est que le Conseil fédéral a voulu, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, qu'il fit cela et rien que cela.

La « réforme de l'appareil gouvernemental », on le voit, reste grevée de nombreuses hypothèques encore.

G. P.

Après la condamnation de deux journalistes Refus de témoigner : un document de la presse de Suisse centrale

LUCERNE (ATS). — Le comité de l'Association de la presse de la Suisse centrale, après la condamnation par le tribunal cantonal de Lucerne de deux journalistes pour refus de témoigner, a envoyé une lettre au département de justice, au tribunal cantonal, au ministre public et au commandement de la police cantonale lucernoise, ainsi qu'aux autorités de police de la ville de Lucerne.

Dans ce document, le comité déclare qu'il est unanime à penser que des leçons doivent être tirées de cet incident fâcheux. Il convient, en effet, d'améliorer le plus possible la pratique de l'information dans le cadre bien entendu des lois existantes. Il serait judicieux de créer une étroite collaboration entre la presse et les organes de police. Le comité se félicite de l'attitude compréhensive du chef du département de justice du canton de Lucerne et du procureur général extraordinaire.

Le comité est prêt à appuyer tout effort dans le sens recommandé et est d'avis qu'il conviendrait de promulguer une loi cantonale analogue à la loi fédérale qui reconnaît le refus des journalistes de témoigner.

Le prince Albert de Liège a été reçu à Bâle

BALE (ATS). — Le prince Albert de Liège, accompagné de M. J. van Offelen, ministre du commerce extérieur de Belgique, est arrivé mardi soir à Bâle, dans le cadre de sa visite en Suisse. Les hôtes belges ont été reçus mercredi matin par des représentants de l'industrie et du commerce bâlois au siège de la Chambre de commerce de Bâle. La bienvenue leur a été souhaitée par le président de la Chambre, M. Samuel Schweizer. Le ministre belge du commerce a souligné combien les milieux financiers et industriels étrangers s'intéressent à la reconstruction de l'économie belge. Le chômage sévit en Belgique, principalement dans les mines, les textiles et l'industrie de l'acier. L'apport de nouveaux capitaux étrangers doit créer de nouvelles branches industrielles florissantes.

Contravention à Berne, toute une affaire Le Valaisan mécontent a payé son amende avec 6000 pièces d'un centime dans un carton

La somme par compte de chèques, il envoya un carton contenant 6000 pièces d'un centime recueillies dans divers établissements bancaires du canton. L'affaire en est là. On ne sait encore si toute cette mitraille a été acceptée ou si un supplément sera réclamé par le service de comptabilité...

* Trois recteurs d'universités de Colombie, représentant les hautes écoles de la Côte atlantique de ce pays d'Amérique du Sud, ont été reçus le week-end dernier à l'Université de Genève, par le professeur Eric Martin, vice-recteur. Cette visite a eu lieu dans le cadre d'un voyage en Europe des recteurs de centres universitaires de Colombie septentrionale.

Le lieutenant-colonel Ernst Lohner nouvel auditeur en chef de l'armée

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a nommé auditeur en chef de l'armée le lieutenant-colonel Ernst Lohner. Il succède au colonel-brigadier René Keller, qui quitte son poste pour raison d'âge.

Le colonel-brigadier René Keller abandonnera ses fonctions au printemps prochain, après que son mandat aura été prolongé jusqu'à cette date en regard à la révision du code pénal militaire. Originaire de Trub (Berne), le colonel-brigadier Keller est né le 29 juin 1909. Il fit des études de droit qu'il termina en 1925 après avoir obtenu le brevet d'avocat du canton de Berne. En cette qualité, il a pratiqué jusqu'en 1929 pour être ensuite et jusqu'en 1943 président du tribunal d'Aarwangen. En 1943, il est nommé procureur du canton de Berne, charge qu'il abandonne en 1965. M. Keller est nommé auditeur en chef de l'armée le 1er janvier 1967, fonction qu'il assume à titre accessoire. Sa carrière militaire a débuté en 1922 comme lieutenant d'artillerie. En 1931 il est promu dans la justice militaire où, avec le grade de capitaine, il est tout d'abord juge d'instruction du tribunal de division 3 et à partir de 1938 auditeur du tribunal de division 8. Il abandonne cette charge en 1942 pour passer au tribunal de divi-

sion 3a où il est nommé grand juge à fin 1945. Il est promu colonel en 1951, puis colonel-brigadier en même temps qu'il est nommé auditeur en chef.

LE LIEUTENANT-COLONEL LOHNER

Le Conseil fédéral a donc nommé en qualité de nouvel auditeur en chef le lieutenant-colonel Ernst Lohner avec entrée en fonction, à titre principal, au 1er mars 1968. Originaire de Zurich, il est né le 16 octobre 1910. Il fit des études de droit et obtint le titre de docteur en 1937, puis il est tout d'abord auditeur et substitut du tribunal de district pour devenir, dès 1943, procureur du district de Zurich. En 1953, il est nommé procureur du canton de Zurich. M. Lohner a commencé sa carrière militaire dans les troupes d'aviation. Il est muté en 1942 dans la justice militaire où il assume, jusqu'à la fin de la guerre, les fonctions de juge d'instruction extraordinaire des troupes d'aviation et de défense contre avions puis, dès 1946, de secrétaire et plus tard juge d'instruction du tribunal de division 8. De 1957 à 1962, il est auditeur des tribunaux de division 7 et 5, sur quoi il est nommé en 1963 en qualité de grand juge du tribunal de division 6. Il a été promu au grade de lieutenant-colonel le 1er janvier 1966.

GENEVE

Une petite guerre qui fait du bruit Tous les clairons de la fanfare militaire genevoise démissionnent

(sp) Plus d'harmonie au sein de la fanfare. Le corps de musique « l'Elite », fanfare militaire genevoise, traverse une crise aiguë. Le nouveau capitaine est jugé trop autoritaire et sa discipline est tenue pour une dictature, ou une brigade. Les musiciens ne jouent plus ; ils grincent. Deux protestataires ont été expulsés sans autre forme de procès par le Conseil d'Etat, à la requête du capitaine qui ne supporte aucune insubordination.

En guise de représailles les camarades des deux exclus menacent de démissionner... et certains d'entre eux sont déjà passés aux actes. Il s'agit des dix-sept « clairons » qui ont rendu leurs tabliers sans tambour ni trompette, ce qui provoque tout de même un certain bruit.

Il appartiendra au conseiller d'Etat Ruffieux (que cette petite guerre concerne) de ramener la paix dans les esprits et les refractaires à leurs ins-

truments. Ce ne sera pas facile car personne ne veut perdre la face.

Augmentation de la population

GENEVE (ATS). — Selon le service cantonal de statistique, la population de résidence du canton de Genève a augmenté de 1446 personnes durant le mois d'octobre et était de 314,929 habitants, dont 8311 saisonniers. Il y a également eu une augmentation de l'effectif des travailleurs étrangers en octobre, de 940 unités, ce qui portait le nombre de ces travailleurs à la fin du mois passé à 53,070, dont 8592 frontaliers.

En ce qui concerne le tourisme, on a compté dans ledit mois 22,044 nuitées.

SUISSE ALÉMANIQUE

Circulation bloquée par un camion de la voirie

ZURICH (UPI). — Un camion à ordures de la voirie de Zurich s'est renversé mercredi matin non loin de l'Escherwyssplatz, à l'ouest de la ville, et a bloqué la circulation pendant deux bonnes heures en direction de la Bucheggplatz et Winterthour. Le chauffeur a déclaré à la police que les freins du poids lourd avaient refusé de fonctionner en descendant la route de Roeschibach, à forte pente.

VAUD

Grand conseil : reclassement des fonctions

(sp) Le Grand conseil vaudois a repris hier matin la discussion sur le reclassement des fonctions publiques, après en avoir adopté le principe. Le corps enseignant secondaire sera à la même enseigne que les instituteurs ; plus d'allocations complémentaires versées par les communes. Toutefois, des problèmes particuliers restent à résoudre. C'est pourquoi la commission a proposé à l'assemblée, en accord avec le Conseil d'Etat, de laisser en suspens toute la question des traitements du corps enseignant secondaire. Le Grand conseil s'est déclaré d'accord avec ce point de vue.

Quant aux nouveaux traitements des professeurs de l'université, ils passeront comme une lettre à la boîte. Ceux du Conseil d'Etat, c'est-à-dire de chaque conseiller, seront de 58,000 francs par an, plus un certain nombre d'indemnités et d'allocations. Les nouveaux traitements des juges cantonaux et du procureur général, ceux des présidents des tribunaux de district furent aussi adoptés sans histoire.

Au-dessus de Nyon En cherchant le guépard farceur on a trouvé... foule de chiens errants !

(sp) Grâce au caprice d'un charmant petit guépard, tout le monde sait maintenant qu'existe à la Vaud, au-dessus de Nyon, un petit parc zoologique auquel cette publicité fera peut-être du bien, car il en a besoin.

Le guépard qui s'est enfui défraye en effet les gazettes. Les battues organisées dans la région n'ont permis de découvrir, en fait de fauves, qu'une foule de chiens errants faméliques et jaunâtres, chaque fois signalés comme étant le félin en vadrouille.

Un radiésthésiste promène sans succès sa baguette dans les fourrés du bas du Jura...

Ils mettaient des obstacles sur les voies

(sp) Quatre jeunes gens d'un institut privé de Montreux ont été identifiés pour avoir placé sur les rails des voies CFF de la ligne du Simplon des pièces de monnaie (!), puis une bobine d'enroulement de fil téléphonique, enfin des pierres. Ils ont été découverts avant de passer à des objets plus imposants. Heureusement, parmi eux se trouve le neveu d'un prince des mille et une nuits dont la presse a beaucoup parlé ces derniers temps !

Embouteillage monstre mais l'intention y était

(sp) Le carrefour des rues Voltaire et des Délices — un des plus compliqués de Genève — a été superbement embouteillé par un gendarme trop bien intentionné. Celui-ci fut en effet mis en alerte par la sirène d'une ambulance. Bien que n'étant pas de service, il descendit de sa voiture personnelle et, jouant du sifflet, se mit en devoir d'arrêter la circulation. Des files de véhicules se formèrent alors... tandis que la sirène hurlait toujours. Ce n'est qu'au bout d'un moment que quelqu'un vint aviser le gendarme éberlué que ladite sirène s'était déclenchée toute seule, pendant que le conducteur de l'ambulance était occupé... à se restaurer, chez lui, et était le seul d'ailleurs à n'avoir rien entendu, tout le quartier étant ému.

D'un geste le brave gendarme a fait son devoir jusqu'au bout il est resté sur le véhicule fantaisiste et s'attaché le fil coupable, mettant fin au concert et au court-circuit.

Les socialistes refusent aussi les 35 % de hausse sur l'impôt-auto

(sp) Les socialistes genevois, à leur tour, se dressent contre le principe d'une majoration linéaire de 35 % du taux de l'impôt frappant les automobiles.

On sait que le parti du travail a déjà manifesté son intention de lancer un référendum contre ce projet fiscal.

Le parti socialiste ne repousse pas en bloc l'idée d'une hausse de l'impôt-auto, mais il estime celle-ci exagérée et souhaite un « aménagement équitable » du projet.

Signature bien imitée... mais sur un chèque volé

(sp) Il y a quelques jours, un cambrioleur était commis dans une carrosserie du Grand-Saconnex, au cours duquel le mandrin s'empara, entre autres, d'un chèque postal.

Le vol ayant été rapidement découvert, le poste fut avisé et les chèques annulés. Il restait aux policiers l'espoir que le malfaiteur soit assez naïf pour tomber dans le piège consistant à tenter de toucher un chèque. C'est bien ce qui s'est produit.

Le dénommé Manuel G., un Espagnol de 30 ans, s'est présenté à l'Office des chèques postaux avec un chèque sur lequel il avait libellé le chiffre de 4400 francs, et assez bien imité la signature du titulaire du compte.

Les inspecteurs, discrètement prévenus, sont venus cueillir ce cambrioleur et l'ont fait incarcérer à la prison de Saint-Antoine après avoir enregistré ses aveux complets.

Récompense de 20,000 fr. pour en retrouver 200,000...

(sp) Les recherches policières étant restées infructueuses à la suite du gros cambriolage de la bijouterie Golay, au qual des Bergues, la compagnie d'assurances tenta sa chance à son tour.

Elle offre 20,000 francs de récompense à la personne dont les indications permettront la récupération des bijoux volés et — accessoirement — l'arrestation des coupables.

Le butin se montait à plus de 200,000 francs au terme de ce frac-frac commis par d'habiles malandrins qui surent se jouer du système d'alarmes.

AUTO-SERVICE

Nouvelle campagne d'éducation routière de la CSR

« Indiscipline = crime »

BERNE (ATS). — A Berne a siégé mercredi l'assemblée générale de la Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier (C.S.R.). Le président, M. Robert Bauder, président du Conseil exécutif du canton de Berne, a salué la présence de quelque 130 délégués. Il a souligné l'augmentation effrayante du nombre des accidents de la circulation cette année, mais a mis en garde contre des mesures intempestives et inadéquates.

Le directeur du bureau suisse pour la prévention des accidents, M. R. Walther, a ensuite formulé une vive critique contre la publicité dans le commerce automobile qui tente d'éveiller un faux esprit sportif extrêmement dangereux.

Après avoir liquidé ses affaires statutaires, l'assemblée s'est occupée des sujets traités par les affiches et des nouveaux slogans de la campagne d'éducation routière de 1968.

« Indiscipline = crime ».

En conclusion, M. Walther a rapporté sur la circulaire lancée cette année concernant l'écho que rencontrent les campagnes « Dépasser - jamais en cas de doute » avait été bien retenu aussi bien par les automobilistes que par les non-motorisés.

Après avoir liquidé ses affaires statutaires, l'assemblée s'est occupée des sujets traités par les affiches et des nouveaux slogans de la campagne d'éducation routière de 1968.

Cette campagne est une fois de plus répartie dans deux domaines, à l'intérieur et à l'extérieur des localités. Les actions ayant augmenté à la suite de l'introduction des routes principales à l'intérieur des localités, la campagne à venir sera placée sous la devise « Routes principales à l'intérieur des localités ». D'une part, l'idée n'est pas encore suffisamment assimilée dans la mémoire des usagers, et, d'autre part, les signaux « Pas de priorité » et « Fin de route principale » ne sont pas encore suffisamment compris. Aussi, l'affiche, portera-t-elle ces deux signaux, ainsi qu'un gros rail, avec le slogan « Respectez la priorité ».

A l'extérieur des localités, on entend cette année attirer l'attention avant tout sur le danger des dépassements et des sorties soudaines de colonnes. L'affiche symbolisera cette manœuvre et en appellera

à la conscience du conducteur par le slogan : « Indiscipline = crime ».

En conclusion, M. Walther a rapporté sur la circulaire lancée cette année concernant l'écho que rencontrent les campagnes « Dépasser - jamais en cas de doute » avait été bien retenu aussi bien par les automobilistes que par les non-motorisés.

Le directeur du bureau suisse pour la prévention des accidents, M. R. Walther, a ensuite formulé une vive critique contre la publicité dans le commerce automobile qui tente d'éveiller un faux esprit sportif extrêmement dangereux.

Après avoir liquidé ses affaires statutaires, l'assemblée s'est occupée des sujets traités par les affiches et des nouveaux slogans de la campagne d'éducation routière de 1968.

Cette campagne est une fois de plus répartie dans deux domaines, à l'intérieur et à l'extérieur des localités. Les actions ayant augmenté à la suite de l'introduction des routes principales à l'intérieur des localités, la campagne à venir sera placée sous la devise « Routes principales à l'intérieur des localités ». D'une part, l'idée n'est pas encore suffisamment assimilée dans la mémoire des usagers, et, d'autre part, les signaux « Pas de priorité » et « Fin de route principale » ne sont pas encore suffisamment compris. Aussi, l'affiche, portera-t-elle ces deux signaux, ainsi qu'un gros rail, avec le slogan « Respectez la priorité ».

A l'extérieur des localités, on entend cette année attirer l'attention avant tout sur le danger des dépassements et des sorties soudaines de colonnes. L'affiche symbolisera cette manœuvre et en appellera

à la conscience du conducteur par le slogan : « Indiscipline = crime ».

En conclusion, M. Walther a rapporté sur la circulaire lancée cette année concernant l'écho que rencontrent les campagnes « Dépasser - jamais en cas de doute » avait été bien retenu aussi bien par les automobilistes que par les non-motorisés.

Après avoir liquidé ses affaires statutaires, l'assemblée s'est occupée des sujets traités par les affiches et des nouveaux slogans de la campagne d'éducation routière de 1968.

Cette campagne est une fois de plus répartie dans deux domaines, à l'intérieur et à l'extérieur des localités. Les actions ayant augmenté à la suite de l'introduction des routes principales à l'intérieur des localités, la campagne à venir sera placée sous la devise « Routes principales à l'intérieur des localités ». D'une part, l'idée n'est pas encore suffisamment assimilée dans la mémoire des usagers, et, d'autre part, les signaux « Pas de priorité » et « Fin de route principale » ne sont pas encore suffisamment compris. Aussi, l'affiche, portera-t-elle ces deux signaux, ainsi qu'un gros rail, avec le slogan « Respectez la priorité ».

A l'extérieur des localités, on entend cette année attirer l'attention avant tout sur le danger des dépassements et des sorties soudaines de colonnes. L'affiche symbolisera cette manœuvre et en appellera

à la conscience du conducteur par le slogan : « Indiscipline = crime ».

En conclusion, M. Walther a rapporté sur la circulaire lancée cette année concernant l'écho que rencontrent les campagnes « Dépasser - jamais en cas de doute » avait été bien retenu aussi bien par les automobilistes que par les non-motorisés.



Dernières dépêches de la nuit

Chacun se demande si le départ de Macnamara risque d'accroître l'influence des « éperviers »

WASHINGTON (AP). — L'annonce du départ de M. Macnamara du département de la défense qu'il dirigeait depuis sept ans pose un certain nombre de questions quant aux circonstances de ce départ et, quant à l'attitude future de l'administration Johnson au Viet-nam.

M. Macnamara est-il parti volontairement ou l'a-t-on contraint de partir ? La vérité se situe peut-être entre ces deux hypothèses. D'autre part, le changement prochain de direction au département de la défense suscite des craintes au Capitole qu'il ne s'agisse d'un premier pas vers une accélération de l'effort de guerre au Viet-nam.

La plupart des observateurs pensaient que M. Macnamara resterait à son poste jusqu'aux élections présidentielles de 1968.

OUI OU NON
Ses amis assurent qu'il a pris lui-même sa décision. Mais, on sait aussi l'hostilité qu'il s'était valu au Congrès par la manière tranchante, par son activité débordante qui l'amenaient à suivre personnellement et en détail d'innombrables affaires qui seraient normalement confiées à des subordonnés.

Chez les militaires, on sait que le secrétaire s'est trouvé en désaccord, notamment à propos des bombardements au Viet-nam, lorsqu'il a estimé que ces bombardements ne permettraient pas de gagner la guerre.

Au Congrès, on émet souvent la crainte d'une intensification de la guerre. Le sénateur Edward Kennedy, dont la famille est très proche de M. Macnamara, a douté publiquement que ce dernier soit parti volontairement. Il a demandé que le Congrès et l'opinion « s'achètent vraiment quelle est la raison de ce changement ».

Le sénateur Clairborne Pell a demandé devant le Sénat que M. Macnamara reste

« car il apportait, a-t-il dit, un élément de modération dans les instances suprêmes ».

WESTMORELAND
La Maison-Blanche, le Pentagone et le général Westmoreland commandant en chef américain au Viet-nam, ont nié que le départ de M. Macnamara signifie un changement dans la politique au Viet-nam.

Mais, selon des leaders du Capitole qui fréquentent la Maison-Blanche, le départ de M. Macnamara donnera un poids supplémentaire à l'influence que le général Westmoreland a gagné progressivement sur le président Johnson. Selon ces dirigeants qui s'expriment en privé, le président serait « complètement lié » au général.

ET ROSTOV
De même, une personnalité très au fait de la situation a déclaré qu'au cours des derniers mois, le président Johnson se fiait de plus en plus à M. Walt Rostov, son conseiller spécial pour les problèmes de sécurité, au détriment de M. Macnamara, pour ce qui concerne le Viet-nam. M. Rostov est considéré généralement comme un « épervier ».

Certains membres du Congrès pensent que l'une des conséquences du changement pourrait bien être le bombardement des quais de Haiphong, auquel M. Macnamara était opposé. D'autres laissent prévoir la fermeture du canal d'accès au port en y coulant des bateaux remplis de ciment.

LES POSSIBLES
Par le passé, le président Johnson acceptait les avis de M. Macnamara presque sans poser de questions, ces derniers temps, dit-on, il examinait soigneusement les recommandations du secrétaire, et sollicitait d'autres avis.

On pense que le président Johnson a déjà choisi un successeur à M. Macnamara, mais le secret est bien gardé. On cite les noms du gouverneur Connally (qui fut blessé à Dallas lors de l'attentat contre le président Kennedy), de M. Thornton, président du conseil d'administration des « Litton Industries », de M. Miller, de la « Commins machine company » de M. Cyrus Vance, actuellement médiateur à Chypre, de M. Anderson, ancien secrétaire adjoint à la défense, et de M. Brown, secrétaire à l'armée de l'air.

Accord des « dix » pour un tirage de plus de six milliards de francs par Londres

PARIS (AP). — Le « groupe des dix » s'est mis d'accord sur les modalités du soutien qu'il apportera au F.M.I. en vue du tirage britannique de 1400 millions de dollars (6000 millions de francs) afin de contribuer au soutien de la livre sterling après sa récente dévaluation.

Cinq cents millions de dollars (2145 millions de francs) seront fournis au F.M.I. aux termes de l'accord général d'emprunt. Le reste sera ainsi obtenu : 500 millions de dollars provenant des propres réserves du F.M.I. (autres que des dollars) et 400 millions de dollars (1680 millions de fr.) fournis par l'or que le F.M.I. vendra à divers pays.

Un représentant du ministère français des finances, M. René Larre, a déclaré que personne ne s'était opposé au prêt à la Grande-Bretagne, mais qu'il était entendu que la Grande-Bretagne mettrait au point en avril un plan de réformes.

Un porte-parole britannique a, de son côté, annoncé que son pays espère avoir une balance des paiements équilibrée pour le milieu de 1968 et obtenir pour la seconde moitié de 1968 un excédent de manière à atteindre pour l'année un taux de 200 millions de livres sterling. Il a ajouté que par la suite, le chiffre annuel de 5500 millions de francs pourrait être atteint.

SUITE Londres

Avant que soit connue la démission de M. Callaghan, M. Wilson avait répondu à la conférence de presse du général De Gaulle qu'il a accusé de vouloir faire revenir l'Europe en arrière.

« Ce n'est pas la Grande-Bretagne, a-t-il dit, qui tente de briser l'Europe, ce n'est pas la Grande-Bretagne dont la politique sur des questions essentielles comme les affaires étrangères, la défense et la politique monétaire internationale, constituent l'exception monumentale au sentiment général européen sur ces questions... »

Le premier ministre avait choisi 16 points de la conférence de presse du général De Gaulle. Pour chaque point, il a repris la position du président de la République française, employant parfois les termes français qui ont été utilisés, puis y a répondu.

Le point 15 portait sur la déclaration selon laquelle l'adhésion de la Grande-Bretagne n'est pas la manière de rendre l'Europe indépendante des Etats-Unis. M. Wilson a répondu : « Ce qui importe ici, ce ne sont pas les paroles, mais l'action... »

« Nous n'allons pas résoudre nos problèmes en Europe en attaquant mutuellement nos balances des paiements, ni en attaquant la balance des paiements des Etats-Unis... »

Nous pourrions nous apercevoir, a-t-il poursuivi, « que toutes les cartes ne sont pas de ce côté-ci de l'Atlantique. Ce que nous devons faire, c'est construire une industrie européenne indépendante... »

Les vigneron du Midi manifestent contre l'importation de vins d'Algérie

Les viticulteurs de sept départements méridionaux, des Pyrénées aux Alpes, qui produisent la moitié du vin consommé en France, sont descendus dans la rue mercredi.

Il s'agissait pour eux de protester contre l'autorisation donnée par le gouvernement d'importer de grosses quantités de vin d'Algérie — 40.000 hectolitres — alors que la récolte de l'an dernier est encore dans les chaix de beaucoup de viticulteurs.

PAS DE HEURT
Les vigneron du Midi avaient annoncé qu'ils iraient jusqu'à la violence, et il y a quelques jours, ils avaient presque mis à sac le magasin d'un gros commerçant qui vendait du vin d'Algérie dans leur région.

La journée de manifestations s'est cependant déroulée dans le calme et sans heurts graves avec le service d'ordre, mais les vigneron en colère ont coupé de nombreuses routes et surtout des voies de chemin de fer par des barricades de vieux pneus auxquels ils ont mis le feu.

Signaux débranchés, aiguillages déréglés, empêcheront tout trafic normal pendant vingt-quatre heures.

Le mot d'ordre des manifestations était : « Il faut choisir entre le vin des Français et celui des fellaghas ».

Le gouvernement justifie sa décision d'autoriser de nouvelles importations de vin d'Algérie interrompues depuis près d'un an par la nécessité de relancer le commerce algérien dont la déterioration menace les intérêts de l'économie française et même des agriculteurs.

Une déclaration du Premier québécois

TORONTO (ATS-AFP). — Si le Québec a développé une mentalité de ghetto, ainsi qu'on l'en accuse, c'est qu'aucun Canadien français ne peut quitter sa province sans être en danger de perdre, lui ou ses enfants, son identité culturelle », a déclaré M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, qui parlait à Toronto devant la conférence au « sommet » interprovinciales sur la « Confédération canadienne de demain ».

M. Johnson a défendu son projet de nouvelle constitution parce que dans une fédération, a-t-il dit, les provinces doivent avoir des pouvoirs définis et des ressources fiscales précises, si elles ne veulent pas être continuellement à la merci du pouvoir central. Quant à l'égalité linguistique des Canadiens français vivant dans d'autres provinces que le Québec, elle s'impose pour des raisons de fierté et aussi d'efficacité économique.

Grefe d'une valvule aortique sur une fillette

TOKIO (AP). — Pour la première fois au Japon, une équipe de chirurgiens a réalisé avec succès la greffe d'une valvule aortique d'un homme mort sur une fillette de 13 ans hospitalisée depuis le mois de septembre.

L'adolescente était trop faible pour pouvoir supporter la greffe d'une valvule mitrale artificielle.

VACCINATION
Devant la gravité de la situation, le

ministère de l'agriculture, qui en avait d'abord rejeté l'idée en raison du coût élevé, a décidé de constituer d'importants stocks de vaccin contre la fièvre aphteuse. Ce vaccin, toutefois, ne servira que de « deuxième ligne de défense », au cas où le cordon sanitaire installé entre le sud et le centre de l'Angleterre viendrait à être percé.

Plusieurs centaines de vétérinaires luttent jour et nuit contre l'épizootie. Douze vétérinaires canadiens, spécialisés dans la lutte anti-épidémiologique, doivent arriver incessamment en Grande-Bretagne pour prêter main-forte à leurs collègues britanniques.

Toutes les courses de chevaux ont été interdites. Plusieurs expositions canines et des foires prévues pour ces prochains jours ont également été annulées.

Le ministère de l'agriculture a indiqué que plus de 215.000 bovins avaient été abattus, dont 107.168 bêtes, 44.976 moutons et 62.874 porcs.

L'armée britannique en renfort pour lutter contre la fièvre aphteuse

LONDRES (ATS-AFP). — L'armée de terre britannique a été appelée en renfort pour tenter d'enrayer la propagation de l'épizootie de fièvre aphteuse qui a pris, ces derniers jours, des proportions catastrophiques en Grande-Bretagne.

De nombreux soldats ont pris position sur les routes et les ponts du Gloucestershire et du Berkshire où ils déversent des milliers de litres de désinfectant. Chaque automobile qui franchit ce cordon sanitaire est soigneusement aspergée. Les chaussures ou les bottes des piétons subissent le même sort.

Tout autour de Londres, dans le Kent, le Surrey et le Sussex, les éleveurs qui sont en état d'alerte, interdisent l'accès de leurs fermes et répandent sur les routes de grandes quantités de paille arrosée de produits chimiques.

Banque mondiale : Macnamara accepte

WASHINGTON (AP). — M. Robert Macnamara a annoncé mercredi soir qu'il quitterait la direction du Pentagone, après sept ans à ce poste, pour devenir président de la Banque mondiale.

« Aucune date n'a été fixée pour mon départ au poste que j'occupe ni pour la prise de mes nouvelles fonctions a-t-il déclaré ».

Le président Johnson lui a demandé de rester au Pentagone jusqu'à ce que le travail sur le nouveau budget de la défense soit achevé l'année prochaine, a-t-il ajouté.

L'annonce de son départ laisse encore bien des questions sans réponse mais il a lui-même précisé que l'idée d'assumer la présidence de la Banque mondiale lui était venue le 18 avril dernier, lorsque M. George Woods, l'actuel président « me déclara qu'il voulait me recommander » pour lui succéder

Neuf cents tapis volés à Hambourg

HAMBURG (ATS-AFP). — Neuf cents tapis d'Orient d'une valeur totale d'un million de marks ont été volés dans un dépôt de Hambourg. Selon la police, trois hommes ont opéré en plein jour avec un camion pour s'emparer de ce stock.

La compagnie d'assurance du magasin a promis une récompense de 40.000 marks à toute personne qui permettra, grâce à ses indications, de retrouver les tapis volés.

Israël ne rompra pas avec la France malgré la colère et l'amertume

JERUSALEM (AP). — La réaction officielle d'Israël aux propos « insultants » tenus lundi par le général De Gaulle, sera aussi modérée que possible, de façon à éviter une rupture des relations diplomatiques, déclare-t-on dans les milieux bien informés.

L'ambassadeur israélien à Paris ne sera pas rappelé en dépit de la pression exercée par certaines personnalités influentes, irritées des accusations du général De Gaulle, selon lesquelles Israël a délégué le conflit de juin, pour conquérir un territoire.

La « réponse mesurée » d'Israël serait donnée au cours des jours prochains par M. Levi Eshkol, premier ministre, et M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères.

L'AMITIE VÉRITABLE
Cependant, le journal indépendant « Haaretz » écrit qu'Israël n'a d'autre choix que de réviser sa politique étrangère, précédemment basée sur une orientation pro-française.

Certains milieux craignent aussi que les extrémistes arabes ne soient encouragés par la position du général De Gaulle à refuser d'en venir à un accord avec Israël.

On souligne avec inquiétude, dans ces milieux, que la France va vendre des chasseurs « Mirage » à l'Irak et en Jordanie, par le Pakistan, alors que l'embarco sur les 50 avions commandés l'année dernière par les Israéliens demeure en vigueur.

Le « Jerusalem post », qui reflète souvent la pensée officielle, écrit : « La colère et l'amertume ont donné naissance à des suggestions hâtives pour une rupture des relations diplomatiques avec la France. Mais ce serait absurde que d'agir ainsi. L'amitié véritable du peuple français maintiendra, sans aucun doute, les liens puissants qui unissent les deux pays ».

LONDRES ET LA RAU
On apprend également que la Grande-Bretagne et la République arabe unie reprendront le 12 décembre prochain leurs relations diplomatiques, rompues par le Caire en décembre 1965.

Le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire sera Sir Harold Bealey.

LE CAIR E SATISFAIT
Le porte-parole officiel égyptien, M. Mohamed el Zayyat, a déclaré que les autorités égyptiennes ont été « encouragées » par la conférence de presse du général De Gaulle et sont « reconnaissantes » à la France.

Dans son analyse de la situation au Moyen-Orient, le chef de l'Etat français a fait preuve d'un « grand courage », a-t-il ajouté.

Critiques contre le gouvernement après les inondations de Lisbonne : 427 morts

LISBONNE (AFP-AP). — C'est à 427 morts, apprend-on de bonne source, que s'élevait mercredi le nombre de morts à déplorer à la suite des inondations qui ont ravagé Lisbonne et sa banlieue dans la nuit du 25 au 26 novembre.

Un des rescapés des inondations de dimanche dernier est resté trente-huit heures bloqué, sa tête émergente seule de l'eau. Romero Simoes, 47 ans, dormait dans sa petite maison, située près de Carregado, quand la montée des eaux le surprit dans son lit.

Il se leva et réussit à sortir dans l'obscurité. Malgré ses appels désespérés, il n'eut d'autre ressource que de s'adosser à un mur et attendre que la baisse des eaux lui permit de se déplacer. « J'ai cru devenir fou, a déclaré le rescapé au journal « Diário de Notícias ».

AMÈRES CRITIQUES
Incapacité, orgueil, mépris du public, tels sont les griefs qui reviennent le plus souvent à Lisbonne et avec de plus en plus d'insistance à l'égard du régime de M. Salazar après les inondations catastrophiques de samedi soir.

Les personnalités bien placées pour savoir ce qui se passe, et plus particulièrement les journalistes, reprochent amèrement au gouvernement d'avoir été pris au dépourvu par cette catastrophe et d'avoir été dans l'impossibilité matérielle d'aider efficacement les victimes.

Ils lui reprochent aussi d'avoir établi

une censure draconienne sur tous les moyens d'information pour que ne soient publiés que des communiqués rassurants et trompeurs et surtout d'avoir refusé l'aide offerte par la Croix-Rouge internationale alors que les autorités sont dépassées par les événements et que des milliers de personnes sont encore sans pain, sans eau potable et sans abri dans les quartiers miséreux les plus touchés par les inondations.

Echec des troupes communistes près de la frontière du Cambodge

SAIGON (AP). — Un important détachement du Vietcong a attaqué pendant cinq heures, le quartier général du district sud-vietnamien de Bo-Duc, près de la frontière cambodgienne, avant d'être repoussé par l'aviation appelée en renfort.

L'attaque avait débuté par un violent tir de mortier d'un quart d'heure. Quatre heures plus tard, les 200 défenseurs du Q. G. avaient déjà repoussé trois importants assauts lorsque les attaquants, qui appartenaient au 272^e régiment du Vietcong, parvinrent à creuser une brèche dans les défenses et à envahir un tiers du camp.

Les chasseurs-bombardiers appelés à l'aide bombardèrent et mitraillèrent alors intensivement les guérilleros qui furent battus en retraite.

Ils ont laissé 65 morts sur le terrain ainsi que 17 armes et les gouvernementaux ont eu 15 tués et 19 blessés.

Au nord, l'aviation américaine a bombardé la gare de triage de Haiphong, à 2,8 kilomètres au nord-ouest du centre de la ville, et le pont ferroviaire et routier situé à un kilomètre et demi à l'ouest. Ces deux cibles ont déjà fait l'objet de plusieurs attaques. Le long de la côte nord-vietnamienne 61 péniches ont été détruites ou endommagées.

UN VOTE
Ajoutons que les habitants de Cambridge, ville universitaire des environs de Boston, ont rejeté par 17.742 voix contre 1.349 une résolution leur demandant de se prononcer pour le retrait des troupes américaines du Viet-nam. Cette résolution avait été ajoutée sur les bulletins de vote lors des élections municipales.

Mobilisation des civils en Malaisie

KUALA-LUMPUR (AP). — Le gouvernement de Malaisie a commencé à mobiliser les groupes de défense civile pour prêter main-forte à la police et à l'armée et mettre un terme aux combats qui se livrent depuis six jours Chinois et Malais dans la partie nord-ouest du pays.

Le vice-premier ministre a déclaré que ce corps de civils serait déployé dans les régions côtières où l'ordre a déjà été partiellement rétabli.

Cette mobilisation devrait permettre au gouvernement d'employer ses troupes vers l'intérieur du pays où les émeutes, les incendies criminels et le pillage sont courants depuis mardi dernier.

SUITE Chypre

Par ailleurs, la nouvelle émanant d'Athènes était considérée comme « prématurée » dans les milieux autorisés d'Ankara.

Le ministre turc des affaires étrangères, interrogé par l'AFP, a répondu : « Je ne puis rien dire à ce sujet ».

On fait seulement état, dans les milieux autorisés d'Ankara, d'un « appréciable progrès dans les démarches diplomatiques tendant à résoudre la crise ».

ATHÈNES : BIEN TÔT
Le gouvernement grec a publié hier soir un communiqué sur la crise chypriote annonçant :

« Les contacts diplomatiques pour résoudre la crise ont fait des progrès considérables au cours des dernières heures et autorisent l'espoir de pouvoir parvenir à une solution définitive bientôt ».

C'est la première fois que le gouvernement grec, qui avait fait preuve d'un mutisme exemplaire tout au long de la crise, se montre si explicite sur l'évolution des négociations.

Un communiqué annonçant la conclusion et les détails de l'accord devrait être publié prochainement.

Un journaliste, prix Erckmann-Chatrin

METZ (ATS-AFP). — Le prix Erckmann-Chatrin 1967, le « Goncourt lorrain » a été décerné à Metz à M. Jacques-Joseph Bammer, journaliste à Remiremont (Vosges) pour son roman « La Walkyrie ».

UN FAIT PAR JOUR Israël

Il est vrai qu'en juin dernier, ce sont les Israéliens qui ont pris l'initiative de l'attaque. Pourquoi l'ont-ils fait ? Parce que c'était, pour eux, une question de vie ou de mort.

Certes, ils ont attaqué et payant fait les premiers, ils ont vaincu. Ils ont gagné la « guerre » de six jours. Mais, s'ils n'avaient pas fait, et si ce que les Arabes préparaient avait pu aboutir, que serait Israël aujourd'hui ? Un désert. Que seraient les Israéliens ? Des ombres. Que serait devenu le peuple juif ? Un souvenir.

Je crains bien, en ce qui me concerne, qu'il n'y ait jamais beaucoup d'espoir de paix véritable au Moyen-Orient, en dehors d'une paix non seulement garantie, mais imposée par les grandes puissances. La véritable paix au Moyen-Orient, débouche peut-être sur une certaine neutralisation de cette partie du monde. Je veux parler d'une neutralisation véritable, et non pas d'un traquenard à la sauce communiste.

Est-ce possible ? C'est une autre affaire. Une chose est certaine : on y tourne carrement le dos. Le drame de l'Etat d'Israël est d'être obligé de vivre là où il est, face à un monde qui lui est fondamentalement hostile, qui ne peut pas ne pas lui être hostile, car alors c'est qu'il n'aurait plus de Juifs, et qu'il n'aurait plus de musulmans, et que la vérité ne viendrait plus de la Mecque.

Et pourtant, l'œuvre accomplie par le peuple israélien depuis la création de l'Etat juif, est absolument admirable. Et pourtant, cette vie sortie du désert, c'est-à-dire de rien, force le respect. Il faut arriver à ce résultat, les pionniers, de bien les remercier, et ceux-là ne venant pas tous des musulmans.

Les nations arabes du Moyen-Orient étaient alors, rappelons-le, très liées à l'Angleterre, car le Moyen-Orient était encore un morceau de l'empire. Je ne crois pas trahir l'histoire en rappelant que si Israël est devenu ce qu'il est, ce n'est pas la faute de la diplomatie britannique.

Aujourd'hui, une chose est certaine, et toutes les chinoïseries diplomatiques n'y pourront rien changer : le monde arabe en sa frange activiste n'a qu'un but, même si parfois il demeure innovateur : l'annexion de l'Etat juif. Pour les revanchards, ce n'est même pas une guerre de conquête, c'est une guerre de religion, qu'est venu compliquer, entre autres choses, le problème des réfugiés palestiniens.

Certes, le fameux projet qui consistait à un moment à envisager la création de l'Etat juif au cœur de l'Afrique noire, avait prévalu, bien des choses auraient changé. Mais la logique et l'histoire autant que le respect et le culte dus à un certain passé, voulaient que l'Etat juif naisse et vive là où il se trouve aujourd'hui.

Qui doit peut se sentir menacé par Israël ? Personne. Pas plus Nasser qu'Aref ou Atassi. Israël n'est pas un Etat impérialiste, c'est même plutôt le contraire. Certes, il n'oublie pas qu'un des vœux du sionisme comporte sans doute une certaine dose d'expansionnisme. Je ne méconnais même pas que le sionisme soit une forme de nationalisme.

Mais en quoi un nationalisme de tradition, de travail et de la fidélité aux origines est-il un danger ? Si Israël a parfois montré les dents et prouvé qu'il pouvait serrer fort, ce n'est pas parce que l'Etat juif avait faim du pain des autres, mais parce que ces autres voulaient manger dans son assiette.

Réflexions familières, écrites pour bien faire sentir à quel point le réquisitoire anti-israélien du général De Gaulle a pu être douloureusement ressenti.

Mais alors ? Alors, je ne vois qu'une justification à l'attaque du président français. De Gaulle pense qu'il a une chance de récupérer pour la France, les positions dont elle bénéficierait, au Moyen-Orient, et qui lui furent arrachées dans des conditions assez particulières.

Mais, faire fond sur Nasser et ses complices, c'est compter sur le vent. Qui peut croire en Nasser ?

L. GRANGER

Les Britanniques ont évacué Aden devenu indépendant à minuit

ADEN (AP). — Les derniers soldats britanniques stationnés en Fédération d'Arabie du Sud ont quitté Aden qui a accédé officiellement à l'indépendance à minuit.

Tandis que les 24 unités de la « Royal Navy » qui mouillaient près de la côte prenaient le large, c'était 128 années de protectorat britannique qui prenaient fin, alors que naissait la République populaire du Yémen du Sud. Le nouvel Etat indépendant sera gouverné par un parti unique, le Front national de libération, dirigé par M. Quahthan Alchaabi, 47 ans, qui, jusqu'en août de cette année, était pourchassé par les forces de sécurité britanniques.

Cette transmission de souveraineté a été rendue possible grâce au succès des négociations qui se sont déroulées à Genève entre les Britanniques et le Front. Dans un communiqué publié mercredi, les deux délégations ont précisé que les deux pays échangeront des ambassadeurs.

Les négociations sur l'aide économique et financière de la Grande-Bretagne au nouvel Etat se poursuivent. En attendant, l'aide actuelle sera poursuivie par la Grande-Bretagne.

Les dirigeants du nouvel Etat se sont engagés à assurer la protection des quelque 330 sujets britanniques qui restent dans le pays. Au début de l'année, il y en avait 12.000 plus 15.000 soldats.

Les rues d'Aden étaient pavées

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers marins. (Téléphoto AP)

Un fait par jour Israël

C'est le salut du dernier soldat anglais quittant Aden. Il s'agit du colonel Morgan, commandant les fusiliers